



HAL
open science

**CHASSAGNE SAINT-DENIS (DOUBS)CHATEAU de
SCEY dit CASTEL SAINT-DENIS(Site n°25 129 005
AH)**

Stéphane Guyot, Mathieu Carlier

► **To cite this version:**

Stéphane Guyot, Mathieu Carlier. CHASSAGNE SAINT-DENIS (DOUBS)CHATEAU de SCEY dit CASTEL SAINT-DENIS(Site n°25 129 005 AH) : Etudes archéologiques préalablesaux travaux de consolidation. 2004. halshs-00003998

HAL Id: halshs-00003998

<https://shs.hal.science/halshs-00003998>

Submitted on 5 Jul 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHASSAGNE SAINT-DENIS (DOUBS)

CHATEAU de SCEY dit CASTEL SAINT-DENIS

(Site n° 25 129 005 AH)

Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation

Stéphane GUYOT et Mathieu CARLIER

Unité Mixte de Recherche 7044 de l'Université Marc Bloch de Strasbourg
Centre national de la Recherche Scientifique de la délégation d'Alsace
Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté
Communauté de Communes du Pays d'Ornans
Conseil régional de Franche-Comté
Conseil général du Doubs

2004

Résumé	4
Introduction	5
1 Conditions générales	6
1.1 Présentation du site	6
1.1.1 Rappel historique (par S. Bully)	6
1.1.2 Présentation	6
1.1.3 Une visite commentée et illustrée du château	7
1.1.4 Description sommaire du monument □ topographie et plan □	13
1.2 Présentation du chantier	15
1.2.1 Rappel des motivations et des modalités de l'intervention	15
1.2.2 Prestations archéologiques	17
1.2.3 Objectifs et réalisations de la campagne 2004	17
2 La basse-cour	19
2.1 Le mur d'enceinte sud (MUR □ 00)	19
3 L'avant château	21
3.1 Le mur d'enceinte nord (MUR □ 02) de la sommellerie et la percée d'escalier (MUR 306)	21
4 Le logis (secteurs 23-27)	22
4.1 Etat des lieux	22
4.1.1 Inventaire des niveaux et des faits	22
4.1.2 Liste des faits	25
4.2 Secteur □ 2	35
4.3 La cuisine, secteur □ 4	38
4.4 La "salle d'arme" du XIII^e siècle, secteur □ 5	43
4.5 L'escalier du logis, secteur □ 6	47
4.6 Le "pallas" secteur □ 7 du XIII^e siècle	51
4.6.1 Secteur □ 7a	51
4.6.2 Secteur □ 7b	57
4.6.3 Secteur □ 7c	61
4.6.4 Secteur □ 7d	68
4.6.5 Secteur □ 7e	78
4.7 Le couloir, secteur □ 8	84
5 Synthèse chronologique	88
5.1 Le massif rocheux à la protohistoire	88
5.2 Une occupation des IX ^e -XII ^e siècles □	88
5.3 Le logis de la fin du XII ^e et du XIII ^e siècle	88
5.4 Le logis après les aménagements du XV ^e siècle	89
5.5 Les transformations des Granvelle au XVI ^e siècle	90
5.6 Les aménagements au cours du XVII ^e siècle	90
6 Inventaire du mobilier	94
Conclusion	96
Table des figures	97
Sources et orientation bibliographique	99

Fiche signalétique

Identité du site

Site n° : 25129 005AH

Département : Doubs

Commune : Chassagne Saint-Denis

Lieudit : Sur Saint-Denis ou sous le Château

Cadastre : A1, A2-115

Coordonnées Lambert : x : 884,300 ; y : 2239,620

Altitude : 496,15 m (clou N.G.F. sous la ligne à haute tension)

Propriétaire du terrain : famille de Scey, donné en baille emphytéotique à la communauté de commune du pays d'Ornans.

Protection juridique : Classé Monument Historique (6 avril 1987)

L'opération archéologique

Autorisation n° : 2004-

Titulaire : Stéphane Guyot

Organisme de rattachement : U.M.R. 7044 de l'Université de Strasbourg Marc Bloch et Centre national de la Recherche Scientifique de Strasbourg (C.N.R.S.).

Raison de l'intervention : consolidation des vestiges et surveillance des travaux.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays d'Ornans.

Surface estimée du site : château, soit environ 5 hectares.

Le document final de synthèse

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 100

Nombre de photos : 62

Nombre de plans et carte : 32

Nombre de diagramme : 1

Chronologie

Moyen Age classique ; bas Moyen Age ; Epoques Moderne et contemporaine.

Sujets et thèmes

Basse-cour ; avant-château ; logis.

Mobilier

Céramique ; faune ; objet métallique ; verre ; matériaux de constructions.

Intervenants et remerciements

Terrain : Stéphane Guyot et Mathieu Carlier.

Relevé géomètre : Cabinet Coquard.

Informatisation : Stéphane Guyot et Mathieu Carlier.

Responsable scientifique : Jean-Jacques Schwien.

Rédaction du rapport : Stéphane Guyot et Mathieu Carlier.

Participation technique : UMR 7044 de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, le C.N.R.S. d'Alsace, C.N.R.S. délégation d'Alsace, Université des Sciences Humaines de Besançon et Alternative Chantiers.

Jean-Claude Grenier Vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Ornans, Rémy Sitz, Coordinateur Technique d'Alternative Chantiers Franche-Comté, Chantal Van Avermaet du Conseil régional de Franche-Comté.

Résumé

Les investigations archéologiques menées sur le castel Saint-Denis ont porté sur la surveillance des travaux de l'association de réinsertion Alternative Chantiers, l'étude du bâti des maçonneries du logis et la fouille archéologique de cinq secteurs inscrits dans le logis neuf.

Les surveillances ont été effectuées sur plusieurs secteurs du château et particulièrement sur l'enceinte sud de la basse-cour, la chambre de tir nord de l'avant-château, la consolidation des murs du logis ainsi que lors de la création du sentier pédestre au pied de l'enceinte nord.

L'étude du bâti et les fouilles ont été menées dans le logis neuf. L'étude des maçonneries a permis de décrire, d'analyser et de relever tous les murs, représentant près de 268 m linéaires soit 321 m² de relevés. De ceux-ci, cinq grandes phases chronologiques ont été identifiées, datables de la fin du XII^e à la fin du XVII^e siècle, date du démantèlement de la demeure. La fouille a contribué à identifier les différents états, mais également à relever les bribes d'une occupation des IX^e-XI^e siècles, abordées par J.-M. Croizat dans les années 1980.

Les IX^e-XI^e siècles sont envisagés par une structure et trois couches de terre, dont l'une contenant un bloc pourvu de brins d'entrelat. Celles-ci sont relevées aux abords de l'enceinte nord de la fin du XII^e siècle.

Les constructions des XII^e-XIII^e siècles apparaissent plus imposantes. Le *pallas* voûté prend place au centre du massif rocheux, jouxtant à l'Ouest un complexe de plusieurs salles mal cernées, comprenant toutefois au moins trois pièces quadrangulaires et les bribes d'une cage d'escalier circulaire.

Les aménagements du XV^e siècle refondent considérablement les espaces antérieurs. Le *pallas* perd, sur sa moitié est, sa voûte au profit d'une poutraison, soutenue par la construction d'un mur de refend. Une cage d'escalier est alors construite contre le mur est du *pallas*, à l'emplacement *a priori* de l'unité du XIII^e siècle. Un arc-doubleau sera également édifié pour augmenter la superficie de la salle d'arme. La cuisine fait également partie de cet aménagement. Une vaste cheminée prend place contre le mur est de l'escalier. En revanche, il est difficile d'imaginer la partie nord du logis dans l'état actuel des connaissances.

Les travaux commandés par la famille Granvelle modifient également la physionomie du logis. Outre les diverses constructions de l'avant-château, un bâtiment de trois étages vient s'adosser au Nord de à la tour Saint-Denis du XIII^e siècle. Une engravure dans le mur nord marque encore la limite haute de son toit. Les autres aménagements à l'intérieur consistent à la réfection des sols, parfois dotés d'engravures décoratives géométriques.

Enfin, trois murs de refend sont construits au cours du XVI^e siècle. La partie encore voûtée du *pallas* primitif est ainsi scindée en trois petits espaces. Le démantèlement de la forteresse à la seconde conquête marquera la fin de l'occupation du site.

Les travaux de 2004 ont ainsi permis de relever toutes les phases chronologiques du site, de la protohistoire, par la découverte de quelques tessons de céramique, jusqu'à la ruine du logis dans les années 1670.

Introduction

Dans le cadre d'une convention portant sur l'étude historique et structurelle du château de Scey à Chassagne-Saint-Denis (Doubs), représentée par l'Unité Mixte de Recherche 7044 de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, le Centre national de la Recherche Scientifique (délégation Alsace) et la Communauté de Communes du Pays d'Ornans, trois formes de surveillance et de travaux ont été engagées.

Le contrôle des consolidations a été effectué tout au long du contrat. Il a porté sur l'enceinte sud de la basse-cour, la chambre de tir nord de l'avant-château, la consolidation des murs du logis ainsi que lors de la création du sentier pédestre au pied de l'enceinte nord de la sommellerie et du logis.

L'étude du bâti a été menée sur l'ensemble des structures visibles du logis, exception faite des élévations de la tour Saint-Denis. C'est ainsi que sept espaces architecturaux ont été traités. Les deux parements de chaque élévation ont fait l'objet d'une analyse, d'une description et d'un relevé.

Enfin, les sondages archéologiques ont été pratiqués sur cinq espaces architecturaux., permettant la mise en évidence de cinq phases chronologiques, s'étalant des IX^e-XI^e siècles à la fin du XVII^e siècle, sans mentionner les traces de la protohistoire découverte en fouilles.

1 Conditions générales

1.1 *Présentation du site*

1.1.1 *Rappel historique (par S. Bully)*

Si elle demande nécessairement d'être amendé, notre connaissance de l'histoire du château de Scey fait très largement référence aux travaux et aux recherches de Jean-Marie Croizat publiés pour partie en 1992¹. Nous en rappellerons ici les grandes lignes².

La première occupation du site actuellement reconnue remonte à la seconde moitié du X^e siècle. Cette datation est proposée par des niveaux archéologiques et une monnaie mis au jour en 1987 lors d'un sondage sur le flanc sud de l'éperon, à l'intérieur du "treulle"³. Le château est cité dans les archives⁴ pour la première fois en 1083 lorsque Gui, "prince du château de Scey" donne l'église Saint-Pierre de Scey-la-Ville à l'abbaye jurassienne de Baume-les-Messieurs. Après des partages successifs de la seigneurie primitive —1179, 1204 et 1241—, le château échoie aux comtes palatins de Bourgogne en 1272 qui le revende à Thibaud de Scey en 1359. Au XV^e siècle, par le jeu des descendances, la famille de Vienne est le nouveau propriétaire de la forteresse. C'est Philippe de Vienne qui doit affronter sous ses murs les armées de Louis XI menées par Charles d'Ambroise en 1479. Quelques années plus tard, en 1494, l'empereur Maximilien en autorise la refortification. La Franche-Comté, à cette époque, et pour plusieurs décennies encore, borde le royaume de France en gravitant dans l'orbite de l'Empire. C'est l'un de ses serviteurs qui, en 1550, fait l'acquisition d'une demeure presque ruinée⁵ le nouveau propriétaire, Nicolas Perrenot est en effet le garde des Sceaux et conseiller de Charles-Quint. Le château est restauré par les fils de Nicolas Perrenot, Thomas et Antoine, entre les années 1565 et 1576. Leurs descendants, les Oiselay-Cantecroix cèdent Scey au comte de la Baume-Saint-Amour en 1637. Définitivement ruiné par la seconde conquête française en 1674, le château redevient la propriété de la famille de Scey en 1678 et le demeure encore.



Cliché est du logis

1.1.2 *Présentation*

Les vestiges encore en place et les textes liés à l'achat du château et à sa restauration par la famille Perrenot de Granvelle, autorisent une restitution partielle dont nous allons énumérer les grandes lignes. Pour ce faire, nous diviserons le château en trois grands ensembles, eux mêmes divisés en sous ensemble, le tout en référence aux sources de l'histoire du site.

- L'avant château. Sous cette appellation, nous regroupons le front d'entrée, l'escalier à vis ou viorbe, la chapelle Saint-Denis, la plate-forme avec la sommellerie et le logis neuf. Cet ensemble fut

¹ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, 72 p.

² Pour un historique plus détaillé BOUVARD (A.), *Les peuplements castraux de la montagne du Doubs*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle à l'Université de Nancy, 1997, t. II, pp. 111 à 125.

³ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, p. 34.

⁴ *Annuaire du Doubs*, 1828, pp. 136-137 "(...) le château de Scey-en-Varais, dit le château de Saint-Denis, fut construit en 1020 par Pierre de Scey, qui y fonda une chapelle (...)".

édifié par Richard Maire entre 1560 et 1576 sur certaines bases implantées en 1494 ; une partie en occupe le fossé primitif.

- Le château Saint-Denis. Ce nom donné à la grande tour est dû à l'implantation de la chapelle au-devant d'elle. Elle délimitait avec le "pallas" la part saisie en 1276 par le comte Palatin.

- Le château de Montsoufflot. Comme pour Saint-Denis, ce nom était celui de la tour édifée à la pointe de l'éperon, part vendue en 1303 à Mahaut d'Artois.

1.1.3 Une visite commentée et illustrée du château

En 1576, les 2, 3, 5 et 6 novembre, les officiers du parlement de Dole rédigeaient l'état des travaux et ouvrages réalisés au château de Scey à la demande de Thomas Perrenot, seigneur de Scey. Décédé depuis, son fils François était alors sous la tutelle de son oncle, le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, la direction des travaux déléguée au maître d'oeuvre familiale, Richard Maire dit de Nancray. Fils et élève de Perrin Maire, qui avait conduit le chantier du palais Granvelle à Besançon, Richard avait une renommée régionale et laissa des édifices de qualité, à Besançon, mais aussi à Dole et à Gray. Les plans du château de Scey seraient l'oeuvre de son frère Hugues.

Acheté en 1550 par Nicolas Perrenot, chancelier et conseiller de Charles Quint, les travaux étaient déjà largement avancés en 1565, lorsque Thomas obtenait des subsides de Philippe II, roi d'Espagne. C'est d'ailleurs cette année même, où nous possédons le plus d'indications sur le séjour des Granvelle au château. Thomas y séjourne le 2 janvier et du 1^{er} au 8 février; son frère le cardinal, du 22 au 29 mars.

Sur l'état du château, en 1552, deux ans après l'achat, une visite faite par les officiers du bailliage de Dole est significative. Les degrés du château (escaliers) et une grande partie de celui-ci, sont caducs par manque de couverture. Le corps de logis imparfait, où il faut planchers, fenêtres, vitres, portes, etc..., charpente et couverture, chénaux et canalisations de la dite couverture déversent peu d'eau dans la citerne qui, à défaut d'étanchéité ne peut la contenir. Il conviendrait de l'agrandir pour la nécessité des retrahans et les dangers du feu, etc...



Cliché est du logis, notamment la salle d'arme du XV^es.

Même très ruiné, grâce aux éléments en place et aux travaux de Richard Maire, nous pouvons tenter de reconstituer certains de ces ensembles et de convier le lecteur à la visite insolite mais nécessaire pour comprendre l'ampleur de l'édifice et des réalisations de ce personnage méconnu.

On peut se figurer, avant d'entrer dans le château, la masse de décombres à évacuer avant tout travaux. Certaines parties furent dérochées, notamment le nouveau fossé. On le franchissait par un pont dormant avec sa barrière, donnant accès au pont-levis et à la grande porte qui s'ouvrait dans un front fortifié très original.

L'aspect de grosses murailles et les pointes sous les torrions ou aux tours sous les torrions des deux côtés, correspond à la muraille en pierres à bossage et aux deux demi-éperons surmontés de deux tourelles assimilables à des échauguettes.

Le Front d'Entrée (I)

“Le pont dormant devant le donjon y comprenant la barrière... Item la grande porte pour l'entrée du donjon avec les ferrements et ensemble du pont levis y attaché... Les grosses murailles du corps de logis pour le devant du donjon...y comprenant les tours sous les torrions des deux côtés...Le portail étant audit pan de muraille avec la commodité pour lever le pont levis...Huit toises de gargouilles et cinq toises de glacis pour la couverture de la muraille du front devant et des pointes sous les torrions y comprenant les armoiries...”

Outre la porte principale, le front était percé de cinq petites fenêtres, huit plus grandes, neuf canonnières et treize meurtrières. Un inventaire en 1666, parle de l'arsenal pour désigner la tour sur Scey-la-Ville.

A l'intérieur de ce logis de la porterie, on trouvait la loge du portier, la commodité pour lever le pont-levis, des chambres avec cheminées. A la base de la tour nord, une petite cave dont l'accès se pratiquait dans l'épaisseur des murs.

La Plate-forme (II)

“La viorbe (escalier à vis) servant pour les corps de logis et celui sur la chapelle ou il y a soixante marches...La grosse muraille pour la plate forme entre le corps de logis de la porterie et celui des chambres neuves près de la tour Saint Denis... Le Farpignot (parapet) de taille sur ladite muraille...au long de ladite plate forme servant à la défense...il y a quatorze meurtrières soutenuent sous des bochets (corbeaux)...”

Une fois passé ce logis, on débouchait sur la plate-forme, seul espace non couvert du château et qui représentait la cour.

Sur la vallée de la Loue, au nord, un encorbellement massif soutenait un mur-parapet où s'ouvraient quatorze meurtrières.

De chaque côté, à l'Est la porterie et à l'Ouest le logis neuf, des galeries ornaient cet espace. Celle de l'Ouest reposait sur deux colonnes, à l'Est un grand arc-doubleau. Au sud se tenait la chapelle avec, à l'étage, le logis du desservant.

Cet ensemble était distribué par la viorbe et possédait ses latrines sur Valbois, au Sud. Les façades s'éclairaient de belles fenêtres et les toits de lauzes, de tuiles pour le logis neuf et de lucarnes.

La Citerne (III)

“Item une ramure sur la citerne (charpente) de la cuisine et de la sommellerie...”

La citerne aménagée dans le prolongement de la sommellerie, était approvisionnée par les toits et la surface de la plate-forme, qui formait avec ses canalisations de pierre, sous les dalles, un véritable réseau de réception de l'eau de pluie.

On puisait le précieux liquide par un pertuis circulaire probablement surmonté d'une margelle, comme un puits. Une charpente sur poteaux de chêne la recouvrait, augmentant encore son alimentation. A proximité se trouvait la nouvelle cuisine, par opposition à la présence de l'ancienne.

La Chapelle (IV)

“La voûte sous ladite chapelle contient en tout trois toises et demi y comprenant la trappe pour l'entrée de la dite voûte... Item en la chambre et au cabinet sur la chapelle appelée la chambre du chanoine Dalonnal... Pour le blanchissement et pavement des greniers dessus la chapelle Saint Denis...”

Avant la destruction du bourg et de l'église Saint-Denis, les seigneurs de Scey ne possédaient pas de chapelle domestique. Après 1480, le vocable est déplacé à l'intérieur du château, mais le nouvel édifice sera seulement achevé entre 1565 et 1576.

Implanté contre la façade est de la tour, dominant Valbois, la chapelle était surmontée du logis du desservant et de galetas, séparés par des cloisons en poteaux de chêne et torchis enduit, parfois recouvert de lambris.

Le sol porté sur voûte était percé d'une trappe donnant accès depuis la sacristie à la sommellerie.

La Sommellerie (V)

“La voûte sous ladite plate forme a de longueur cinq toises et quatre pieds et de largeur deux toises et demi ou il t a vingt deux toises de voûte et trois croisées de taille...”

Vaste salle voûtée de trois travées croisées en plein cintre, la sommellerie était divisée par des planchers supportant tonneaux et fioles de vin.

Celui-ci était tiré des vignes de Valbois exposées plein sud et à l'abri de la bise. On y cultivait et récoltait les divers cépages présents dans la vallée de la Haute-Loue : le Pulsart ou Plant d' Arbois, le Noirin dérivé du pineau noir et le Gamay formaient les rouges, Savagnin, Lausannois qui est le Chasselas et melon différent du Chardonnay d' Arbois, les blancs.

Le corps de Logis Neuf (VI)

“Le front du corps de logis, du côté de la plate forme qui est en galerie au premier étage...Item un autre pavement appendant au précédent qui est sous la galerie du corps de logis couvert de tuiles, joignant à la tour Saint Denis...”

Sur la dernière travée de la sommellerie, adossé à la face nord de la tour se présente le logis neuf en galerie au rez de cour, où s'ouvrait le sas pour descendre les fûts de vin, voire peut-être le raisin. De chaque côté du sas, deux conduits d'aération servaient peut-être à évacuer les senteurs de fermentation.

Deux niveaux de chambres avec gardes robes et cheminées, les mansardes avec lucarnes enfin les greniers en occupaient les étages.

Ce logis est le seul désigné par les travaux comme couvert de tuiles.

La Tour Saint-Denis (VII)

“En ladite tour Saint Denis, il y a trois voûtes et trois étages,... Item pour avoir refait cinq toises de murailles au dessus de la tour Saint Denis, tant du côté de la vigne (Valbois) que devers la tour de Montsoufflot et une lucarne...”

La Grande Tour, rebaptisée Saint-Denis depuis l'installation de la chapelle, illustre bien le médiéval comtois. Dernière tour mégalithique à bossage parvenue intacte sur deux faces jusqu'à nous, elle remémore les temps des croisades d'Orient, ceux où Frédéric “Barberousse” édifiait la tour de Dole et désignait Pierre Ier, seigneur de Scey pour inaugurer la longue liste des gardiens du comté de Bourgogne.

Grand coffre vide, Richard Maire y installa ses voûtes, ses planchers et sa toiture de lave avec sa lucarne surmontée d'un petit bloc pyramidal.

Le grand témoin de cette puissance passée veille toujours sur vallées et plateaux, gardien amoindri de huit siècles d'histoires.

Avec la Tour Saint-Denis, on vient de pénétrer dans l'espace médiéval du château. La voûte sous la chapelle, la sommellerie et la citerne étant installés dans le fossé primitif.

La salle d'arme (VIII)

“Item un grand arc doubleau pour l'agrandissement de la salle des armes...”

Une fois passé la double muraille, celle foulée par les pieds, encore visible au fond de la sommellerie, et la nouvelle installée en 1494, on entrait dans la salle des armes.

Agrandie dans sa longueur par un arc-doubleau installé au pendant de l'escalier à vis, destiné à recevoir le mur de refend des chambres de l'étage supérieur, cette salle était la vitrine de prestige du seigneur de Scey, et les Granvelle n'en manquaient pas. Au contraire de l'arsenal, prévu pour les choses de la guerre, elle était le réceptacle des portraits de parentés, ceux d'amis offerts, des armes et armures de parade, des cadeaux de choix et de prix. Elle se doublait du rôle de salle des fêtes lorsque le propriétaire recevait.

Vieille Cuisine et Chambres neuves (IX)

“Item pour l'adjacence de la vieille cuisine ou il y a un trou de muraille neuve du côté de la vigne...”

Jouxtant du côté de Valbois, la vieille cuisine retrouvait en ces jours de festin et de joie, comme pour ceux de deuils, son activité d'antan. Les mets préparés dans la grande cheminée livrent l'utilisation de la salle basse de la tour, toujours fraîche, où on entreposait vivres et bouteilles.

Un arc-doubleau augmentait sa surface, ouvrant sur l'adjacence avec citerne, latrine et fenêtre croisée à meneaux sur le val et les vignes. Un autre petit arc formait une galerie derrière l'escalier à vis, permettant d'accéder au vieux logis sans passer par la salle d'arme.

La cuisine était coiffée d'une voûte d'arêtes, la galerie de croisées d'ogives.

Aux étages, les chambres de Madame, neuve et Bleue, cette dernière baptisée par sa cheminée de pierre bleue tirée de Montrond.

Le Vieux corps de Logis ou Pallas (X)

“Le plancher parterre et haut du vieux corps de logis consistant en deux chambres, trois gardes robes tendues de poteaux de chêne...”

L'ensemble traversé avec le vieux logis, constituait le palais primitif, le “pallas” du XIII^e siècle, où résidaient le seigneur et sa famille. Son plan primitif était un vaste quadrilatère trapézoïdal dont le rein voûté reposait sur une colonne centrale et des piliers adossés. Restauré en 1494 dans sa forme actuelle, réduite par un mur faisant office de refend, il était seulement couvert, sans planchers ni huisseries lors des travaux du XVI^e siècle.

Voûté au rez, il s'élevait sur trois étages habitables, avec cheminées et dépendances. La muraille ouest marquait l'ancienne séparation entre château des seigneurs de Scey et celui des Scey (dit de Montbéliard), partage remontant au fils de Pierre I^{er}, Othon II et Pierre II à la fin du XII^e siècle.

Le logis Montsoufflot (XI)

“La ramure depuis le vieux corps de logis jusqu'à la tour de Montsoufflot...”

Dans le prolongement, sur le rocher, le bâtiment devant Montsoufflot comprenait trois travées d'habitation sur trois niveaux. La travée centrale possédait l'escalier à vis en bois ajouré, qui distribuait cet ensemble.

Dans la dernière travée, on accédait à la descente du treulle, une volée d'escalier droit voûtée pour les niveaux inférieurs.

Le Treulle (XII)

Au sud, le logis de Montsoufflot est flanqué par un corps de bâtiment dénommé “le Treulle”. Sa partie ouest, la plus

ancienne à la base constituait une part des logis médiévaux liés à la tour de Montsoufflot. Restauré en partie à la fin du XV^e siècle, notamment par l’adjonction d’un avant-corps avec poterne armoriée portant l’aigle des Vienne, son aspect actuel est le fruit des travaux de Richard Maire.

Jouant avec le rocher et les formes, deux grands arcs enjambent les dépressions de l’éperon pour porter la grande élévation séparant les deux logis. Au sommet, à l’Est et après les destructions de 1674, qui marquèrent la fin de cette antique demeure, les comtes de la Baume-Saint-Amour installèrent une dernière chapelle.

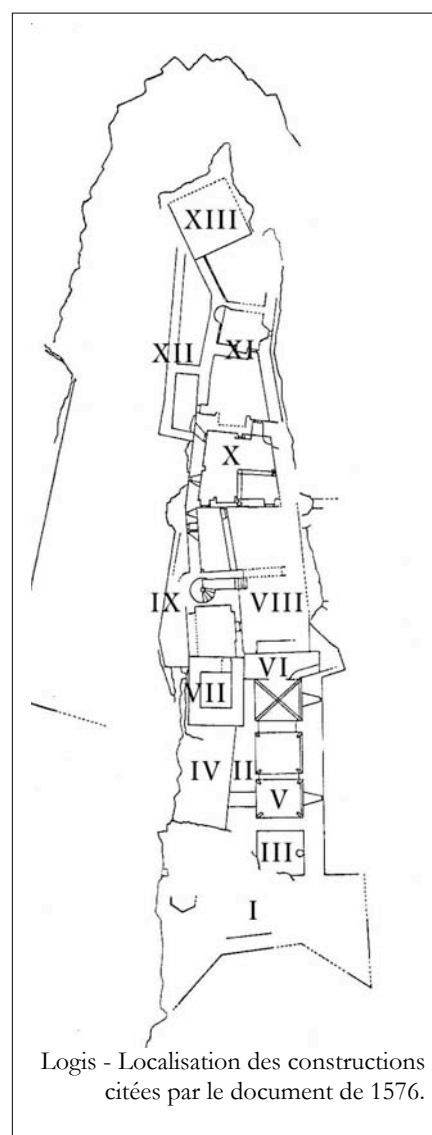
Quant aux armoiries au front de la poterne, nous devons exposer un peu de chronologie. En 1284, lorsque le comte Palatin Othon IV prend possession de Scey, il vient d’abandonner l’aigle d’empire pour le lion sur champ d’azur semé de billettes, armes de ses successeurs et si chères aux francs comtois. On ne connaît pas la symbolique de ce changement, tout au plus peut-on faire le rapprochement avec le lion de Scey, qui, même aux temps des Granvelle était gravé sur les mesures employées aux foires de Scey-le-Château. L’honneur à posséder ce site à la fin du XIII^e siècle était encore d’actualité, surtout face au redoutable oncle qu’était Jean de Chalon-Arlay ! L’Aigle apposée au-dessus de la poterne, était celui de Philippe de Vienne, seigneur de Scey lors des travaux entrepris en 1494.

La Tour Montsoufflot (XIII)

“La tour de Montsoufflot et la ramure d’icelle tour...La tour de Montsoufflot contient douze toises de lave...”

Nous terminerons cette visite par la bien nommée, Montsoufflot, brisant à la pointe de l’éperon vent d’Ouest apportant la pluie et Bise glacée du Nord. Seule la prelière assise nous est parvenu, cousin par son appareil de la tour Saint-Denis, elle représentait le nouveau centre de pouvoirs instauré lors du partage à la fin du XII^e siècle.

“La muraille entre le corps de logis des chambres neuves et la galerie sur le Treulle...Un arc soutenant un bout de la muraille, entre la galerie sur le Treulle et lesdites chambres neuves...Item un autre grand arc soutenant l’autre bout de ladite muraille du côté de la porte (poterne)...Item deux autres arcs en la voûte sur la descente dudit Treulle...”

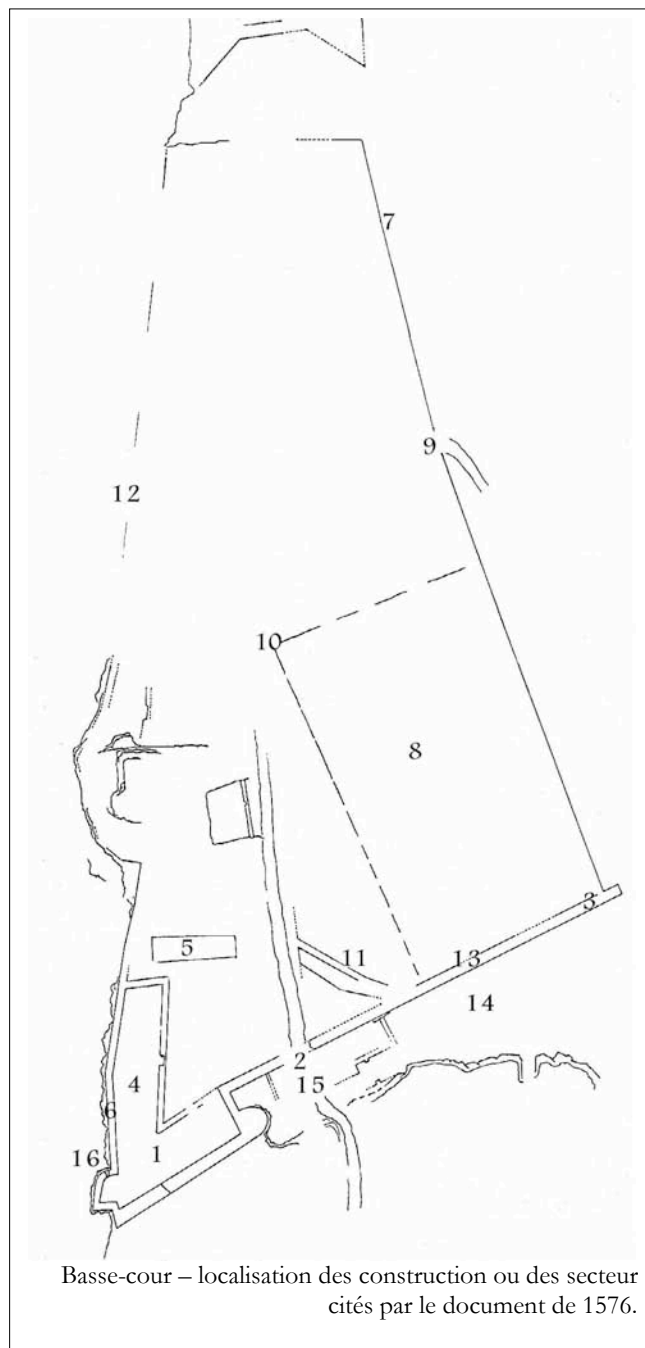


Le secteur de la basse-cour en 1576

Les mentions éparses puisées au fil du document confortent l'interprétation des vestiges existants et suppléent parfois à leur disparition. C'est la topographie de la basse-cour qui nous est livrée partiellement à travers un texte précisant portes et ouvertures, comme l'identification nominales d'espaces bâti ou ouvert qui confortent ou relaient l'interprétation archéologique et architecturale.

“(…) la grande porte [?] de la basse-cour dessous du costel de la grange[1] (...) Item les portes du grand portal [2] et de la poterne devers Chassagne [3] (...) Item en l'escurye [4] il y a deux portes de sappyn (...) Item cynq portes pour l'usage du jardyn [?] (...) Item pour le tabernacle et saulx de fer de la citerne [5] de la grand court ...”

“Premièrement aux escuries [4] devers Chassagne, il y a eu tout couvert de laves quatre vnygt quatre toises (...). Une ramure en rabaissier au long de la grange [1] servant pour les escuyeries [4] (...) Les murailles [6] de l'escuyerie [4] joignant a la grange [1], contient en tout vnygt huit toises (...). Toutes les murailles et votes du fourg [?] de ladite grange [1] contiennent vnygt toises (...). Le pand de muraille [7] commençant sur le bord du fossé devant le donjon jusqu'au bout du jardin [8] devers Chassagne, contient en tout quatre vnygt toises et unq quart (...). Audit pand de muraille, il y a une porte de pierre de taille [9] servant pour descendre au chemin d'Ornans (...). Toutes les petites murailles [10] dois le portal jusque a la vote ou l'on met les violettes [11] (?) y comprenant ladite vote et les murailles alentours de long et travers du jardin prenant les degrés pour murailles y comprenant aussi les murailles [12] sur le bord de la roche du costé de la vigne jusque a la vieille muraille [?] y compris aussi la petite muraille du petit verger au cing du chemyn [?]. (...) La porte et les deux fenestres de ladite vote des violettes (...). La grosse muraille [13] et la cloison [?] de la basse-cour du costé de Chassagne haut en fondement que hors de terre du bolvard [14] commencé du costé de Mazières. La coryne commence et appendante audit bolvard régnant jusque au bolvard des escuyeries. Ledit bolvard y compris et jusque au quarro du pignon proche de la citerne du costé des vignes contient en tout quatre vnygt neuf toises et demy (...).”



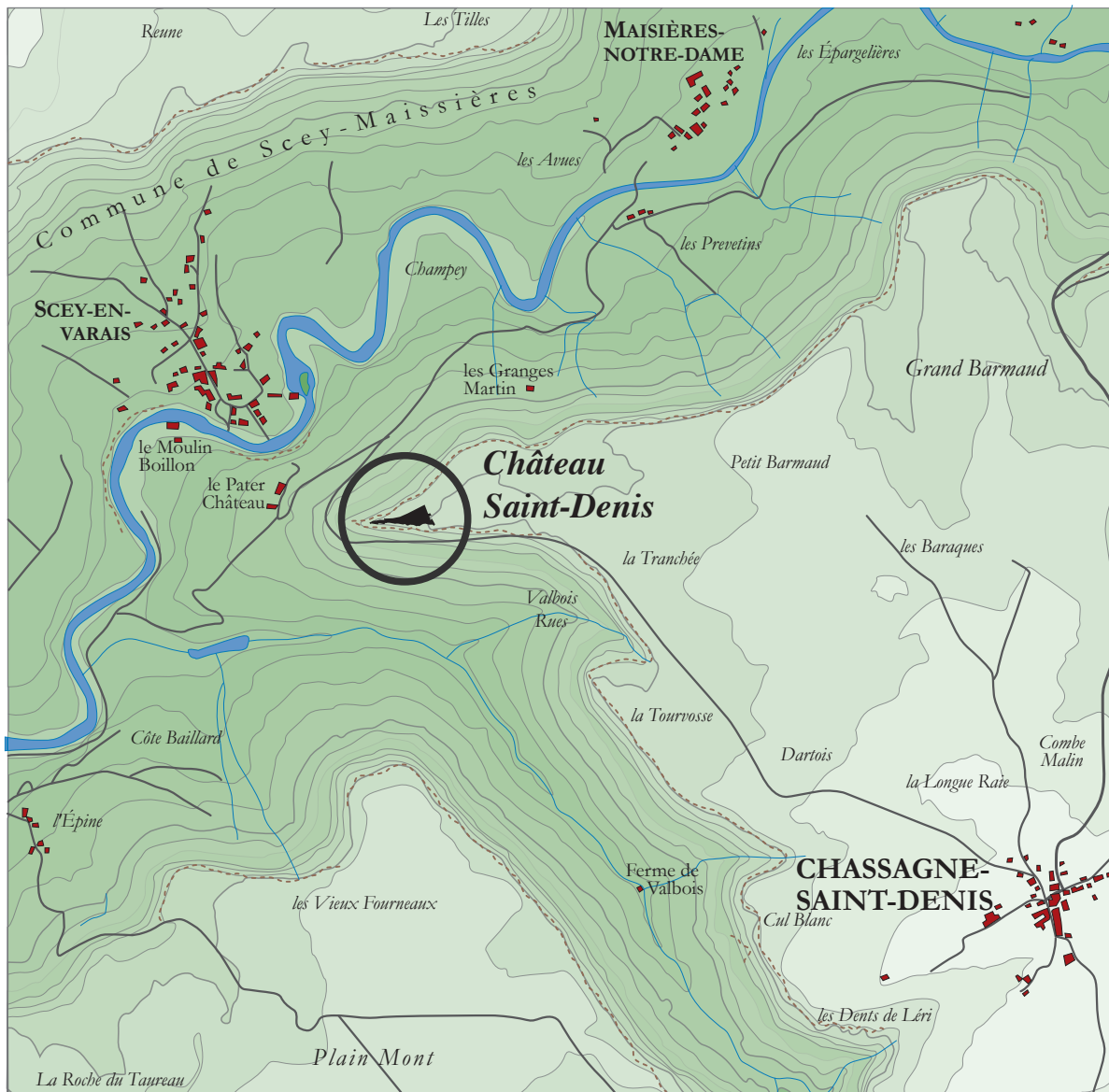
Basse-cour – localisation des constructions ou des secteurs cités par le document de 1576.

“Taille estant audit pand de muraille et bolvard. A sçavoir au commencement du bolvard devers Mazières une porte (...). Le portal estant en la coryne etre ledit bolvard avec la poterne et les gennes pour unq pont levy [15] (...). En ladite coryne et muraille du bolvard desdites escuyeries il y a trois fenestres rondes, deux carrées et cynq cannyères et des privés [16](...). La muraille comme pour la cloison du dedans du bolvard desdites escuyeries a de longueur quatorze toises et d'hauteur deux toises

que revient en tout a vyngt huvt toises y compris les deux pignons au fer (...). Item il y a les murailles des dites escuyeries seize toises de gargoles au fer (...). Item desdites murailles il y a quatre portes et trois fenestres (...). La citerne ayant quatre toises de longueur deux de largeur et trois (?) de profondeur bien cymenter revestue de margelle et des gargolles de pierres pour poser le corps de cuyvre pour prendre l'eau en ladite citerne.”

1.1.4 Description sommaire du monument □ topographie et plan □

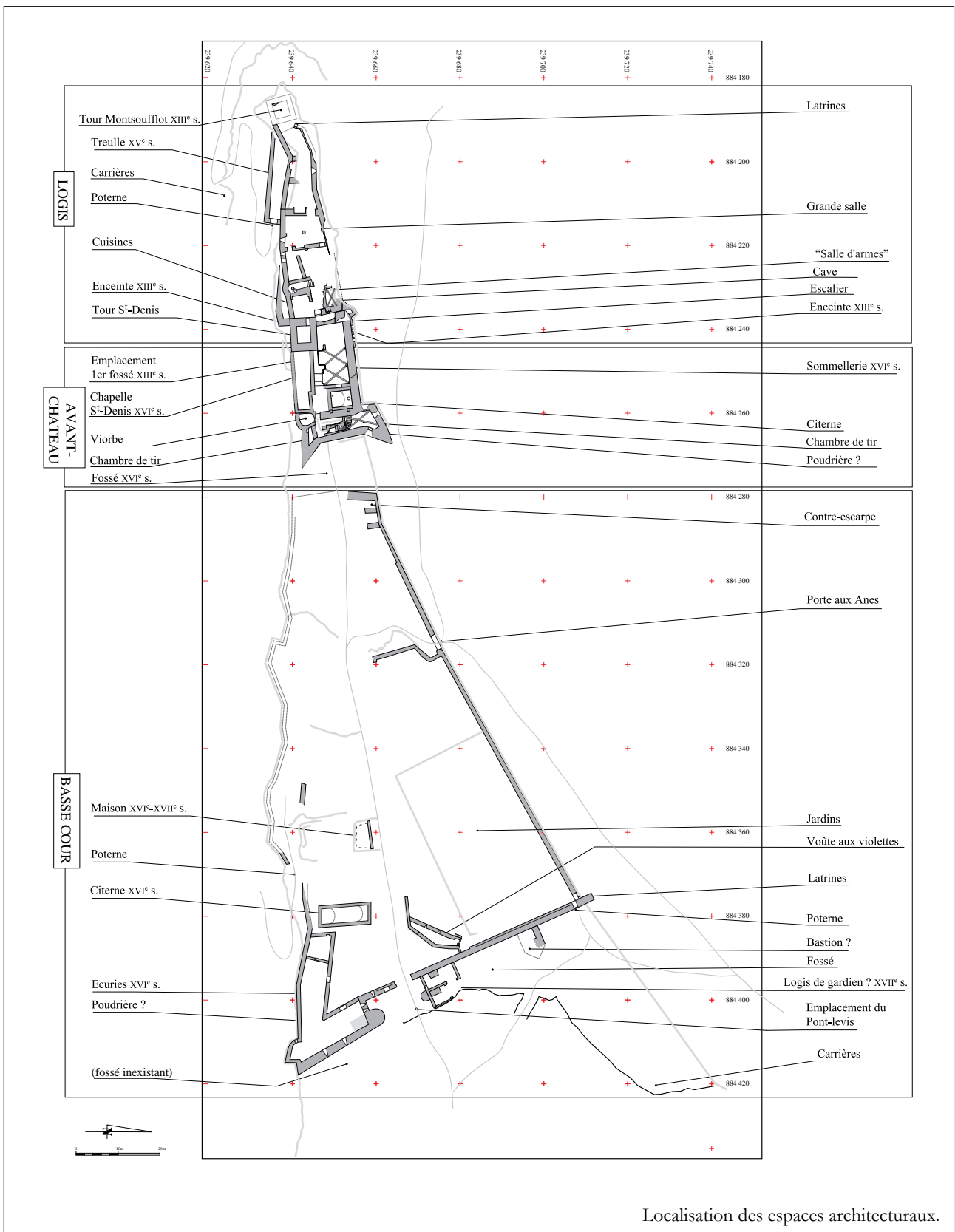
A mi-chemin entre Besançon et Pontarlier, le château occupe le sommet d'un éperon rocheux dont l'altitude décline d'Est en Ouest, de 496 à 478 m. Il domine au nord la vallée sinueuse de la Loue et au sud le ravin de Valbois, profonde vallée, étroite et encaissée, issue d'une formation géologique caractéristique du Massif Jurassien □ la reculée.



Extrait de la carte I.G.N. 1/25.000^e.

Le château de Sceaux se décompose en trois sous-ensembles □ la basse-cour, l'avant-château et le logis. Ces trois parties peuvent recouvrir des séquences chronologiques distinctes mais pas obligatoirement.

⁵ BULLY (S.) et GUYOT (S.), *Chassagne Saint-Denis, Château de Sceaux dit Castel Saint-Denis, Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation 1999/2001*, document final de synthèse, 2001, 90 p.



Localisation des espaces architecturaux.

⁶ Un premier plan masse de l'ensemble de la forteresse à été dressé par J.-M. Croizat lors de ses travaux. En 1998, un relevé de géomètre a permis d'en rectifier les approximations par l'utilisation d'un tachéomètre. Le plan de référence actuel est donc une adaptation du relevé triangulé de J.-M. Croizat à un canevas de points dressé par le géomètre. L'ensemble a été informatisé par J.-J. Schvien (1999), I. Dard (2003) et S. Guyot ainsi que M. Carlier (2004).

• La basse-cour est un vaste espace trapézoïdal de 78 m à l'Est, 22 m à l'Ouest, pour une longueur de 112 m soit une surface d'environ 5600 m². Elle est bordée dans son quart nord-est par un fossé et des constructions qui l'occupent au XVII^e siècle. L'entrée principale à l'Est est sous le contrôle d'un, puis de deux flanquements semi-circulaires. Une première poterne est percée dans l'enceinte ouvrant sur le fossé, une seconde donnait sur un sentier vraisemblablement très escarpé le long du ravin de Valbois. Depuis le flanc nord, on accède à la basse-cour par une entrée secondaire appelée "la porte aux Anes". L'enceinte, très inégalement conservée, est surtout présente sur les côtés est et nord. Parmi les constructions occupant la basse-cour, on identifie les écuries et ses dépendances forge (?), citerne, des maisons aristocratiques⁷ et une construction voûtée — appelée "voûte aux Violettes" — dont l'usage nous échappe. L'ensemble de la basse-cour et de ses constructions n'a guère livré d'indices permettant d'envisager une datation en-deça du XVI^e siècle.

• L'avant château est à l'articulation entre la basse-cour à l'Est et le logis à l'Ouest. Un large fossé le sépare de la basse-cour. En prenant en compte le fossé cette partie mesure 42 m de longueur par 16 m de largeur soit une surface d'environ 672 m². Les bâtiments s'organisent autour d'une cour⁸ au sud se trouvait la chapelle, à l'Est le front d'entrée et à l'Ouest le nouveau logis. Occupant le fossé médiéval, la sacristie et la sommellerie règnent sous la chapelle et la plate-forme. La sommellerie est bordée à l'Est par une citerne. Comme la basse-cour, la construction de cet ensemble appartient au XVI^e siècle.

• Le logis neuf, adossé contre la tour Saint-Denis, marque l'entrée dans la partie résidentielle du château appelée le logis ou encore le *pallas*. Il est cantonné par deux tours maîtresses (Saint-Denis et Montsoufflot) sur 60 m de longueur pour une largeur moyenne de 14 m. Montsoufflot n'existe plus qu'à travers ses fondations. Le *pallas* est agrandi à la fin du Moyen Age par l'adjonction d'un nouveau corps de bâtiment, le Treulle, au sud de l'éperon rocheux. La surface totale est alors d'environ 840 m². Cette dernière construction, toute en verticalité, révélerait partiellement sa fonction à travers la déformation de son toponyme, Treulle, *traje*, le passage... Un cheminement en partie rupestre conduit en effet à la poterne du *pallas*. Parmi les ruines, on distingue les vestiges de la grande salle ou salle d'arme, de la vieille cuisine ou encore des chambres neuves. Le Treulle, de la fin du Moyen Age, est adossé à des constructions plus anciennes dont certaines, comme la tour Saint-Denis appartiennent aux XII^e-XIII^e siècles.



Cliché est du château, depuis le ravin de Valbois.

1.2 Présentation du chantier

1.2.1 Rappel des motivations et des modalités de l'intervention

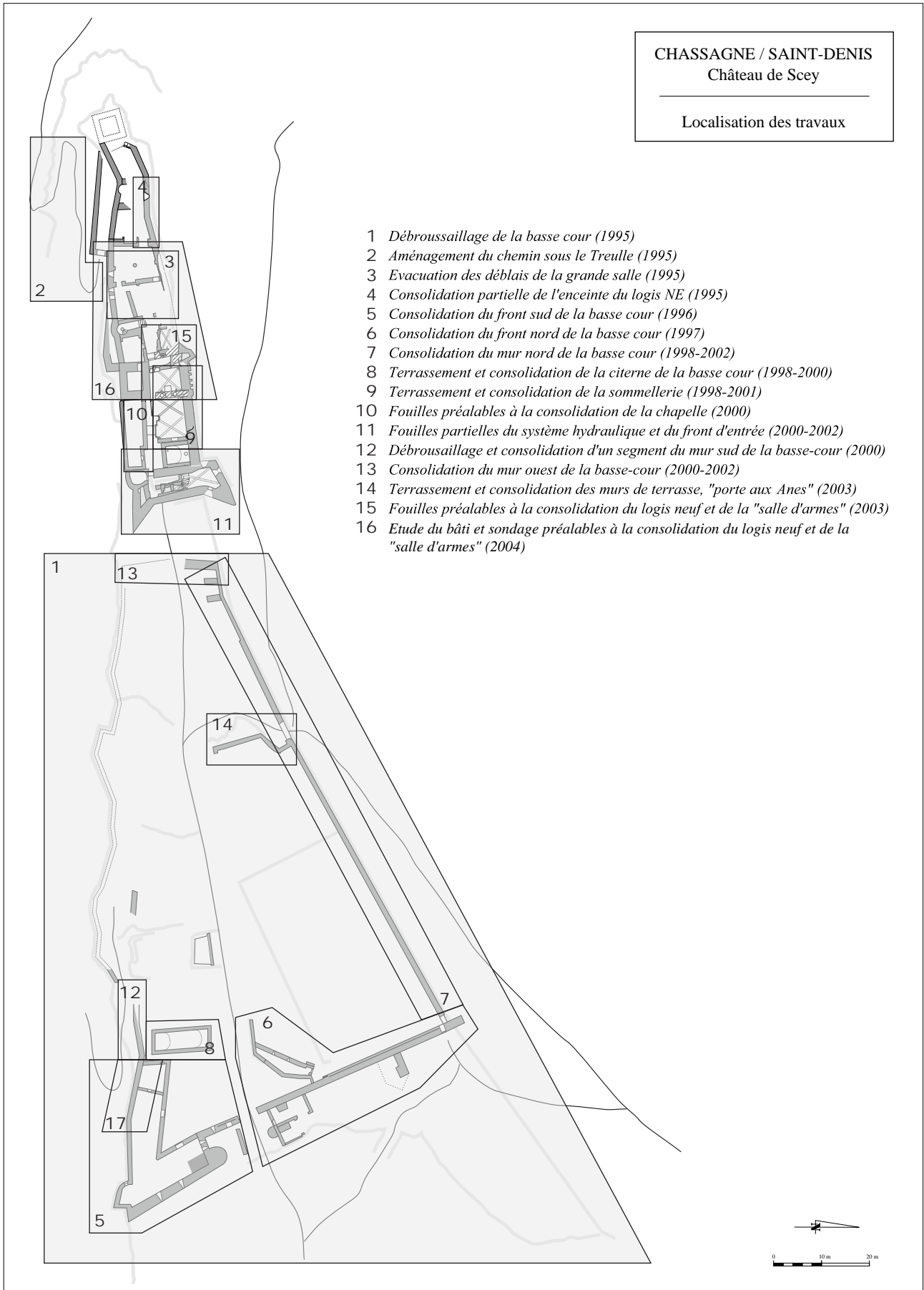
Dès 1985, un chantier de jeunes bénévoles dirigé par Jean-Marie Croizat⁸ avait permis de mettre en évidence l'intérêt patrimonial du château de Sceaux justifiant son classement Monuments Historiques en 1987. Le site était déjà considéré comme un patrimoine à préserver dans les années 1909-1931 où un lourd programme de consolidation est engagé. On identifie ces travaux sur, notamment, les arrachements stabilisés de la tour Saint-Denis. En 1995, une intervention lourde est mise en œuvre, le chantier de jeunes bénévoles cédant la place à une association de réinsertion⁹. La première année est consacrée au déboisement et au "terrassment" de l'espace palatial. Les travaux de

⁷ Dont l'une a été fouillée en 1986.

⁸ De l'association ARCHE.

⁹ Alternative Chantiers Franche-Comté.

consolidation à proprement parlé débuteront la seconde année et porteront sur la basse-cour, dans le secteur des écuries. Depuis 1997 sont traités conjointement les secteurs de la basse-cour —enceinte et citerne— et de l'avant château —sommellerie, plate-forme, chapelle et front d'entrée. L'année 2000 a vu l'achèvement d'un premier programme quinquennal poursuivi par un second depuis 2001.



En 2002 et 2003, les travaux ont été menés sur la consolidation de l'enceinte nord, de la contre-escarpe ainsi que de la sommellerie. Durant la fin de l'année 2003, le logis a également fait l'objet d'un traitement consolidatoire ainsi que d'une intervention archéologique (secteurs 22 et 25).

Les partenaires du projet assurant le financement des travaux sont : la Direction régionale des Affaires culturelles, le Conseil régional de Franche-Comté, le Conseil général du Doubs, la Communauté de Communes du Pays d'Ornans. Le contrôle des travaux est assuré par Marc Wattel et Jean-Jacques Schwien, respectivement Architecte des Bâtiments de France et Maître de conférence à l'Université de Strasbourg ; l'encadrement technique et pédagogique est assuré par Alternative Chantiers. La coordination entre les différents partenaires est prise en charge par la Direction de la Culture, section Patrimoine du Conseil régional, représentés par Chantal Van Avermæt.

1.2.2 Prestations archéologiques

L'accompagnement archéologique est défini dans le cadre d'une convention établie entre le Service régional de l'archéologie et l'employeur (Maison de l'Architecture en 1999, A.C.F.C. en 2000/2001 et Centre national de la Recherche Scientifique en 2004). Il consiste principalement en :

- la couverture photographique avant, pendant et après les travaux dans les secteurs concernés ;
- relevés topographiques, plans et relevés pierre à pierre des élévations ;
- fouilles archéologiques ponctuelles ou plus systématique ;
- contrôle des décapages des cônes d'éboulis ;
- contrôle des prestations diverses (jointoyage, calibrage des moellons, respect de la chronologie relative des maçonneries consolidées, etc...).

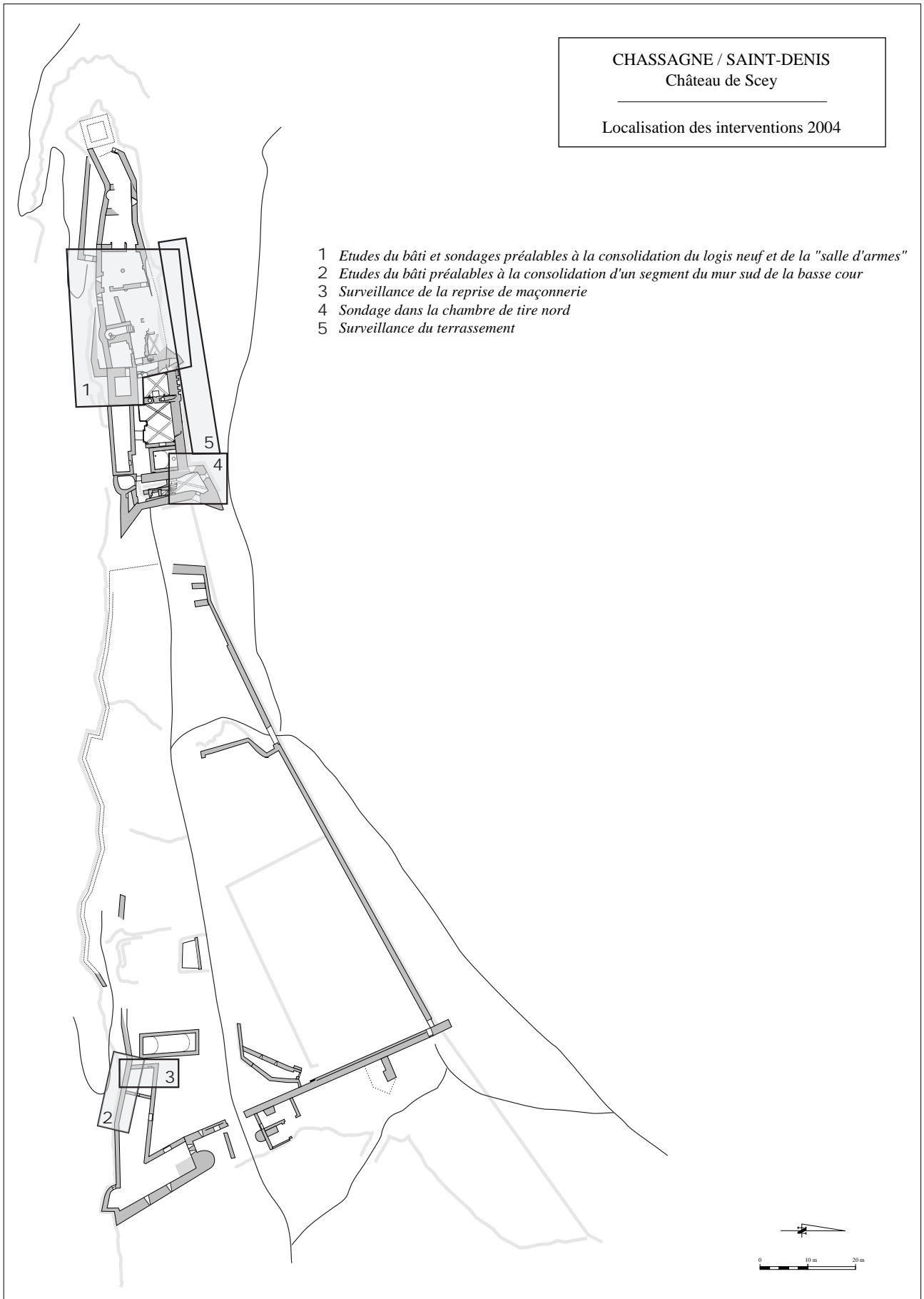
1.2.3 Objectifs et réalisations de la campagne 2004

L'accompagnement archéologique des restaurations engagées par Alternative Chantiers a été mené sur plusieurs secteurs dont la basse-cour, la sommellerie et le logis (voir détail des opérations).

La programmation fixée dès 2001 dans le cadre d'un programme quinquennal a essentiellement porté sur l'étude du bâti et les fouilles archéologiques.

- L'étude architecturale du site a été effectuée sur l'ensemble des structures comprises du secteur 22 au 28 soit 12 espaces architecturaux. Les maçonneries relevées au 1/20^e et informatisées au 1/50^e représentent environ 268 mètres linéaires soit près de 321 m² de parements traités, décriés et analysés. Les faits et les unités stratigraphiques ont été comptabilisés permettant d'individualiser chaque phase chronologique, datable du XII^e au XVII^e siècle.
- Les fouilles archéologiques ont été conduites sur 7 espaces architecturaux¹⁰ représentant un peu plus de 116 m² soit 58 m³ de fouilles fines. Préventivement, près de 10 m³ de matériaux de consolidation ont été retirés des espaces à traiter. Les divers relevés au sol ont permis de mener une étude comparative des niveaux de circulation d'une période antérieure au XIII^e jusqu'au XVI^e siècle. Ces relevés représentent un peu plus de 481 m². Les faits et les unités stratigraphiques ont également été identifiés dans des phases chronologiques antérieures au XIII^e jusqu'au XX^e siècle.
- L'accompagnement des travaux de consolidation a permis d'opérer en parallèle sur le mur d'enceinte sud de la basse-cour et sur la chambre de tir nord de l'avant-château. Un sondage profond pour trouver le sol a été opéré préventivement dans ce dernier espace. Enfin, le sentier pédestre au Nord a également fait l'objet d'une surveillance archéologique. Enfin, plusieurs interventions ont été effectuées durant les travaux afin de conformer les consolidations aux directives du Comité de pilotage.

¹⁰ Parmi ceux-ci, deux secteurs ne devaient pas être fouillés cette année (secteurs 28 et 27e).



Localisation des travaux effectués en 2004.

2 La basse-cour

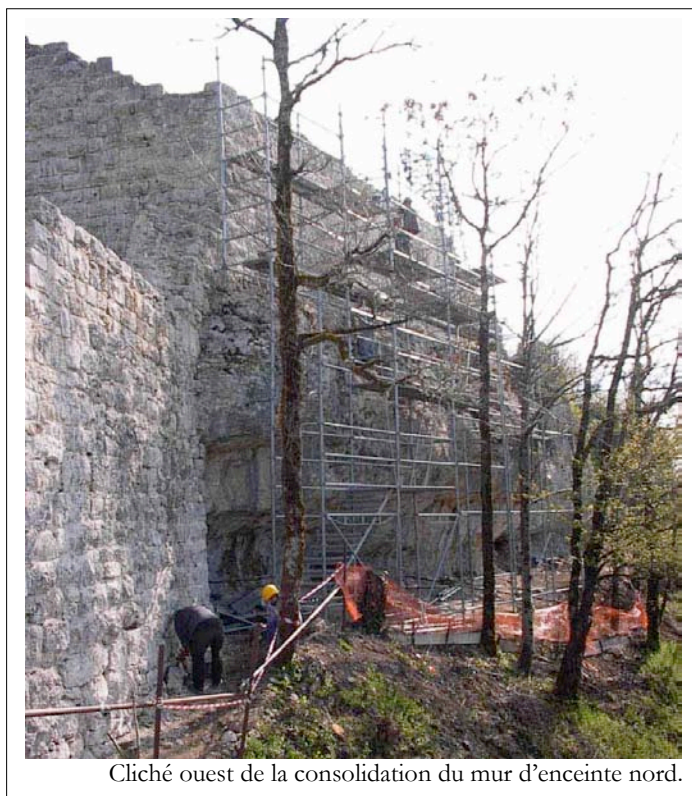
Les travaux circonscrits dans la basse-cour font suite à l'entretien des maçonneries, fixé dans le programme quinquennal de 2001. Ils consistent à l'enlèvement de la végétation et/ou au rejointoiement des structures dégagées et restaurées en 1996 pour le fond d'entrée sud de la basse-cour et en 1997 pour le front d'entrée nord de la basse-cour. C'est à ces occasions qu'un relevé du bâti et une description ont été menés. Ceux-ci ont été entrepris sur le parement sud du mur sud (MUR100) de l'écurie du XVI^e siècle. Il faut également noter qu'une partie non négligeable du parement interne a été remontée après son effondrement durant le désherbage.

2.1 *Le mur d'enceinte sud (MUR100)*

Les travaux de consolidation et de rejointoiement du parement sud du Mur.100 ont nécessité la pose d'un échafaudage important, fondé sur une plateforme compactée. Plusieurs encrages ont également été réalisés dans le massif rocheux sous-plombant la maçonnerie. L'étude a porté sur une surface de plus de 48m².

Le **MUR100** présentait sur son parement Sud un état sanitaire relativement satisfaisant. Seuls quelques blocs avaient éclaté sous l'action conjointe du gel et de l'eau.

Cet aménagement est assis directement sur la roche, à une altitude comprise entre 477,85 m et 482,25m N.G.F. La base du mur n'est pas à la même altitude à l'intérieur et à l'extérieur de l'écurie. Celui-ci suivant le dénivelé naturel de la roche du Nord au Sud. Le **MUR100** se présente comme un parement relativement impressionnant (4,10m de hauteur pour 12,65m de largeur). Il est conservé sur une hauteur importante pour le site, et il est de plus bâti sur une falaise de crête, donnant une hauteur conservée par rapport au sol de 10,60 m.



Cliché ouest de la consolidation du mur d'enceinte nord.

Occupation du XVII^e siècle

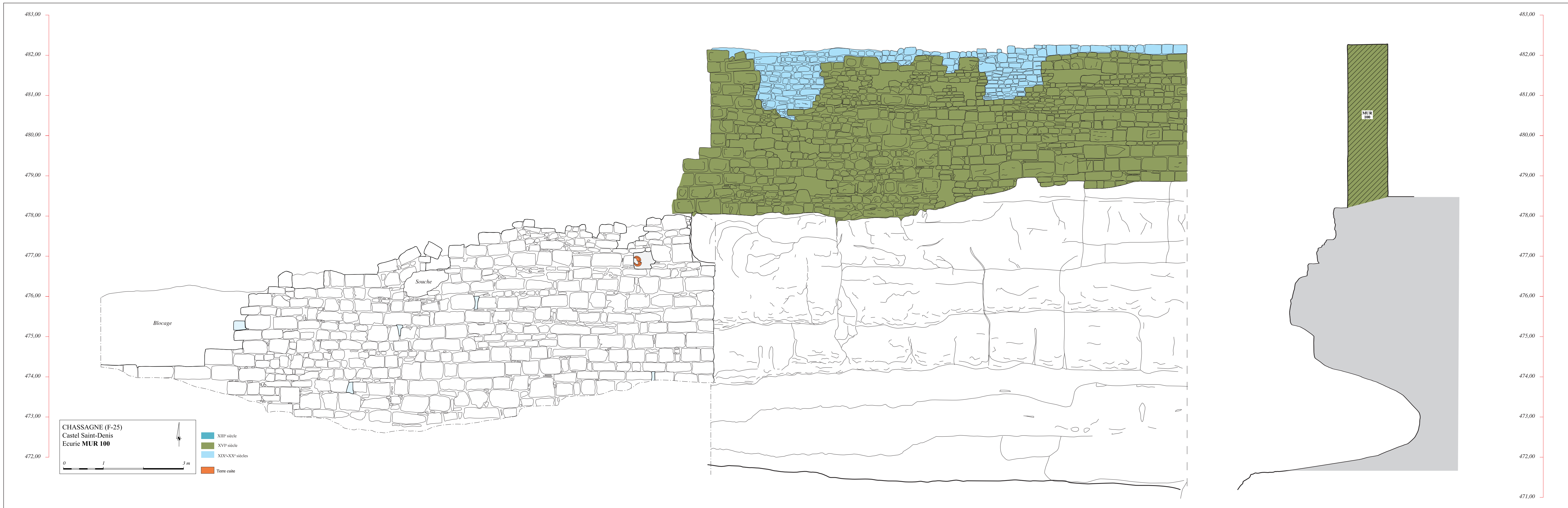
Le mur est en surplomb sur une falaise, très creusée. Elle fait partie de la ceinture de crête de la reculée de ravin de Valbois. Le parement sud possède un aspect relativement massif avec des chaînages d'angles et la base du mur constitués de grand appareil. Un grand nombre de blocs comportent des bossages ce qui accentue encore cette impression de résistance. Le parement s'élève à l'extrême fin du rocher. Aucun appui n'est donc possible à sa base et toute circulation à sa base directe est impossible. Le rocher est relativement irrégulier, sa base s'inscrivant entre 471,20m et 471,70m N.G.F. Pour contrer cela quelques assises de moellons ont été placées de manière à rattraper l'horizontal. La base proprement dite est formée de blocs calcaire en grand appareil, et plus particulièrement dans sa partie est. Ces pierres sont équarries de manières relativement grossières, la face visible étant *a priori* dressée au pic. Entre les blocs de grand appareil des calages de moellons équarris permettent la cohésion de l'ensemble. Afin d'éviter toute dégradation par les infiltrations d'eau la base du mur est largement percée de chantepleures.

Le chaînage d'angle est beaucoup plus soigné que le reste du parement. Il est aussi quasi exclusivement constitué de grand appareil à bossage. Les assises sont ici très régulières. C'est aussi le cas de l'articulation au niveau du changement de direction du mur. Un chaînage constitué de gros blocs assure la cohésion de l'ensemble. Les pierres sont ici légèrement moins bosselées que dans le chaînage ouest. Sur l'ensemble du parement les assises, si elles sont perceptibles, sont assez irrégulières tant au niveau de l'épaisseur des blocs que du respect de l'horizontalité. Seules quelques assises de rattrapages laissent entrevoir des niveaux d'arrêt de chantier. Elles sont généralement constituées de petits moellons équarris et allongés. Sur l'ensemble du parement, les joints sont assez épais. Toutefois, l'aspect très lavé du parement ne nous donne que très peu d'indications sur l'état primitif de ces joints. Quelques éléments nous laissent cependant supposés que ceux-ci étaient légèrement beurrés. La partie supérieure du parement a été visiblement reprise lors d'une restauration ancienne. Cette réparation faite d'éléments de petites dimensions tranche assez nettement avec le parement d'origine. De plus ces moellons équarris sont disposés en assises trop régulières ce qui les rend visibles.

La restauration ancienne a consisté en la reprise de la partie sommitale du mur et dans le comblement de deux empêchements. Nous ne pouvons exclure totalement que ces zones comblées étaient des ouvertures. En effet la position de ce mur rend possible l'adjonction de fenêtres sur l'extérieur, sans que cela remette en cause définitivement le caractère défensif de l'enceinte. Ces percements s'ils ont eu lieu étaient tout de même à huit mètres du sol. L'hypothèse poursuivie jusqu'alors est que nous serions sur le mur Sud des écuries. Cette fonction paraît assez éloignée d'un grand besoin de lumière. On ne peut toutefois exclure qu'une pièce soit venue couvrir celle-ci. Ce parement, même s'il est dans une zone peut facile d'accès, est défendu par un petit nombre d'ouvertures de tirs. A l'Est, une canonnière défend seulement une partie du parement, aujourd'hui ruiné, ce qui limite considérablement la lisibilité des défenses anciennes.

Consolidation contemporaine

Son épaisseur prouve que nous ne sommes pas en présence d'un mur strictement défensif, sa taille étant uniquement motivée par la hauteur de l'élévation, et le souhait de maintenir au mieux la stabilité de l'ensemble. Cette construction du XVI^e siècle ne semble pas différente des autres élévations de la basse cour. Seul sa position surplombante est originale. L'action d'Alternative Chantier fut assez limitée sur ce parement. Après un nettoyage des joints et une purge des éléments de maçonneries trop dégradés, le rejointoiement a été réalisé au mortier de chaux. Le choix s'est porté sur des joints assez couvrants, sans être beurrés, ce qui ne nuit pas à la qualité du parement. La tête du mur après nettoyage a été cimentée.



3 L'avant château

L'étude de l'avant château a été réalisée essentiellement durant de 1999 à 2003. Cette année, seule la chambre de tir a fait l'objet d'études. Celles-ci ont consisté à la surveillance des travaux d'Alternative Chantiers, occupé à la consolidation et la réfection des murs mais également de la voûte.

3.1 *Le mur d'enceinte nord (MUR302) de la sommellerie et la percée d'escalier (MUR 306)*

Les travaux archéologiques successifs engagés dans la chambre de tir nord depuis 2001 ont permis de mettre en avant une salle de plan grossièrement trapézoïdal. L'étude de celle-ci avait en 2002 admise la consolidation et la réfection de la voûte (VOU337) ainsi que des murs limitrophes la bordant (MUR360, 364 et 331). Durant l'année 2004, l'édification d'une nouvelle voûte —en deux étapes— a été achevée, reconstituant par conséquent le volume de la chambre tir du XVI^e siècle.

Durant ces travaux, le suivi archéologique a été motivé par plusieurs éléments :

- la recherche des éventuels niveaux de circulation (compléments de la fouille de 2001) ;
- l'étude des maçonneries afin de compléter ou de vérifier le volume originel de la chambre de tir ;
- la surveillance de la reconstruction d'une voûte identique, que ce soit dans sa forme que dans ces dimensions.

Si le troisième point n'a nécessité que peu de surveillance, le premier point (niveaux de circulation) s'est avéré plus délicat. La puissance importante des remblais (+2,30 m de hauteur), constitués de blocs non taillés et des claveaux de la voûte originelle a fait l'objet de deux traitements. Ainsi, la fouille par palier de sécurité a été opérée préventivement par sondage par l'équipe archéologique, complétée et achevée postérieurement, en l'absence de niveaux de circulation, par l'entreprise Alternative Chantiers. Celle-ci sera intégrée au rapport de l'année prochaine.

L'absence de niveau de circulation et l'altitude basse du substrat n'ont pas permis de fonder le mur de soutènement prévu dans l'angle nord-est. Cette maçonnerie avait été envisagée dès la fin 2003 pour étayer les trois linteaux fendus successifs afin d'achever la construction de la voûte (VOU337). Ainsi, au vu de ces deux difficultés, le Comité de pilotage n'a pas maintenu cette édification mais plutôt celle d'une poutre armée (invisible depuis la chambre de tir) au-devant des linteaux ainsi que d'un radier à leur sommet. L'ouverture OUV361 a également fait l'objet d'un traitement identique, à savoir la construction d'une poutre en béton armée dans la fourrure du mur.

Malheureusement, il est à déplorer qu'Alternative Chantiers n'a pas respecté les décisions du Comité de pilotage, en excavant jusqu'au rocher, détruisant de manière irrémédiable les couches et les niveaux archéologiques de la chambre de tir encore conservés. Le Comité de pilotage demande (en réunion du 4 novembre 2004) le comblement par de la terre fine de la chambre de tir afin de ne pas altérer les quelques traces encore visibles du niveau de sol et d'une maçonnerie d'orientation est-ouest.

4 Le logis (secteurs 23-27)

4.1 *Etat des lieux*

La description s'est conduite sur les structures apparentes. Les murs difficilement accessibles ont seulement fait l'objet d'une description, sans les mesures d'usage. En outre, le fond de plan utilisé ainsi que les coupes sont réalisés en triangulation, mais ne sont pas corrigés par un tachéomètre. Par conséquent, des erreurs sont probablement à déplorer.

4.1.1 *Inventaire des niveaux et des faits*

Niveaux

Les vestiges nous ont permis de déceler neuf niveaux verticaux de circulation. Le sol actuel de la cuisine et de la grande salle nous sert de référence c'est le Niveau 0 (rez-de-chaussée). Les étages supérieurs se remarquent essentiellement dans la tour Saint-Denis. Ce sont les niveaux 0 à +5, soit le rez-de-chaussée, quatre étages et les combles. En ce qui concerne les niveaux inférieurs, ils sont remarqués dans la partie est du Treulle et vont du niveau -1 à -3. Seul le sous-sol -3 est aveugle.

Niveaux

- +5 combles de la tour Saint-Denis
- +4 étage de la tour Saint-Denis
- +3 étage de la tour Saint-Denis
- +2 étage de la tour Saint-Denis et du logis
- +1 étage de la tour Saint-Denis et du logis
- 0 rez de chaussée actuel de l'ensemble du château seigneurial
- 1 premier sous-sol du Treulle et du logis
- 2 deuxième sous-sol du Treulle et du logis
- 3 troisième sous-sol du Treulle.

Les différentes observations sur le terrain montrent une relative homogénéité dans les niveaux supérieurs. Cependant dans les détails, des nuances apparaissent en particulier pour les subdivisions de la grande salle ou *pallas* et du logis.

Pour les périodes les plus anciennes, plus précisément la fin des XII^e et XIII^e siècles, les structures sont sans équivoque, parfaitement distinctes des autres états. Elles sont constituées par un grand appareil taillé comportant de nombreux bossages. Trois secteurs médiévaux se distinguent la tour Saint-Denis (secteur 23), le *pallas* (secteur 27), la tour Montsoufflot (secteur 34), les enceintes sud et nord (secteur 28).

Le deuxième état attribuable au XV^e siècle se situe davantage dans les parties inférieures. En effet, l'ensemble du Treulle est attesté de cette époque. Il s'agit d'un appareil plus petit que le précédent. Les blocs en calcaire rosâtre sont parfaitement posés en appareil simple ou réglé, disposant de joints maigres.

Le troisième et le quatrième états datables de l'Époque moderne sont visibles sur l'ensemble du site, tant les réparations ou les transformations sont nombreuses. L'état III surmonte l'ensemble des murs les plus anciens, à l'exception de la tour Saint-Denis et de la tour Montsoufflot. L'état IV représente les modifications de l'état III —bouchages d'ouvertures, etc. Dans les deux cas, les structures sont en petits et grands appareils assisés équarris. Les joints au mortier de chaux sont maigres. Des enduits muraux internes blancs sont observables dans le logis.

Le dernier état indique les diverses restaurations engagées par plusieurs acteurs, notamment J.-M. Croizat et les salariés d'Alternative Chantiers, depuis la découverte des vestiges dans les années 80. Elles ont été réalisées. Ces consolidations sont relativement bien discernables parmi les maçonneries

initiales. En effet, la taille excessive des pierres et l'emploi régulier des liants cimentés sont aisément visibles, comme le prouve les nombreuses surfaces bleutées et orangées sur les planches phasées. Il faut également signaler la présence d'une plaque en ciment, ce qui démontre des stabilisations au début du XX^e siècle dans les niveaux les plus bas du Treulle.

Niveau +5 (combles)

Observable uniquement dans les combles de la tour Saint-Denis, ce niveau dispose d'un sol sur poutres, où seuls les ressauts périphériques sont visibles, et d'un voûtement de pierres. Une fenêtre en chien assis (**FEN404**) s'ouvre sur l'Est.

Niveau +4 (4^e étage)

A l'instar du précédent niveau, il est uniquement visible dans la tour Saint-Denis et comporte un sol sur poutres, où les ressauts périphériques sont les seuls discernables. Ce niveau possède également deux fenêtres, l'une au Nord (**FEN 409**) et l'autre à l'Est (**FEN403**).

Niveau +3 (3^e étage)

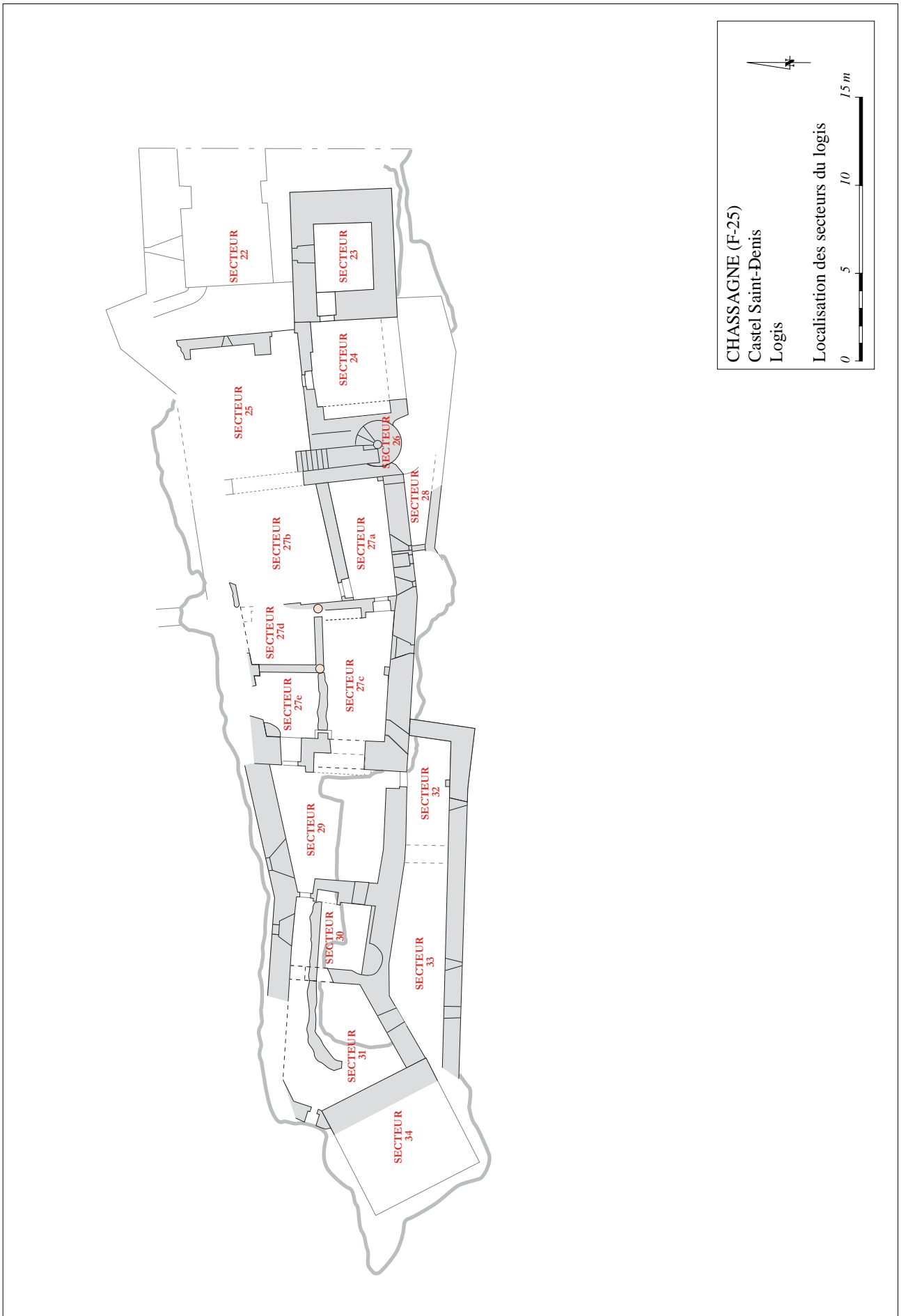
Egalement observable dans la tour Saint-Denis, ce niveau à une circulation qui s'effectue sur un sol sur poutres, éclairé par deux fenêtres, l'une au Nord (**FEN 408**) et l'autre à l'Est (**FEN 402**).

Niveau +2 (2^e étage)

Le deuxième étage est perceptible dans la tour Saint-Denis mais également dans le logis. Dans ce dernier, seules quelques parties sommitales sont appréciables. Ce niveau possède un sol sur poutres, deux corbeaux juxtaposés au Sud, un ressaut au Nord dans le secteur²⁹ et des réservations dans le secteur³⁰. En revanche, la tour dispose du premier sol sur voûte, probablement d'arêtes. En effet, des réservations d'encrage sont encore visibles sur la face interne du **MUR400**. Aucune ouverture n'est constatée dans le logis. En revanche, deux ouvertures sont constatées, l'une au Nord (**FEN407**) et l'autre à l'Est (**FEN401**).

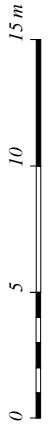
Niveau +1 (1^{er} étage)

Les commentaires sont quasi similaires à ceux du niveau +2. Toutefois, la tour Saint-Denis ne possède pas d'ouverture à cet étage, contrairement au secteur³⁰ du logis qui dispose d'une fenêtre au Nord (**FEN467**), d'une porte à l'Est (**POR462**) ainsi que d'une cheminée (**CHE463**). En outre, le secteur³¹ est doté d'une porte mais au Sud (**POR473**). Ce dernier niveau contient un sol sur poutres.



CHASSAGNE (F-25)
Castel Saint-Denis
Logis

Localisation des secteurs du logis



Localisation des secteurs du logis.

Niveau 0 (rez-de-chaussée)☐

L'ensemble du château seigneurial est représenté dans cet étage. Tout d'abord, la tour Saint-Denis a une porte donnant à l'Ouest (**POR**☐411) et une fenêtre au nord (**FEN** 406). La cuisine (secteur☐24) a une grande cheminée à l'Ouest et une porte au Nord (**POR** 419). Elle est également dallée. Le mur sud (**MUR**☐413) est absent (les fondations n'ont pas été visitées). Le secteur☐25 est coupé par un important amas de pierres, provenant probablement des nombreux travaux archéologiques. Une porte (**POR**☐423) et une fenêtre (**FEN**☐426) sont inventoriées dans le **MUR** 425. Cette pièce est dallée. L'escalier à l'Ouest de la cuisine, partiellement sous les broussailles, est difficilement discernable. Les comparaisons entre le plan et le terrain font état de divergences☐ la partie haute et le nombre de marches différentes. La Grande Salle ou *pallas*, secteur☐27, est subdivisée en plusieurs secteurs appelés a, b, c, d et e. Ces divisions modernes et récentes ainsi que des percements d'ouvertures au Sud (**FEN** 433-436 et 444) ont marqué l'aspect initial du *pallas*. En revanche, dans celles du Nord (**FEN** 454) et l'emplacement de la porte située à l'Ouest (**POR**☐455) semblent contemporaines de la construction originelle. Les murs de refend internes recourent et cèlent deux colonnes (**COL** 442 et 448) et deux pilastres de retombés de voûtes. Ils ont également servis à fonder les portes (**POR**☐443 et 440) et la cheminée (**CHE**☐441) située à l'Est. Les secteurs☐27a, 27b et la partie sud de le secteur☐27c sont dallés de pierre et de carreaux. Les secteurs☐27e et 27d sont entièrement recouverte de végétation. En entrant dans les trois pièces du logis, nous pouvons apercevoir cinq fenêtres (**FEN** 463-464, 466-467 et 472) au Nord et quatre portes au Sud (**POR** 459, 473-474 et 479). Ces dernières donnent accès au Treulle à ce même étage et une autre en sous-sol (**POR**☐479). Un mur (**MUR**-471) et un "murgé" divisent longitudinalement les secteurs☐30 et 31. Seule la partie sud du secteur☐30 compte un sol sur voûte. Le Treulle comporte trois ouvertures (**FEN**-303-305) au Sud. A son extrémité est, la **PIL**☐306 indique un plafond en voûte à croisées d'ogives quadripartites. En revanche, seules deux travées sont perceptibles. Le ressaut où prend appui le pilastre indique un sol sur plancher. Enfin, seul le mur est de la tour Montsoufflot est visible.

Niveau -1 (1^{er} sous-sol)☐

A l'exception des structures proches de la sommellerie, seul le secteur du Treulle est inscrit. Les ouvertures donnant sur l'extérieur sont au nombre de cinq (**FEN**☐485, 487-489 et 494). Une seule porte est répertoriée (**POR**☐482). Le **MUR**☐495 chaîné au **MUR**☐485 est entièrement ruiné. A l'extrême ouest, l'**ARC**☐492 identique à l'**ARC**☐483 prend appui sur la tour Montsoufflot et le **MUR**☐491. Par ailleurs, ce dernier n'est que partiellement chaîné au **MUR**☐458. Les secteurs☐32 et 33 disposent d'un sol sur plancher. N'oublions pas l'enceinte médiévale à l'Est, difficilement accessible.

Niveau☐2 (2^e sous-sol)☐

Ce dernier est quasi identique au niveau précédent. Seul le nombre des ouvertures varie de cinq à trois fenêtres inventoriées (**FEN**☐496-498). Les réservations dans le **MUR**☐485 indiquent un sol sur plancher dans la partie ouest et probablement un sol sur voûte dans la partie est.

Niveau☐3 (3^e sous-sol aveugle)☐

La seule ouverture visible et correspondant à ce niveau est la poterne armoriée (**POR**☐500). Les deux espaces identifiés sont aveugles, sans possibilité d'accès. Le **MUR**☐495, entièrement ruiné en partie supérieure, fait fonction de mur de soutènement. Enfin, le **MUR**☐490 est *a priori* entièrement restauré.

4.1.2 *Liste des faits*

Les éléments architecturaux identifiés représentent 107 Faits répartis de façon disproportionnée dans les treize secteurs reconnus —de 23 à 34☐ suite de la numérotation des années précédentes— en neuf niveaux —de +5 à -3. (un rez-de-chaussée, quatre étages, une comble et deux sous-sols).

FAIT et US bâti

MUR321 mur est du secteur22.

Petit et moyen appareil; liant mortier de chaux; joints cimentés.

Proposition chronologique: XVII^esiècle.

MUR405 mur nord de la tour Saint-Denis (secteur23).

Grand appareil assisé bouchardé avec de quelques blocs à bossage; liant mortier de chaux; joint au mortier de chaux et joints cimentés. Incision d'encrage de la toiture et de structure du secteur25.

Présence de cinq niveaux —niveaux 0 à +4— et d'un comble —niveau +5.

Comporte les **FEN406-409**; chaîné aux **MUR400** et **410**.

Proposition chronologique: XIII^esiècle.

OUV406 ouverture dans le mur nord de la tour Saint-Denis (secteur23).

Ouverture rectangulaire horizontale sans allège.

Proposition chronologique: XIII^esiècle.

MUR410 mur ouest de la tour Saint-Denis (secteur23).

Grand appareil assisé bouchardé avec de nombreux blocs à bossage; liant mortier de chaux; joint au mortier de chaux et joints cimentés.

Encrage de structure du secteur24.

Partiellement détruit en partie supérieure.

Présence de cinq niveaux —niveaux 0 à +4— et d'un comble —niveau +5.

Comporte **POR411**; chaîné aux **MUR405** et **412**.

Proposition chronologique: XIII^esiècle.

POR411 porte dans le **MUR410** de la tour Saint-Denis (secteur23).

Porte rectangulaire verticale; jambage chanfreiné; linteau taillé; joints cimentés.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

CHE414 cheminée de la cuisine dans le secteur24.

Grand appareil taillé; petite tablette sud et nord taillées dans les blocs.

Appuyé au **MUR415**; chaînée au **MUR416** et à **ESC420a** et **420b**.

Proposition chronologique: XV^e-XVI^esiècles.

MUR415 mur est de l'escalier **ESC420a** du secteur26.

Petit, moyen et grand appareil; liant mortier de chaux; joints cimentés.

Appuyé à **CHE. 414**; chaîné à **ESC420**.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

MUR416 mur sud du secteur25.

Petit et moyen appareil; liant mortier de chaux; joints cimentés.

Lié à la **POR421**.

Proposition chronologique: XV^esiècle mais reprise au XX^esiècle.

MUR417 mur sud du secteur25.

Petit et moyen appareil; liant mortier cimenté; joints cimentés.

Comporte **POR419**; appuyé au **MUR 410** et à **CHE414**.

Proposition chronologique: XV^esiècle mais reprise au XX^esiècle.

MUR 418 mur situé à l'Est du **MUR415** dans le secteur26.

Petit et moyen appareil; liant mortier de chaux; joints cimentés.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

POR419 porte dans les **MURs416** et **417** donnant accès au secteur24 depuis le secteur25.

Grand appareil; liant mortier cimenté.

Proposition chronologique: XV^esiècle mais reprise au XX^esiècle.

ESC420a escalier droit dans le secteur26.

Grand appareil taillé; liant mortier de chaux.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

ESC420b escalier à vis dans le secteur26.

Grand appareil taillé; liant mortier de chaux.

Base prismatique du XV^esiècle

Proposition chronologique: XV^esiècle.

POR421 porte donnant accès à l'escalier droit **ESC420** du secteur26.

Grand appareil; liant mortier de chaux; joints mortier de chaux.

Chaînée aux **MURs418** et **428**.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

POR423 porte dans le **MUR425** donnant accès au secteur25 depuis le secteur22.

Moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Chaînée au **MUR405** et à la **MAC424**.

Proposition chronologique: entièrement reprise au XX^esiècle.

MUR425 mur porteur ouest du secteur22.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Comporte la **FEN426** et la **POR423**.

Proposition chronologique: XV^esiècle entièrement repris au XX^esiècle.

FEN426 fenêtre à chanfreins dans le **MUR425** entre les secteurs22 et 25.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Chaînée au **MUR425**.

Proposition chronologique: entièrement reprise au XX^esiècle.

MUR428 mur ouest de l'escalier **ESC420a** du secteur26.

Petit appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Lié à l'**ESC420a** et **420b**; appuyé au **MUR437**; chaîné au **MUR430a**.

Proposition chronologique: XV^esiècle.

MUR429 mur de soutènement de l'escalier à vis **ESC420b** dans le secteur26.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Chainé aux **MURs430a** et **428**; contemporain à l'**ESC420b**.

Proposition chronologique; XIII^e siècle.

MUR430a mur sud du secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Comporte les **FEN434** et **435** et la **POR435**; chainé aux **MURs428, 429** et **430b**; appuyé au **MUR432**.

Proposition chronologique; XIII^e-XV^e siècles.

MUR430b mur sud du secteur27c.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Comporte les **OUV444** et **445**; chainé aux **MURs430a** et **452**.

Proposition chronologique; XIII^e-XV^e siècles.

MUR431 mur sud du secteur28.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Appuyé aux **MURs432** et **532**.

Proposition chronologique; XIII^e-XV^e siècles.

MUR432 mur ouest du secteur28.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Appuyé aux **MURs430a** et **431**.

Proposition chronologique; XV^e siècle.

PLAC433 placard dans le **MUR430a** dans le secteur27a.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle reprise au XX^e siècle.

FEN434 fenêtre dans le **MUR430a** dans le secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle reprise au XX^e siècle.

POR435 porte dans le **MUR430a** donnant accès au secteur28 depuis le secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle reprise au XX^e siècle.

FEN436 fenêtre dans le **MUR430b** dans le secteur27c.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle reprise au XX^e siècle.

MUR437 mur de refend entre les secteurs27a et 27b.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Comporte l'**OUV522**; appuyé au **MUR428**.

Proposition chronologique; XVI^e siècle.

POR438 porte dans le **MUR437** donnant accès à l'espace27a depuis le secteur27b.

Moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement reprise au XX^e siècle.

MUR439 mur de refend dans le *pallas* entre les secteurs27a, 27b et 27c, 27d.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Comporte les **POR440** et **443** et la **CHE441**; appuyé au **MUR447**.

Proposition chronologique; XV^e siècle.

POR440 porte dans le **MUR439** d'accès à l'espace27c entre les secteurs27a et 27c.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle reprise au XX^e siècle.

CHE441 cheminée incorporée dans le **MUR439** dans le secteur27c.

Moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XVI^e siècle.

COL442 colonne enchassée dans le **MUR439** entre la 2^e et la 3^e travée de voûtes du *pallas* entre les secteurs27b et 27d.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XIII^e siècle.

POR443 porte dans le **MUR439** d'accès à l'espace27d entre les secteurs27b et 27d.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle.

OUV444 ouverture dans le **MUR430b** dans le secteur27c.

Petit, moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV-XVI^e siècles.

OUV445 ouverture dans le **MUR430b** dans l'angle sud-ouest du secteur27c.

Proposition chronologique; pas avant le XV^e siècle.

MUR447 mur de refend entre les secteurs27c et 27d.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Appuyé au **MUR439** et à la **COL448**.

Proposition chronologique; XVII^e siècle.

COL448 colonne entre la 3^e et la 4^e travée de voûtes du *pallas* entre les secteurs27c, 27d et 27e.

Grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyé aux **MURs** 447 et 524.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

MUR 449 : mur de refend entre les secteurs 27d et 27e.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyé à la **COL** 448 et au **MUR** 450a.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

MUR 450a : mur nord des secteurs 27d et 27e.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Chaîné au **MUR** 452.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

FEN 451 : fenêtre dans le **MUR** 450b dans le secteur 27b.

Moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

MUR 452 : mur entre les châteaux de Scey et dit de "Montbéliard" des secteurs 27c et 27e.

Moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Comporte la **POR** 455 ; chaîné aux **MURs** 430b et 450b.

Proposition chronologique : fin du XII^e siècle.

FEN 454 : fenêtre dans le **MUR** 450b dans le secteur 27b.

Moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

POR 455 : porte dans le **MUR** 452 au Sud du secteur 27e.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : du XIII^e au XVII^e siècle.

RET 456 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* adossée au **MUR** 452 entre les secteurs 27c et 27e.

Petit, moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyé au **MUR** 452.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

SOL 507 : sol dallé des secteurs 22, 25 et 27b.

Grand dallage, pas de chaux visible.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

RET 517 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* adossée au **MUR** 450a entre les secteurs 27b et 27d.

Petit, moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

RET 518 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* adossée au **MUR** 450a entre les secteurs 27d et 27e.

Petit, moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

RET 529 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* adossée au **MUR** 430b au Sud du secteur 27c.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle, reprise entièrement au XX^e siècle.

RET 530 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* adossée aux **MURs** 428 et 430a dans l'angle sud-est du secteur 27a.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

RET 531 : pilastre de retombée de la voûte du *pallas* dans l'angle sud-ouest du secteur 27c.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle, entièrement reprise au XX^e siècle.

MUR 532 : mur est du secteur 28.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyé au **MUR** 431 ; chaîné au **MUR** 430a.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

RET 533 : pilastre de retombée de l'arc en berceau brisé de la porte **POR** 423 entre les secteurs 22 et 25.

Moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : entièrement repris au XX^e siècle.

MAC 534 : maçonnerie ouest du secteur 27e.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyée au **MUR** 452 et à la **RET** 456.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

27000 : us de parement du **MUR** 439 et du pilastre de retombée **RET** 531 des voûtes du *pallas* et élément du piédroit de la Porte **POR** 440 à l'Est du secteur 27c.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV^e siècle, entièrement repris au XX^e siècle.

27001 : us de parement du **MUR** 439 et élément du piédroit de la Porte **POR** 440 à l'Est du secteur 27c.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV^e siècle, entièrement repris au XX^e siècle.

27002 : manteau sud de la cheminée **CHE** 441 à l'Est du secteur 27c.

Moyen et grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV^e siècle, entièrement repris au XX^e siècle.

- 27003** us de parement du **MUR**439 à l'Est du secteur27c.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle, entièrement repris au XX^esiècle
- 27004** manteau nord de la cheminée **CHE**441 à l'Est du secteur27c.
Moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle, entièrement repris au XX^esiècle.
- 27005** us de parement du **MUR**439 à l'Est du secteur27d.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier cimenté.
Proposition chronologique; XV^esiècle, repris au XX^esiècle
- 27006** élément de maçonnerie sous le **MUR**439 dans l'angle nord-est du secteur27d.
Proposition chronologique; ant^eXIII^esiècle.
- 27007** élément de maçonnerie sous le **MUR**439 dans l'angle nord-est du secteur27d.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique; ant^eXIII^esiècle.
- 27008** piédroit sud de la porte **POR**443 dans l'angle nord-est du secteur27d.
Moyen appareil; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle.
- 27009** seuil de la porte **POR**443 ainsi que du sol disparu XV^esiècle dans le secteur27b.
Grand appareil.
Proposition chronologique; XV^esiècle.
- 27010** us parement du pilastre de la retombée **RET**517 entre les secteurs27b et 27d.
Grand appareil; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XIII^esiècle.
- 27017** us du parement du pilastre de la retombée **RET**456 de la voûte du *pallas* entre les secteurs27c et 27e.
Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XIII^esiècle.
- 27018** us de parement du pilastre de la retombée **RET**456 de la voûte du *pallas* entre les secteurs27c et 27e.
Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XIII^esiècle.
- 27019** us du parement du **MUR**447 au Nord du secteur27c.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XVII^esiècle.

27043 seuil de la porte **POR**411 dans le **MUR**410 de la tour Saint-Denis (secteur23).
Grand appareil; liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle.

27044 piédroit est de la **FEN**454 dans le secteur27e.
Grand appareil.
Proposition chronologique; XVI^esiècle.

27045 us du parement du **MUR**449 à l'Ouest du secteur27d.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XVII^esiècle.

27046 us du parement du **MUR**450a au Nord des secteurs27d et 27e.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints lisses au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XIII^esiècle.

27048 piédroit est de la fenêtre **FEN**436, située dans l'angle sud-est du secteur27a.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle, entièrement reprise au XX^esiècle.

27049 us du parement du piédroit est de la fenêtre **FEN**436, située dans l'angle sud-est du secteur27a.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; XV^esiècle, entièrement reprise au XX^esiècle.

27050 piédroit sud de la porte **POR**440 dans le **MUR**439 dans l'angle sud-est du secteur27a.
Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; entièrement reprise au XX^esiècle.

27051 piédroit nord de la porte **POR**440 dans le **MUR**439 dans l'angle sud-est du secteur27a.
Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; entièrement reprise au XX^esiècle.

27052 us du parement du **MUR**439 à l'Est du secteur27a.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; entièrement repris au XX^esiècle.

27053 us du parement du **MUR**439 à l'Est du secteur27a.
Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique; entièrement repris au XX^esiècle.

27054 piédroit ouest de la porte **POR438** dans le **MUR437** dans l'angle nord-est du secteur27a.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement reprise au XX^e siècle.

27055 us du parement du **MUR439** à l'Ouest du secteur27b et à l'Est du secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27056 us du parement du **MUR439** à l'Ouest du secteur27b.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier cimenté.

Proposition chronologique; XV^e siècle, repris au XX^e siècle.

27057 us du parement du **MUR439** à l'Ouest du secteur27b.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier cimenté.

Proposition chronologique; XV^e siècle, repris au XX^e siècle.

27058 piédroit sud de la porte **POR443** à l'Ouest du secteur27b.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux..

Proposition chronologique; XV^e siècle.

27063 piédroit est de la porte **POR421** entre les secteurs25 et 26.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle.

27066 manteau nord de la **CHE414** dans le secteur24.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier cimenté.

Proposition chronologique; XV^e-XVI^e siècles.

27075 us du parement du **MUR437** au Nord du secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XVI^e siècle.

27076 us du bouchage de l'ouverture **OUV522** au Nord du secteur27a.

Sans liant.

Proposition chronologique; XVIII^e siècle?

27077 us du parement du **MUR437** au Nord du secteur27a.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XVI^e siècle.

27078 us du parement du **MUR417** au nord du secteur24.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e-XVI^e siècles.

27079 us du parement du **MUR417** au nord du secteur24.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27080 us du parement du **MUR417** au nord du secteur24.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27081 us du parement du **MUR416** au nord du secteur24.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27082 bloc de l'arc doubleau à l'extrémité du **MUR428**, entre les secteurs25 et 27b.

Moyen et grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; XV^e siècle.

27083 us de parement du pilastre de la retombée **RET533** de l'arc en berceau brisé de la porte **POR423** entre les secteurs22 et 25.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27084 us du parement du **MUR417** au Sud du secteur25.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27085 piédroit est de la porte **POR419** entre les secteurs24 et 25.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27086 piédroit ouest de la porte **POR419** entre les secteurs24 et 25.

Grand appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique; entièrement repris au XX^e siècle.

27087 us du parement du **MUR416** au Sud du secteur25.

Petit et moyen appareil; liant au mortier de chaux; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique entièrement repris au XX^e siècle.

27088 us du parement du **MUR416** au Sud du secteur25.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique entièrement repris au XX^e siècle.

27089 us du parement du **MUR416** au Sud du secteur25.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier cimenté.
Proposition chronologique XV^e siècle, repris au XX^e siècle.

27091 seuil de la porte **POR421** donnant accès à l'escalier droit **ESC420** du secteur26.
Grand appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique XV^e siècle.

27092 les trois premières marches de l'escalier droit **ESC420** du secteur26.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XVI^e siècle.

27093 reprises en mortier cimenté du **MUR405** nord de la tour Saint-Denis (secteur23)
Liant au mortier cimenté.
Proposition chronologique XX^e siècle.

27094 pose d'un chapiteau et reprises dans l'angle nord-est de la tour Saint-Denis (secteur23)
Liant au mortier cimenté.
Proposition chronologique XX^e siècle.

27099 us du parement du **MUR321** à l'Est du secteur22
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique XVII^e siècle.

27100 us du parement du **MUR321** à l'Est du secteur22
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique XVII^e siècle.

27101 us de la fenêtre **FEN426** dans le **MUR425** à l'Ouest du secteur22.
Moyen et grand appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique entièrement repris au XX^e siècle.

27102 us du **MUR425** à l'Ouest du secteur22.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique entièrement repris au XX^e siècle.

27103 us de la porte **POR423** dans le **MUR425** à l'Ouest du secteur22.
Moyen et grand appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique entièrement repris au XX^e siècle.

27105 marches de l'escalier **ESC420ab** du secteur26.
Grand appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XV^e siècle.

27107 seuil de la porte **POR419** entre les secteurs24 et 25 et us du parement du **MUR416** et **417** au Sud du secteur25.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XV^e siècle reprise au XX^e siècle?

27108 seuil de la porte **POR423** entre les secteurs22 et 25.
Grand appareil.
Proposition chronologique XVI^e siècle reprise au XX^e siècle?

27109 piédroit est de la porte **POR421** dans l'espace26
Grand appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XV^e siècle.

27110 n°libre

27111 us du bouchage de l'ouverture **OUV522** dans le mur de refend **MUR437** entre les secteurs27a et 27b.
Proposition chronologique XVIII^e siècle?

27112 parement de la **MAC453** dans le secteur27e.
Petit, moyen et grand appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XIII^e siècle.

27113 parement de la maçonnerie sud **MAC534** du secteur27e.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique XVII^e siècle.

27114 parement du **MUR452** ouest des secteurs27c et 27e.
Grand appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique fin du XII^e siècle.

27115 piédroit ouest de le **FEN454** dans le secteur27e.
Moyen et grand appareil liant au mortier de chaux.
Proposition chronologique XVI^e siècle.

27116 seuil de la **POR440** entre les secteurs27a et 27c.
Grand appareil.
Proposition chronologique XV^e siècle repris entièrement au XX^e siècle.

27117 base du **MUR431** dans le secteur28.
Petit et moyen appareil liant au mortier de chaux joints au mortier de chaux.
Proposition chronologique XIII^e siècle.

27118 partie supérieure du **MUR431** dans le secteur28.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV-XVI^e siècles.

27119 : parement du **MUR 432** dans le secteur 28.

Moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV-XVI^e siècles.

27120 : parement du **MUR 532** dans le secteur 28.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

27121 : parement du **MUR 429** dans le secteur 28

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

27122 : parement du **MUR 524** entre le secteur 27c et 27e.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

27123 : parement de **COL 448**, secteurs 27c/27d/27e

Grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

27124 : parement de **COL 442**, secteur 27d.

Grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

27125 : parement **MUR 521**, secteur 27d.

Moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : IX-XI^e siècles.

27126 : parement de **RET 518**, secteurs 27d/27e.

Moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

27127 : parement sud du **MUR 418**, secteur 26.

Petit et moyen appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier cimenté.

Proposition chronologique : XV^e siècle mais reprise au XX^e siècle.

27128 : **VOU 537**, secteur 23.

Petit appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

27129 : aménagement lié à l'**OUV 538** dans la **VOU 537**.

Grand appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

FAIT et US sous-sol

MUR 413 : mur sud du secteur 24 maintenant détruit.

Petit appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Appuyé au **MUR 410**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

SOL 513 : niveau de circulation dallé dans le secteur 27d.

Moyenne dalle.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

SOL 514 : niveau de circulation dallé dans le secteur 27e.

Moyenne dalle

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

AME 515 : aménagement vraisemblablement lié à un niveau d'occupation dans le secteur 27d.

Petit appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Couvert par le **MUR 439**.

Proposition chronologique : *ante* XIII^e siècle.

TR 519 : tranchée de fondation du pilastre de la retombée **RET 517** et **518** dans le secteur 27e.

Comblée par **4004** et **4005**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

TR 520 : tranchée de fondation du **MUR 450a** dans les secteurs 27d et 27e.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

MUR 521 : mur nord des secteurs 27d et 27e.

Petit appareil ; liant au mortier de chaux ; joints au mortier de chaux.

Couvert par **RET 517** et **518** ; appuyé au **MUR 450a**.

Proposition chronologique : *ante* XIII^e siècle.

SOL 522 : sol de carreaux de terre cuite dans l'espace 27c.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

523 : n° libre.

MUR 524 : mur de refend entre les secteurs 27c et 27e.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

AME 525 : engravures linéaires des poutres du **SOL 514** dans le rocher dans les secteurs 27a, c, d et e.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

OUV 526 : ouverture dans le **MUR 524** entre les secteurs 27c et 27e.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

SOL 528 : sol de carreaux de terre cuite dans les secteurs 27a et 27c.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

SOL 536 : sol dallé du secteur 24.

Grande dalle.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

SOL 535 : sol de mortier de chaux dans le secteur 24.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4000 couche de terre naturelle noire sur l'ensemble des espaces fouillés.

Couvre **4016**.

Proposition chronologique : XX^e siècle.

4001 couche de terre naturelle noire dans le secteur 27d.

Couverte par la couche **4000** ; couvre **4002**, **4003**.

Proposition chronologique : XX^e siècle.

4002 couche de remblai de terre noire dans les secteurs 27d et 27e.

Couverte par le **MUR449** ; couvre **4003**.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

4003 couche de préparation en mortier gris du **SOL513** dans le secteur 27d.

Couverte par **4006** ; couvre **4004**.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4004 couche de comblement beige de la tranchée de fondation **TR519** du **MUR450a** dans les secteurs 27d et 27e.

Couverte par **4006**, **4017** ; couvre **4005**, **4020**, **4027** et substrat ; rempli la tranchée de fondation **TR519** du **MUR450a**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4005 couche de comblement marron foncé de la tranchée de fondation **TR519** des pilastres des retombées **RET517** et **518** dans les secteurs 27d et 27e.

Couverte par **4004** ; couvre **AME515**, **MUR521**, **4011**, **4014** et **4015** ; rempli la tranchée de fondation **TR519**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4006 couche de remblai noire dans le secteur 27d.

Couverte par **4003** et **4009** ; couvre **4004**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4007 couche de comblement noire de la tranchée de fondation **TR519** du **MUR450a** dans les secteurs 27d.

Couverte par **4004** ; couvre **AME515**, **4011** et substrat ; rempli la tranchée de fondation **TR519** du **MUR450a**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4008 n° libre.

4009 couche noire de dégradation du massif rocheux dans l'ensemble des secteurs fouillés.

Couverte par **4014** et **4015** ; couvre le substrat.

4010/4013 couche de comblement jaune vif de la tranchée de fondation **TR520** du **MUR450a** dans les secteurs 27d et 27e.

rempli la tranchée de fondation **TR520**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4011 Couche de remblai jaune dans l'angle nord-est du secteur 27d.

Couverte par **AME515** et **4007** ; couvre le substrat.

Proposition chronologique : anté XIII^e siècle.

4012 n° libre.

4013 n° libre.

4014 couche de remblai marron foncé dans les secteurs 27d et 27e.

Couverte par **4027** ; coupée par **TR519**, **4004** ; couvre **4009** et **4015**.

Proposition chronologique : anté XIII^e siècle.

4015 couche de remblai jaune dans les secteurs 27d et 27e.

Couverte par **4014** ; coupée par **TR519**, **4005** ; couvre **4009**.

Proposition chronologique : anté XIII^e siècle.

4016 couche de démolition beige dans les secteurs 27c et 27e.

Couverte par **4000** ; couvre **MUR524**, **SOL522**, **4017** et **4028**.

Proposition chronologique : XVII^e-XVIII^e siècles.

4017 couche de remblai brun dans les secteurs 27c et 27e.

Couverte par **4016** ; couvre **4004**, **4018** et le substrat.

Proposition chronologique : XVII^e-XVIII^e siècles.

4018 couche d'occupation jaunâtre lié au **SOL514** dans le secteur 27e.

Couverte par **4017** ; couvre **4020** et le substrat ; couche probablement identique à **4020**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4019 préparation de sol en mortier jaune du **SOL522** dans le secteur 27c.

Couverte par **4016** ; couvre **4017** et le substrat.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

4020 couche d'occupation jaunâtre très cendreuse liée au **SOL514** dans le secteur 27e.

Couverte par **4017** et **4018** ; couvre **4014** et **4029** et le substrat.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4021 couche de remblai marron foncé dans le secteur 28.

Couvre **4023**.

Proposition chronologique : XX^e siècle.

4022 couche de démolition brun-jaune dans le secteur 28.

Couverte par **4021** ; couvre **4023**.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

4023 couche de remblai jaune de terre brune dans le secteur 28.

Couverte par **4022** ; couvre **4031**.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

4024 carreaux de terre cuite du **SOL528** dans les secteurs 27a et 27b.

Couvre **4025**.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

4025 couche de préparation de sol jaunâtre du **SOL528** (**4026**) dans les secteurs 27a et 27c.

Couverte par **4024** ; couvre **4026**.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

4026 : couche de terre brune dans les secteurs 27a et 27c.

Couverte par **4025** : couvre le substrat.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

4027 : planche de bois carbonisée du **SOL 514** dans le secteur 27e.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4028 : préparation de sol jaunâtre de la sole de la cheminée **CHE 441** dans le secteur 27c.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4029 : couche de préparation jaunâtre du **SOL 514** dans le secteur 27e.

Couverte par **4020** : liée à **RET 518** : couvre **4010/4013**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4030 : préparation dans le **SOL 528 (4024)** du secteur 27a.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

4031 : couche noire de charbon de bois dans le secteur 28.

Couverte par **4023**.

Proposition chronologique : XVII^e siècle.

4032 : grand dallage du **SOL 507** des secteurs 25 et 27b.

Proposition chronologique : XVI^e siècle.

4033 : grand dallage du **SOL 534** au niveau de la cheminée **CHE 414** dans le secteur 24.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4034 : dallage de galets dans le **SOL 534** au niveau des angles du manteau de la cheminée **CHE 414** dans le secteur 24.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4035 : muret de surélévation du **SOL 534** au niveau du palier dans le secteur 24.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4036 : dallage du **SOL 534** au niveau du palier dans le secteur 24.

Proposition chronologique : XV^e siècle.

4037 : préparation de sol en mortier jaunâtre de chaux du **SOL 535** dans le secteur 24.

Couverte par **SOL 535**.

Proposition chronologique : XIII^e siècle.

4038 : préparation de sol en terre noire du **SOL 534** dans le secteur 24.

Couverte par **SOL 534**.

Proposition chronologique : XV^e-XVI^e siècles.

4.2 Secteur 22

Etat des lieux

Il se compose d'un espace aujourd'hui largement ouvert. Seul le **MUR 405** s'élève nettement au Sud. Ce secteur au niveau 0 est la partie supérieure de la troisième travée de la sommellerie. A l'Est, seul subsiste une infime partie du **MUR 321**, à l'ouest le **MUR 425** est lui, mieux conservé.

Etude du bâti

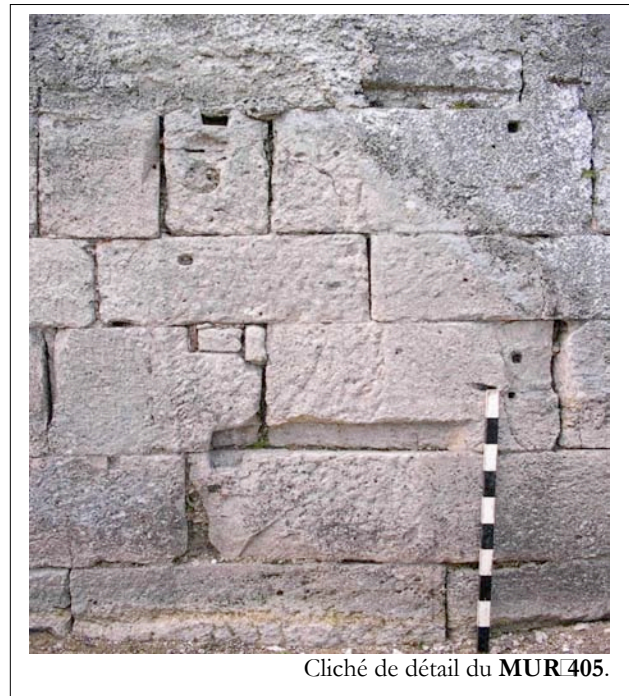
Porte d'entrée au logis XIII^e

Nous ne revenons que rapidement sur ce secteur étudié préalablement par Isabelle Dard en 2003. Le **MUR 405** forme le mur nord de la tour Saint-Denis (L. 7,85 m; h. 3,40 m). Son parement extrêmement régulier est formé de grand appareil. Des blocs peu larges alternent avec le grand appareil. Nous noterons ici l'indigence des pierres à bossage. Les joints sont assez fins.

Une seule ouverture est présente sur ce parement au niveau 0, **OUV 406**. Elle ne semble pas avoir été insérée. Il s'agit plus certainement d'une fente de jour ou d'une aération pour le secteur 23. C'est-à-dire le niveau 0 de la tour Saint-Denis.

De nombreuses traces sont visibles sur le **MUR 405**. Elles témoignent des différents aménagements que le secteur 22 a subi. Nous évoquerons par exemple les traces de différentes portes qui se sont succédées. Les emplacements des gonds sont très nets et témoignent d'au moins un changement de position de la porte. Deux rainures horizontales en forme de "L" renversé sont situées au droit du **SEUIL 368** mis au jour par I. Dard lors de la campagne 2003. Nous pouvons les interpréter comme des glissières qui accueilleraient les barres de blocage de la porte, fonctionnant avec le seuil.

La présence de ces aménagements met en lumière deux choses. D'une part nous avons ici vraisemblablement la première porte d'entrée dans le logis, d'autre part un mur devait impérativement être perpendiculaire au **MUR 405** pour recevoir l'autre partie des barres. Peut-être s'agissait-il du **MUR 301** qui est encore présent au niveau 1 et qui limite la sommellerie à l'ouest. Il est étonnant qu'aucune ouverture de tir ne soit présente dans le **MUR 405** pour défendre cette entrée.



Cliché de détail du **MUR 405**.

Occupation du XVII^e siècle

Le **MUR 321** est très dégradé. Il est constitué de moellons de moyen et de petit appareil relativement informes. Les assises sont relatives. Ce mur du XVII^e siècle englobe une base de colonne contemporaine de la construction du logis neuf. A l'Est dans l'angle entre le **MUR 405** et le **MUR 400** un aménagement a été bouché en partie par l'insertion d'une corniche, us. 27094.



Cliché nord du MUR 321.



Cliché sud du MUR 321.

Consolidation contemporaine

Situé à l'Ouest du secteur 22 le MUR 425 est majoritairement constitué de moyen appareil (L. 3,70 m; h. 2,20 m). L'élévation présente a été entièrement reconstituée par J.-M. Croizat dans les années 1980. Le MUR 425 constitué par us. 27102 supporte deux aménagements, la porte POR 423 au Sud, et la petite fenêtre FEN 426 au Nord. Cette dernière n'est qu'ébauchée puisque seule son allège et son piédroit us. 27101 sont présents.



Cliché est du MUR 425.

Le piédroit nord (27103) solidaire du MUR 406 est monté en moyen appareil, taillé très régulièrement. Le piédroit sud (27083) est quant à lui constitué de moellons. Ici aussi, la régularité extrême et la présence d'un liant significatif atteste de sa construction récente. En fait, seul le seuil (27108) pourrait être ancien. Comme toutes les liaisons stratigraphiques ont été rompues par les phases contemporaines de reconstructions, il nous est impossible de trancher. Le MUR 410 est couvert d'un gobetis au ciment us. 27093, consécutif aux travaux de J.-M. Croizat.

Le mur nord de cet espace, MUR 302, n'est pas visible au niveau 0.

4.3 La cuisine, secteur 24

Etat des lieux

Cet espace est accessible depuis le secteur 25. Il est depuis longtemps considéré comme la cuisine du château. C'est la grande cheminée et les mentions dans les sources qui justifient cette appellation. De forme globalement quadrangulaire cet espace est limité par quatre murs. Au Nord, le MUR 417 sépare la cuisine du secteur 25, la porte POR 419 permettait la communication entre les deux lieux. A l'Est, c'est le mur ouest de la tour Saint-Denis MUR 410. Au Sud, il ne reste que peu de traces du MUR 413. L'élévation du MUR 431 qui soutenait la terrasse est aujourd'hui ruinée ce qui a amputé l'espace d'une partie non négligeable de sa surface. A l'Ouest, la cheminée est l'aménagement principal de cet espace. Elle occupe toute la longueur du mur ouest, MUR 418.

Etude du bâti

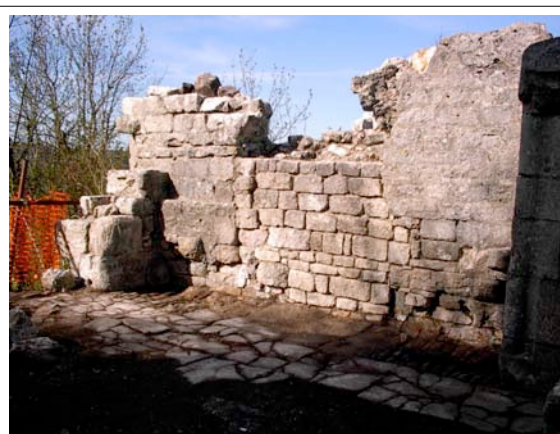
Le pallas du XIII^e siècle

Le seul parement que nous pouvons attribuer à cette période est le MUR 410. Il s'agit du mur ouest de la tour Saint-Denis. Le grand appareil (us. 27098) est ici exclusivement utilisé, alors qu'il s'élevait à l'origine jusqu'au sommet de la tour, il ne reste plus qu'une petite partie du parement (L. 6,00 m; h. 3,80 m). Les joints sont fins et les assises très régulières. Aucune trace de trou de boulin n'a été observée. Ce mur est daté du XIII^e siècle. Si l'on excepte une assise de taille inférieure située au milieu du parement, interprétée comme un arrêt de chantier, l'élévation est construite de manière régulière. La contemporanéité de la construction du MUR 405 et du MUR 410 ne fait pas de doute Le MUR 410 est le seul parement qui conserve les traces de la couverture du secteur 24. Il s'agit du négatif d'un sommier engagé et d'une voûte d'arête VOU 539. Ce dispositif architectural semble correspondre à la disposition du XIII^e siècle. L'engravure de la voûte VOU 539 nous indique l'angle de celle-ci. Nous sommes visiblement en présence d'une voûte d'arête. La trace de l'arrachement du sommier nous laisse donc penser que la voûte reposait peut-être au Nord sur un pilier engagé. Nous serions alors en présence d'une retombée identique à celles du pallas. A une époque actuellement inconnue, une poutraison limitait le plafond de la cuisine. Il est marqué par les encoches de poutres POU 540.

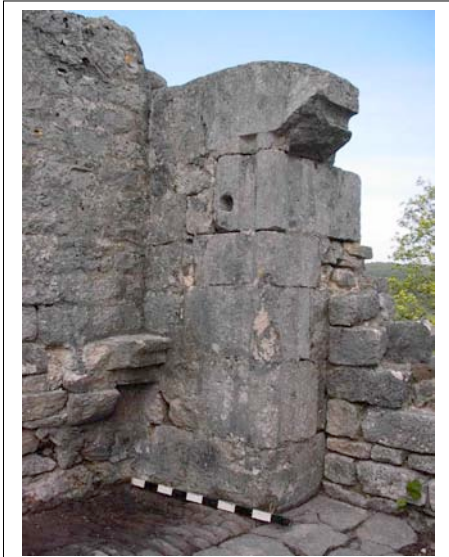
Au Sud de l'espace 24, un nettoyage attentif nous a permis de déceler les vestiges du MUR 413. Celui-ci devait fermer la cuisine au Sud.

Occupation de la fin du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle

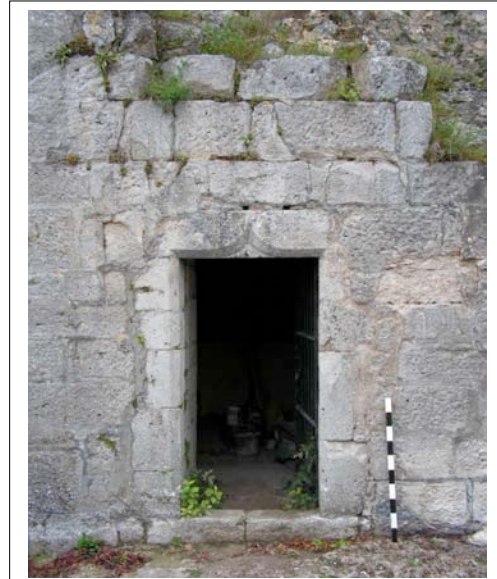
Nous ne sommes pas en mesure de dire si la cuisine occupait ce secteur avant le XV^e siècle. Toutefois, aucun autre emplacement n'a pu être déterminé par la fouille pour ce type d'activité. De plus, cette localisation correspond à d'autres châteaux connus. En effet, la configuration que nous rencontrons dans le château de Scy est identique à celle remarquée à Caen pour le XIV^e siècle, la cuisine étant placée à côté de l'entrée de la grande salle. Le MUR 418 nous est complètement connu grâce au dégagement de la terre végétale qui recouvrait la sole de la cheminée CHE 414. Il est conservé sur une hauteur importante puisqu'il est compris entre 478,20 et 480,80 m N.G.F. C'est un des mieux conservé en élévation du logis (L. 5,20 m; h. 2,45 m). Ce MUR 418, largement remanié, conserve tout de même des vestiges anciens de qualité, à savoir les deux piédroits de la cheminée CHE 414 (27074 au Sud et 27066 au Nord). Ce dernier étant le mieux conservé puisqu'il s'élève encore jusqu'au départ du manteau de la cheminée.



Cliché de la CHE 414.



Cliché du piédroit nord de la **CHE 414**.



Cliché de la porte **POR 411**.

Même si les nombreuses reprises au ciment parasitent grandement la lecture de l'élévation, les piédroits ne semblent pas insérés dans une maçonnerie plus ancienne. Les décors présents sur ces piédroits nous permettent de les dater, du XV^e au XVI^e siècle. Ce qui ne paraît pas en opposition avec les datations proposées pour cette partie du château.

Les observations que nous avons pu faire ne vont pas non plus à l'encontre de la description établie en 1576. Nous avons volontairement divisé ce parement en plusieurs unités stratigraphiques qui ne paraissent cependant pas toutes trop éloignées dans le temps.

Les us. 27068, 27070, 27071 constituent la base et le fond de la cheminée, leurs pierres très éclatées témoignent d'un contact prolongé avec le feu.

La régularité du parement, le mortier utilisé, ainsi que l'aspect des pierres permet de voir une reprise contemporaine dans l'us. 27067. Le fond de la cheminée CHE 414 portait semble-t'il des aménagements, deux tablettes (27071, 27068). Celles-ci ne semblent pas avoir été réinsérées, et semblent donc contemporaines de la construction de la cheminée. L'us. 27072 correspond à la suite du mur d'origine, le parement étant proche de 27071. Si une division a été faite entre ces deux entités, il s'agit plus de marquer ici un arrêt de chantier que deux phases constructives distinctes. L'us. 27069, pose davantage de problèmes sur le module des blocs utilisés. Celui-ci diffère à la base de la cheminée CHE 414. Les moellons beaucoup plus allongés sont aussi moins épais. Sans avoir de certitude nous devons donc relier ce parement avec la reprise 27067, et donc la dater du XX^e siècle.

L'espace 24 est séparé de l'espace 25 par le MUR 416 à l'Ouest et le MUR 417 à l'Est. La porte POR 419 est placée au milieu de ces deux murs.

Seule l'insertion d'une porte POR 411 est visible au centre du MUR 410. Le style même des moulurations nous laisse penser que nous sommes en présence d'une transformation du XV^e siècle. Celle-ci est vraisemblablement à rapprocher du grand programme de travaux, lancé à la fin de ce siècle. Aucune autre ouverture n'est visible à cet étage. La mise en place du piédroit nord 27097 et du piédroit sud 27096 a nécessité la pose de blocs pour rattraper les espaces laissés libres dans la maçonnerie. Tout le dessin de cette porte a été calculé. Le linteau s'ajuste parfaitement avec les joints inférieurs des blocs de la maçonnerie d'origine us. 27098.

Consolidation contemporaine

La partie supérieure du parement du **MUR418** au-dessus de l'us.**27067** semble avoir subi un arrachement. Nous savons par des clichés antérieurs aux restaurations qu'il y avait un arc de décharge à cet emplacement. Il soutenait vraisemblablement la maçonnerie est de l'escalier **ESC420b** et l'us.**27014**. L'arrachement de cet arc et la construction des us.**27067** a été entrepris par J.-M. Croizat et son équipe. Lors de la campagne de restauration 2004, cet arc a été restitué à partir des photographiques. Après un nettoyage et une purge légère des éléments trop dégradés Alternative Chantiers a repris les joints de ce parement. La tête du **MUR416** et du **MUR418** ont été repris au mortier cimenté avec l'insertion de moellons afin. Le **MUR410** n'a pas subi de reprise puisque les joints ont été refaits par l'équipe de J.-M. Croizat.

Cliché de la **CHE414**.

Fouille du sous-sol

Contrairement aux autres espaces, la fouille de la cuisine n'a montré que peu de puissance et donc de vestige. Dès les premiers travaux menés dans le logis, J.-M. Croizat et son équipe ont nettoyé l'ensemble de la superficie de la cuisine, autorisant ainsi la consolidation et la réfection de la cheminée **CHE414**.

Une occupation des XV^e-XVI^e siècles

Le **SOL536** est visible depuis de nombreuses années. Très endommagé dans sa partie sud, ce niveau de circulation est constitué de grosses dalles de pierre (**4033** dimensions moyennes L 0,74m ; l. 0,64m ; ép. 0,12mm) pour le foyer, situé dans l'espace central, alors qu'un dallage constitué de gros galets est placé dans les angles du manteau (**4034** dimensions moyennes L 0,15m ; l. 0,8m ; ép. 0,12mm). Ce sol est fondé sur une couche de terre compacte (**4038**). Une dalle isolée est encore visible dans l'angle sud-est du secteur. Ce niveau se situe à la cote altimétrique 478,49m. L'accès à la cuisine s'organise au Nord par la porte **POR419**, constituée de ces deux piédroits (**27085** et **27086**), refaits dans les années 1980, et de son seuil (**27107**). Après le passage de ce dernier, 8cm plus haut que le sol dallé du secteur 25 (478,23m), une sorte de palier¹¹ quadrangulaire de 1,38m de longueur pour une largeur égale à celle de la porte soit 1,02m, prend place. Une seconde marche de 24cm achève ce degré circulatorioire pour donner accès à la cuisine. En ce dirigeant vers le Sud, un arc-doubleau actuellement ruiné sépare la cuisine d'un "couloir" longeant d'Est en Ouest les secteurs 26 et 27a pour aborder la salle de réception, probablement par la porte **POR435**.

Cliché est du **SOL536**.

Cliché nord du palier du secteur 24.

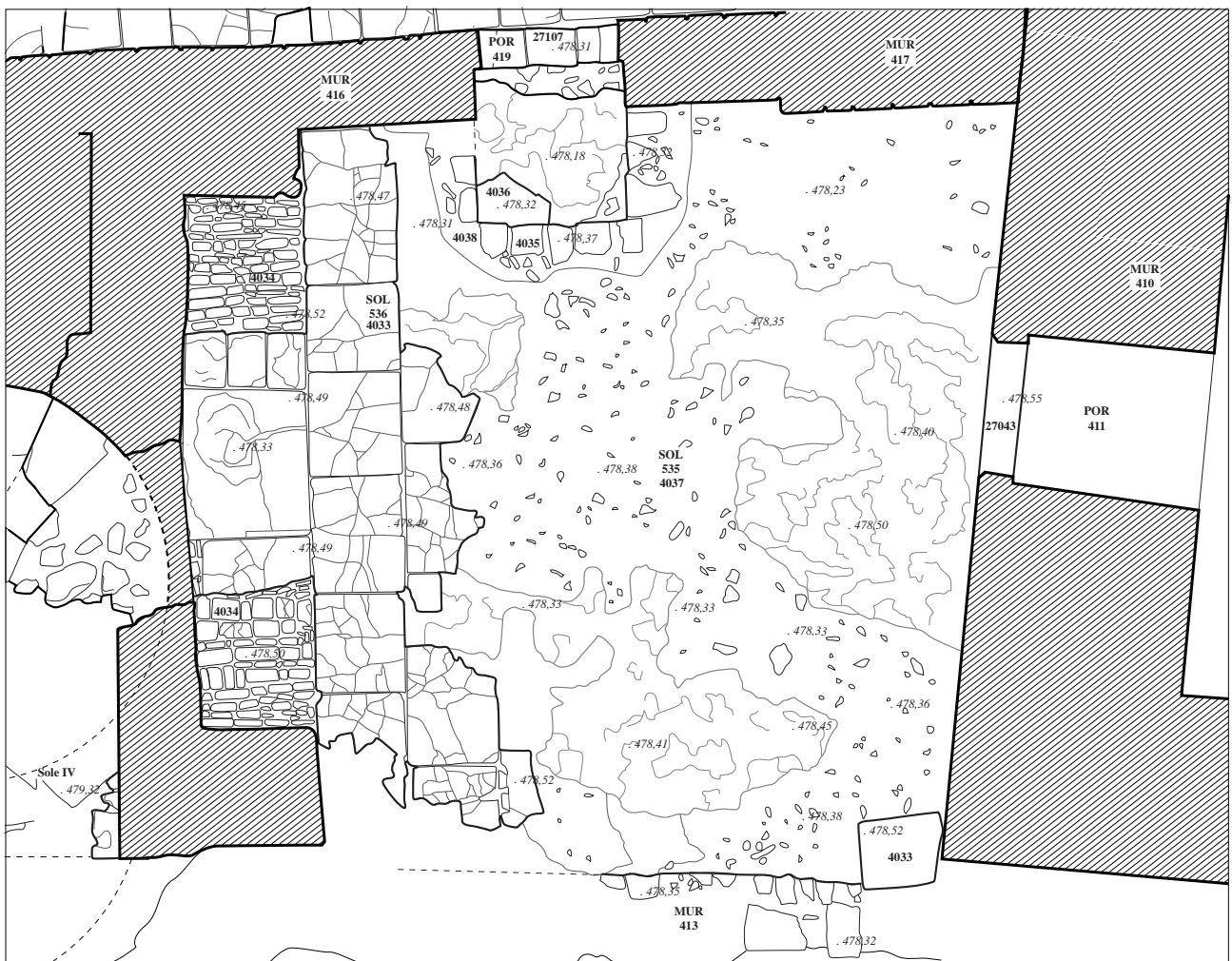
¹¹ En l'absence d'une autre porte cela ne peut être identifié comme un tambour

Une occupation du XIII^e siècle

L'étude de l'espace 24 a permis de dégager à nouveau les bribes d'un sol (**SOL 535**) en mortier de chaux (**4037**) vraisemblablement contemporain de la tour Saint-Denis, datable du XIII^e siècle (**MUR 410**). Ce niveau observable uniquement dans les infractuosités rocheuses n'est pas en liaison avec le seuil (**27043**) de la porte, **POR 411**, vraisemblablement du XV^e siècle. En revanche, une autre liaison est à signaler avec le **MUR 413**, la structure porteuse sud de la cuisine. Ce dernier sera abaissé et remplacé par un arc-doubleau dans le courant du XV^e siècle, lors des grands travaux du logis. Il permettra ainsi l'accès par le Sud à la salle de réception (passage de service?).

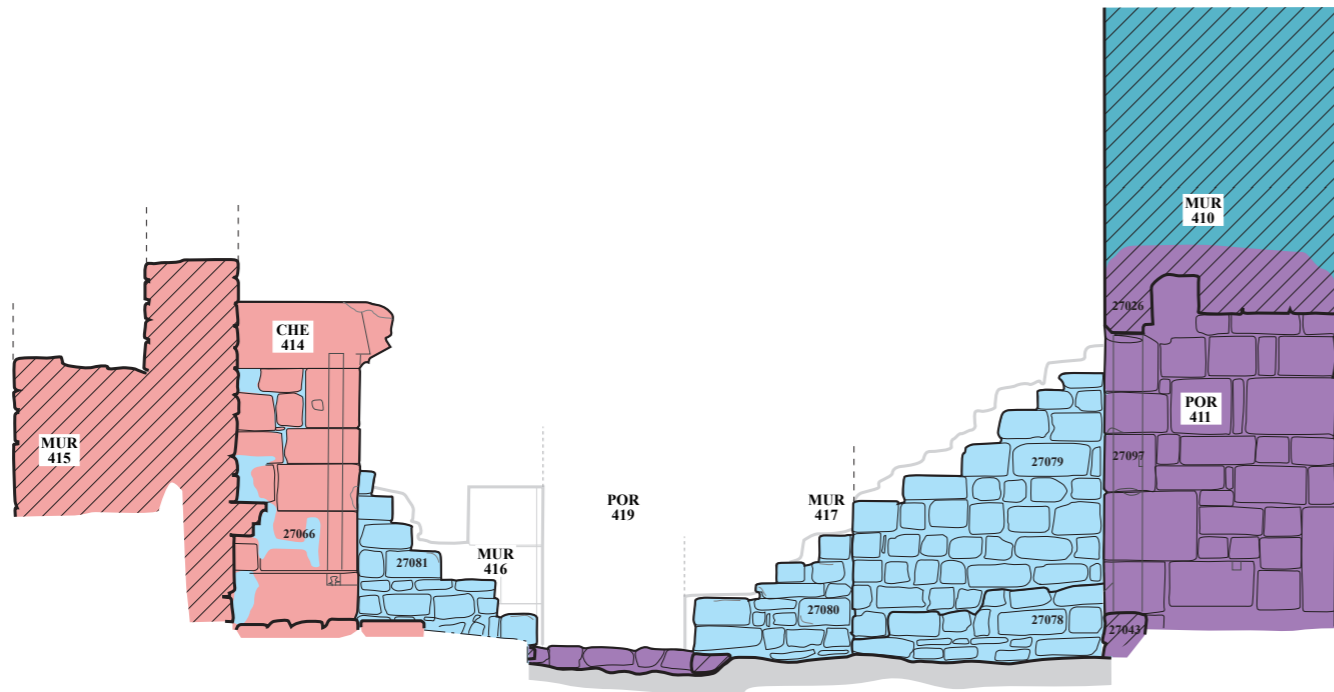


Cliché est de la préparation de sol 4037.

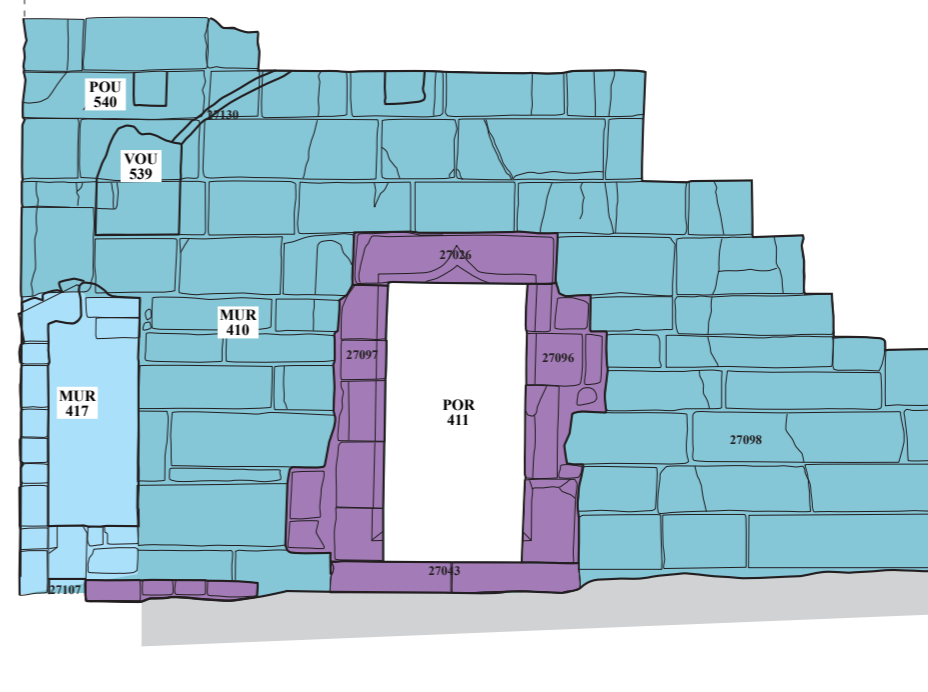


Occupation du XVI^e siècle avec lambeau de sol du XIII^e siècle, relevés dans le secteur 24.

481,00
480,00
479,00
478,00
477,00

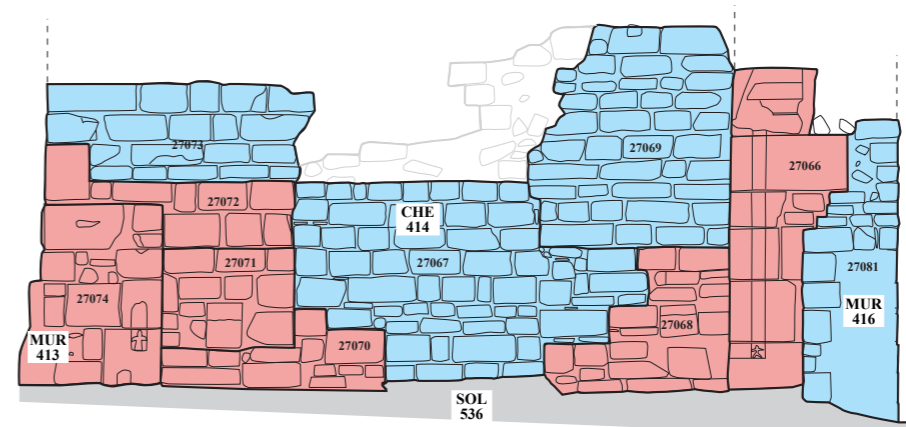


481,00
480,00
479,00
478,00
477,00



481,00
480,00
479,00
478,00
477,00

480,00
479,00
478,00



480,00
479,00
478,00

CHASSAGNE (F-25)
Castel Saint-Denis
Logis
Secteur 24

- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XV^e-XVI^e siècles
- XVI^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles



4.4 La “salle d’arme” du XIII^e siècle, secteur 25

Etat des lieux

Cet espace est au Nord-Est de la plateforme. Il est limité à l’Est par les **MURS** 424, 425, 427, 510. Au Nord le **MUR** 450b a disparu. Au Sud les **MURS** 416 et 417 séparent le secteur 25 du secteur 24. Nous noterons également la présence des **MURS** 415 et 428 qui encadre l’escalier **ESC** 420 dans le secteur 26. Les accès à cet espace sont nombreux. A l’Est la porte **POR** 423 communique avec le secteur 22. Au Sud, la porte **POR** 419 permet l’accès au secteur 24, la porte **POR** 421 quant à elle donne sur l’escalier **ESC** 420a. Le **SOL** 507 est constitué de dalles de calcaire.

Il faut également signaler que ce secteur est le seul de notre étude à comporter un niveau -1. Il s’agit d’une cave voûtée d’axe est-ouest. Elle se trouve au Nord de ce secteur 25. Partiellement taillée dans le rocher elle ne comporte plus que deux murs, **MUR** 510 à l’Est et **MUR** 508 à l’Ouest. Le parement sud est uniquement constitué de la voûte **VOU** 511, alors que le sol est formé de rocher.

Etude du bâti

Le pallas du XIII^e siècle

Une fois franchie la porte, le visiteur entre dans un espace rectangulaire. Cette pièce est désignée comme la salle d’armes au XV^e siècle est la salle de réception au cour du XIII^e siècle. Nous ne connaissons pas le type de sol présent au XIII^e siècle.

Il est pour l’heure impossible de déterminer avec certitude si les secteurs 25 et 24 étaient séparés par un mur, comme c’est le cas actuellement. Il n’est en effet pas rare que la grande salle et la cuisine, qui se limitait alors à un espace de rôtisserie, communiquent directement. Nous ne pouvons pas non plus déterminer qu’elle était la forme du mur nord de cet espace (**MUR** 450b).

Occupation de la fin du XV^e siècle

C’est vraisemblablement le siècle qui marque le plus significativement l’architecture actuelle de cet espace. Il est vrai cependant que nous n’en possédons que peu de restes vérifiables.

La séparation entre les secteurs 24 et 25 est établie avec certitude à ce moment là, par l’adjonction des **MURS** 416 et 417 ainsi que la porte **POR** 419. Le **MUR** 417 que nous avons préalablement étudié dans le secteur 24 est légèrement différent dans sa construction. La base (27107) est constituée de l’élément le plus ancien. Un seul rang de moellon est présent. Cette assise forme également le seuil de la porte **POR** 419.

La base du **MUR** 417 (27089) en contact avec la porte **POR** 421 paraît dater du XV^e siècle. L’appareil est assez grand et disposé de manière peu soignée.

La porte **POR** 421 possède un seuil qui jouxte la dernière marche de l’us. 27092. Il s’agit de l’us. 27091 qui est composée de deux blocs de grand appareil. Ses piédroits respectivement us. 27012 et us. 27109, sont formés de deux blocs chanfreinés chacun. Le seuil et les piédroits semblent être contemporains du XV^e siècle. Enfin nous devons signaler le pilastre de la retombée **RET** 523 de l’arc doubleau. Il est constitué de l’us. 27082, formé de moyen et de grand appareil soignés, lié au mortier de chaux blanchâtre.

Occupation du XVI^e siècle

Les structures attribuables à ce siècle sont peu nombreuses à ce niveau le sol de dalles de calcaire **SOL** 507. Les premières marches de l’escalier **ESC** 420a qui sont au nombre de trois, us. 27092. Ces dernières sont constituées de grand appareil. Le liant n’est pas clairement visible mais



Cliché du **MUR** 416.

semble être de la chaux. Les relations stratigraphiques indiquent que ces marches ont été placées après le XVI^e siècle, puisqu'elles sont postérieures au **SOL507**. Il est également probable que ces marches ont été déposées de l'escalier du XV^e siècle.

Enfin, nous n'aborderons que rapidement la cave voûtée puisqu'elle a déjà été étudiée par I. Dard en 2003.

Cet espace est donc au niveau -1 du secteur 25, ouvert au Nord, par la ruine du **MUR450b**.

Deux maçonneries sont donc conservées. Le **MUR510** est à l'Est. Il est composé de moellons de petit et de moyen appareil assisé. La base du mur épouse parfaitement le rocher qui a été à l'horizontal. Le liant est constitué de mortier de chaux. Le **MUR508** est très dégradé. Au Sud, le rocher a été taillé en parement pour le soutien de la voûte **VOU511**. Constitué de moellons de moyen appareil, le parement est régulier comportant également un placard (**PLAC509**). Ce dernier est formé de dalles de calcaire. La voûte **VOU511** est le seul parement visible au Nord de cet espace. Elle vient s'appuyer contre le **MUR510** et repose sur le **MUR508**. Constituée de moellons allongés de moyen et de petit appareil elle est liée avec une chaux blanche.

Nous avons pu constater que cette voûte (**VOU511**) a été construite avant le pavement du **SOL507**. Elle est donc strictement antérieure ou contemporaine au XVI^e siècle. Faute d'éléments suffisants, nous ne pouvons cependant infirmer qu'elle soit bien contemporaine du XVI^e siècle. La fonction précise de cet espace est difficile à déterminer — l'accès à cette cave est aussi inconnu. Nous pouvons seulement supposer qu'il s'agissait soit d'une cave soit d'une chambre de tir.

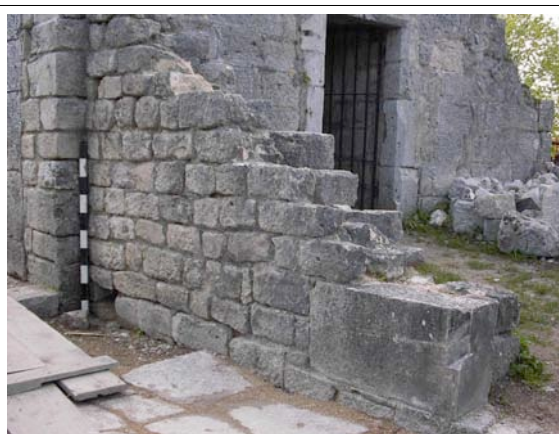
Consolidation contemporaine

Les unités stratigraphiques du parement du **MUR417** sont toutes contemporaines, et reconstruites par l'équipe de J.-M. Croizat. Il en va de même pour le pilastre **RET533** qui a été reconstruit en une fois (us. 27083). Si l'appareil est plus soigné dans ce cas, des traits communs sont perceptibles, comme un liant identique et une régularité des assises très importante.

La porte **POR419** a été ici soulignée par la création de deux piédroits chanfreinés. Le piédroit est (27085) n'est composé que d'un bloc assez allongé. Le piédroit ouest (27086) est quant à lui plus important puisqu'il est formé de trois blocs superposés. La même pierre¹² est semble-t-il employée pour ces deux piédroits. Dans les deux cas, le liant employé semble identique à celui du mur qui les supporte, ce qui indique de manière certaine que ces piédroits sont bien contemporains de la reconstruction des murs. La partie basse, la plus en contact avec la porte **POR421**, (27089) semble contemporaine de l'us. 27108. Le reste de la maçonnerie us. 27088 et us. 27087 est récente. Elles peuvent être rapprochées de l'us. 27084. Les moellons sont ici très bien assisés et de module très proche. Le liant est identique. La différenciation entre les us. 27088 et us. 27087 résulte uniquement d'un arrêt de chantier visible.

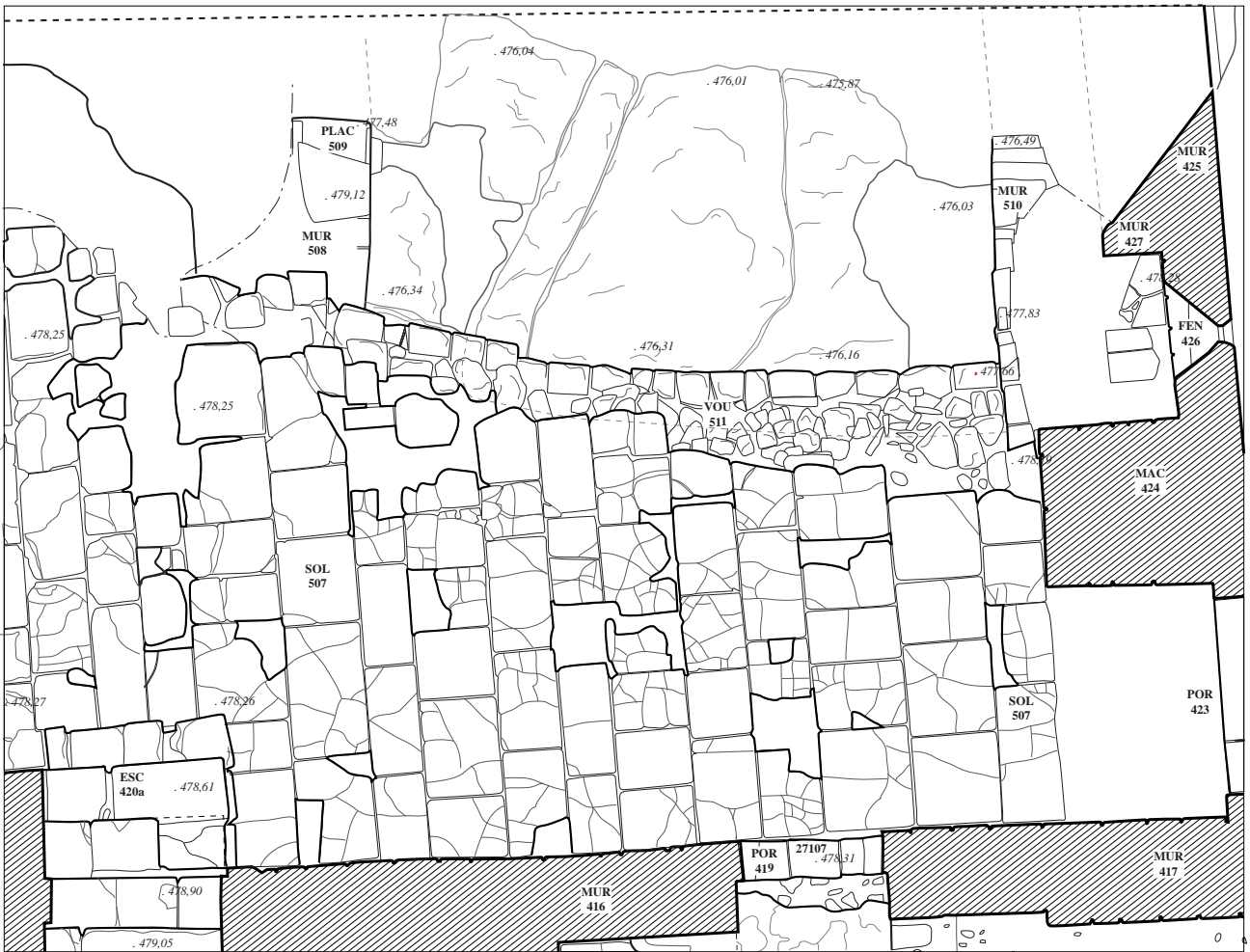


Cliché du secteur 25.

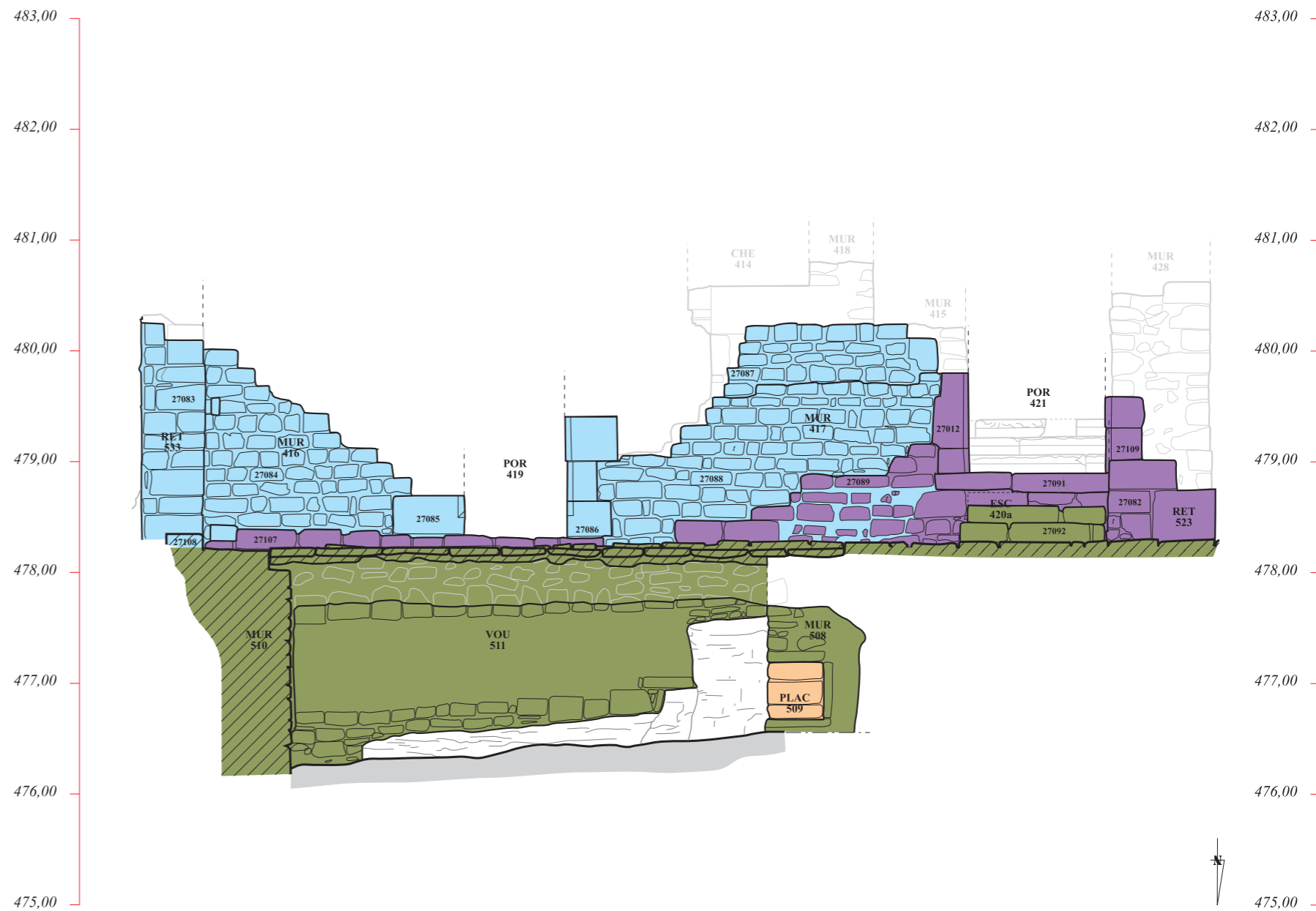
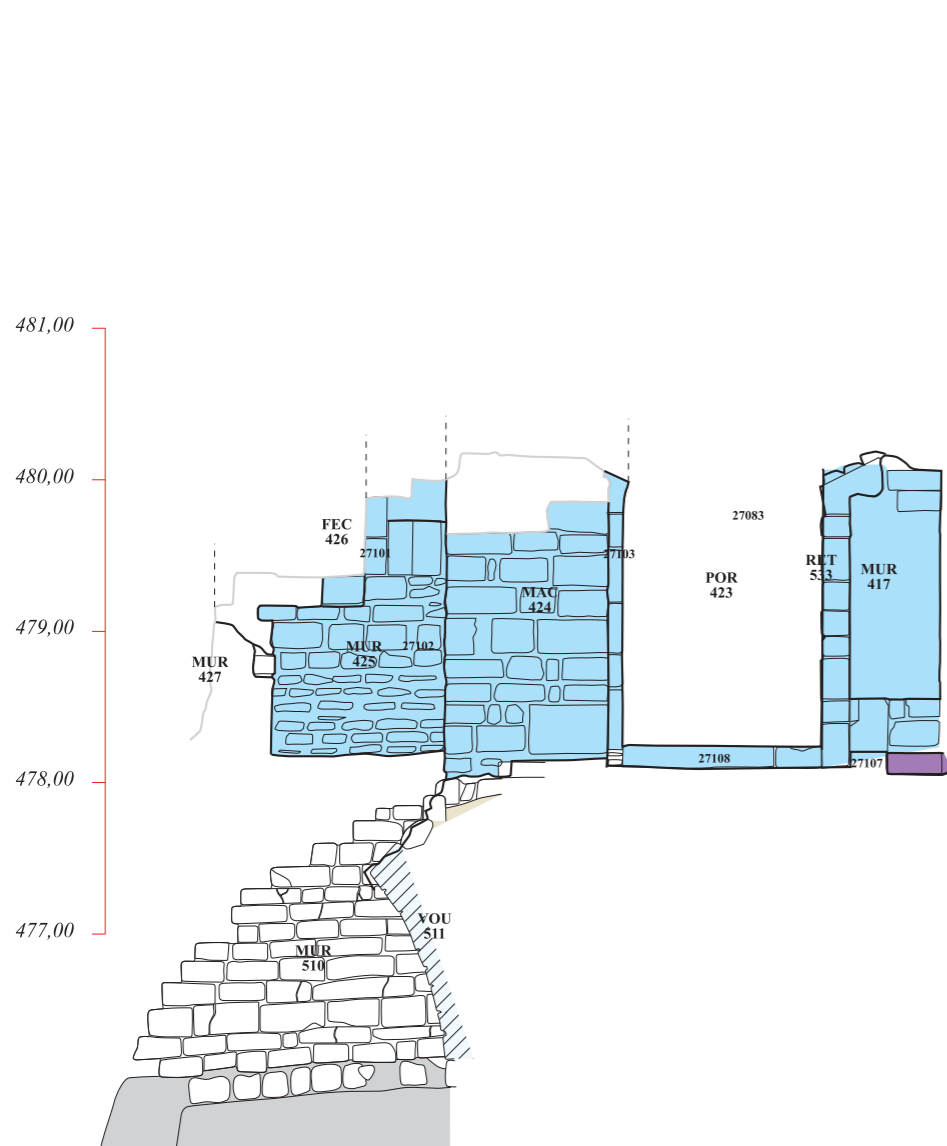


Cliché du **MUR417**.

¹² En fait nous retrouvons ce matériau pour toutes les restaurations où la sculpture était nécessaire lors des restaurations récentes.



Occupation du XVI^e siècle relevée dans le secteur 25.



CHASSAGNE (F-25)
Castel Saint-Denis
Logis
Secteur 25



- Fin du XV^e siècle
- XVI^e siècle
- XVII^e siècle
- XVIII^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles

4.5 L'escalier du logis, secteur 26

Etat des lieux

Ce secteur comprend essentiellement l'escalier qui desservait les étages supérieurs, **ESC 420a** et **ESC 420b**. Il est situé au Sud du secteur 25 et à l'Ouest du secteur 24.

Pour plus de compréhension, il a été divisé en deux entités non distinctes mais complémentaires.

Ce secteur est limité au Sud par la porte **POR 421**. L'escalier **ESC 420a** est encadré à l'Est par les **MURS 415** et **418**, et à l'Ouest par le **MUR 428**. L'**ESC 420a** est la partie droite de l'unité. La seconde partie à vis est notée **ESC 420b**. L'ensemble du secteur domine largement le reste du logis.

Etude du bâti

Le pallas du XIII^e siècle

Les traces d'une occupation ancienne ne sont pas réellement identifiables. Nous pouvons cependant signaler, le mur ancien **MUR 429**. Il débord largement le secteur 26, et paraît constitué d'une seule entité l'us. 27121. L'escalier semble reposer au sud sur cette maçonnerie. Elle est constituée de moyen appareil d'assises régulières. Nous ne pouvons écarter l'hypothèse selon laquelle ce mur pourrait être contemporain d'un escalier antérieur au XV^e siècle.

Quoi qu'il en soit le secteur 26 devait *a priori* avoir les mêmes fonctions qu'aujourd'hui, à la fois articuler le passage entre les deux salles du *pallas* secteurs 25 et 27a/27b, mais aussi permettre l'accès aux étages supérieurs.

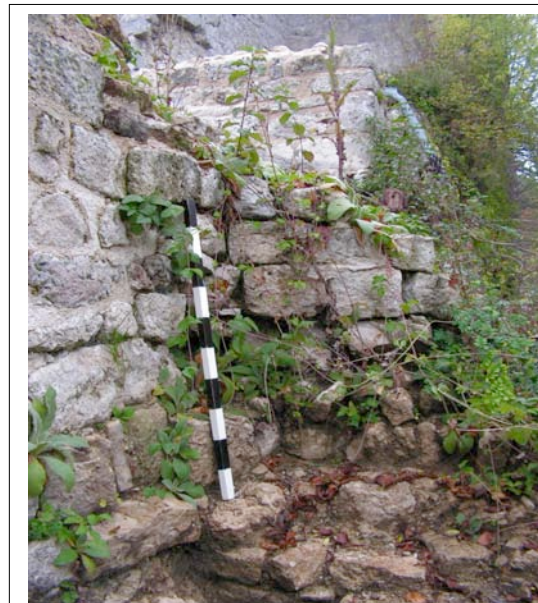
Occupation de la fin du XV^e siècle

Le **MUR 415** est extrêmement repris et dégradé. Seul subsiste en son centre l'us. 27011 et le piédroit de la porte **POR 421**, (us. 27012). L'us. 27011 est constituée de moellons de moyen appareil assisés correctement. Le liant n'est pas visible puisque les joints ont été repris au ciment à une période récente. Le module employé ici n'est pas sans rappeler celui que nous avons étudié plutôt dans le secteur 25, l'us. 27089.

Les marches us. 27115 sont contemporaines du **MUR 415**. Un ressaut se trouve au-dessus de ce mur un autre parement, le **MUR 418** et l'us. 27037. Les moellons de petit appareil sont allongés. Les joints ont été repris partiellement au ciment. Le **MUR 428** est quant à lui à l'Ouest de l'escalier **ESC 420a**. Il est très dégradé et il ne subsiste que l'us. 27064. Ce parement en moellons de moyen appareil se rapproche très nettement de l'us. 27011. Ici aussi les joints ont été repris au ciment ce qui rend difficile l'identification du liant d'origine. Les marches us. 27115 sont également contemporaines du mur.

Pour cette partie de l'escalier les deux parements us. 27064 et us. 27011 ainsi que les marches us. 27115 sont datables du XV^e siècle.

La partie supérieure de l'escalier **ESC 420b** commence au niveau du palier. Le **MUR 428** comporte à ce niveau un seul parement, l'us. 27065. Très similaire aux us. 27064 et us. 27011, le parement est constitué de moellons de moyen appareil. Les assises sont régulières et les joints ont également été repris au ciment. Au Sud un parement de faible hauteur comporte un arc de décharge (us. 27090). Ce mur est constitué de petites dalles de calcaire et de petits moellons. Il s'agit d'un mur d'échiffre utilisé pour soutenir les marches de l'escalier **ESC 420b**. La description établie en 1575 nous paraît alors plus compréhensible. Et la présence de ce four atteste bien d'un accès au Sud de l'espace 26,



Cliché de l'us. 27121.

depuis la cuisine secteur 24. L'us. 27090 semble chaînée avec le MUR 428 et l'us. 27065 appuyée contre la vis de l'escalier.

Les marches de l'escalier démarrent au niveau de ce palier, (27115). Une base prismatique orne la vis. Les marches sont en grand appareil liées à la chaux. Elles sont au nombre de trois. La deuxième et la troisième sont taillées dans le même bloc que la base prismatique. Le style même de la mouluration atteste de la période de la taille, c'est-à-dire du XV^e siècle.

Le parement de la vis us. 27014 est constitué de moellons de petit appareil. Il fait partie du MUR 418. Le liant est jaune. Il est difficile de savoir si ce parement a été remonté récemment ou non.

Au sud de la vis un parement est présent il s'agit de la partie la plus au sud du MUR 418, us. 27127. Il est formé de moyen et de grand appareil. On ne peut trancher sur la datation de ce parement. Il semble que la présence de petits moellons corrigéant les assises est plutôt un signe de reprise tardive pour ce site. Faute de liaison stratigraphique précise nous garderons la datation de l'ensemble de ce secteur c'est-à-dire le XV^e siècle.

Nous venons de le voir la très grande majorité des éléments de cet espace est contemporaine de la grande campagne de travaux qui s'achève en 1494. La porte d'accès à cet escalier tout autant que la base de la vis confirme ces interprétations. L'absence de caractères ostentatoires importants peut être un argument de plus pour envisager une concentration des fonctions régaliennes au niveau 0. Le secteur 26 est donc un espace de transition entre le caractère public du *pallas* et les fonctions semi-privatives à privatives des niveaux supérieurs.

Consolidation contemporaine

Les reprises contemporaines ne sont pas très nombreuses dans ce secteur. Nous signalerons cependant quelques consolidations sur les MURS 415 et 428. Entre l'us. 27011 et l'us. 27012, nous trouvons une partie reprise de manière très visible, l'us. 27013. Le module des moellons de moyen appareil n'est pas ici en cause, il est proche de ceux de l'us. 27011. Les incohérences sont les calages multiples réalisés avec des moellons de très petites tailles. Le parement est ici complètement repris au mortier cimenté ce qui est un argument supplémentaire. L'us. 27011 a elle aussi été entièrement rejointoyée, tout comme les us. 27064 et 27065 du MUR 428 ainsi que le MUR 418.

Le four au Sud de l'escalier n'a pas été étudié au cours de la campagne archéologique 2004. Cette structure ayant été dégagée par l'équipe d'Alternative Chantiers, le Comité de pilotage a décidé de le recouvrir afin d'éviter toute dégradation.

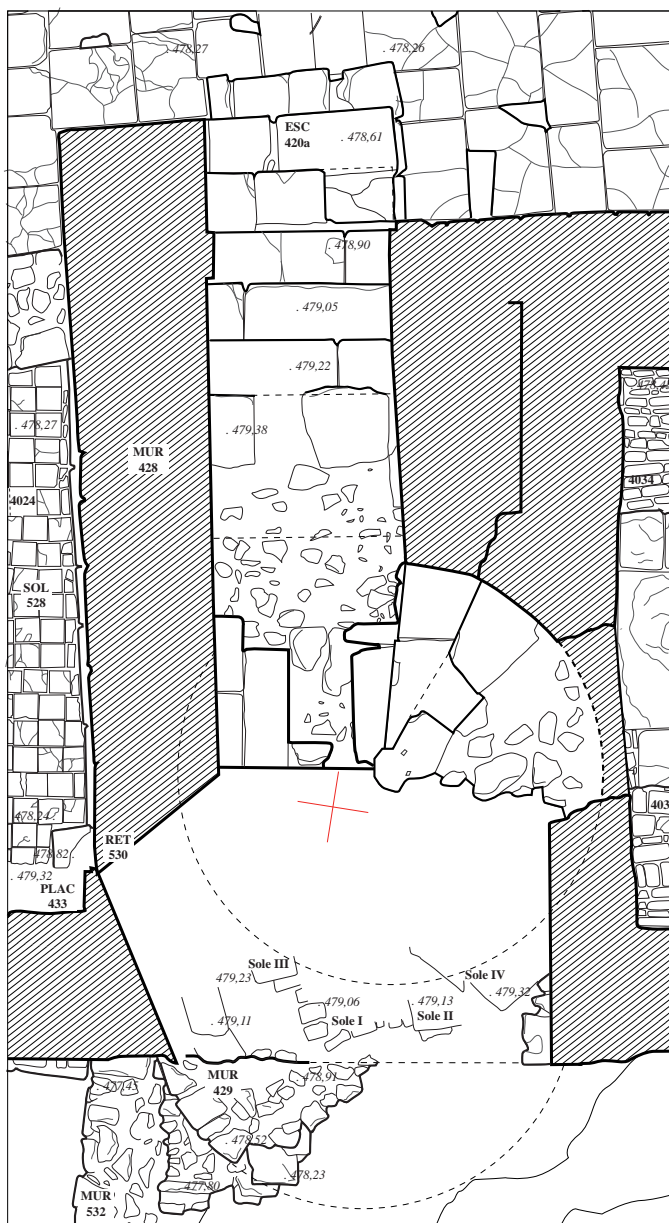
Il nous faut enfin signaler que MUR 428 apparaît sur des photographies des années 1980 comme étant beaucoup plus élevé qu'il ne l'est actuellement.



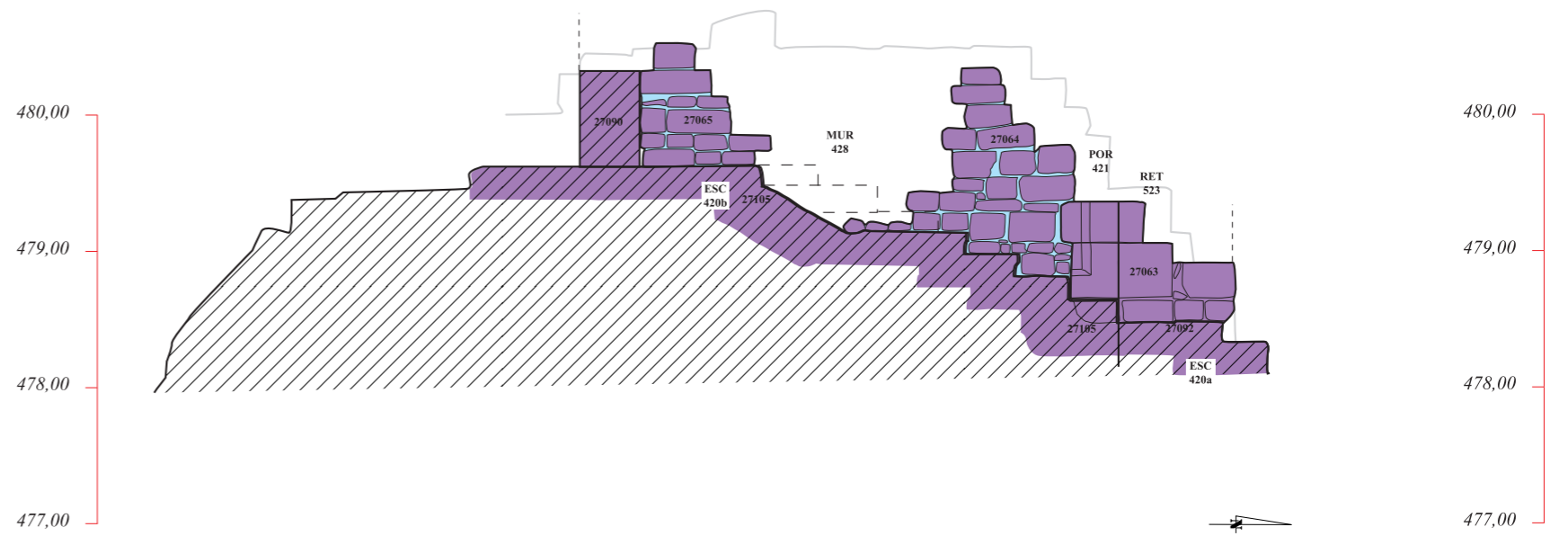
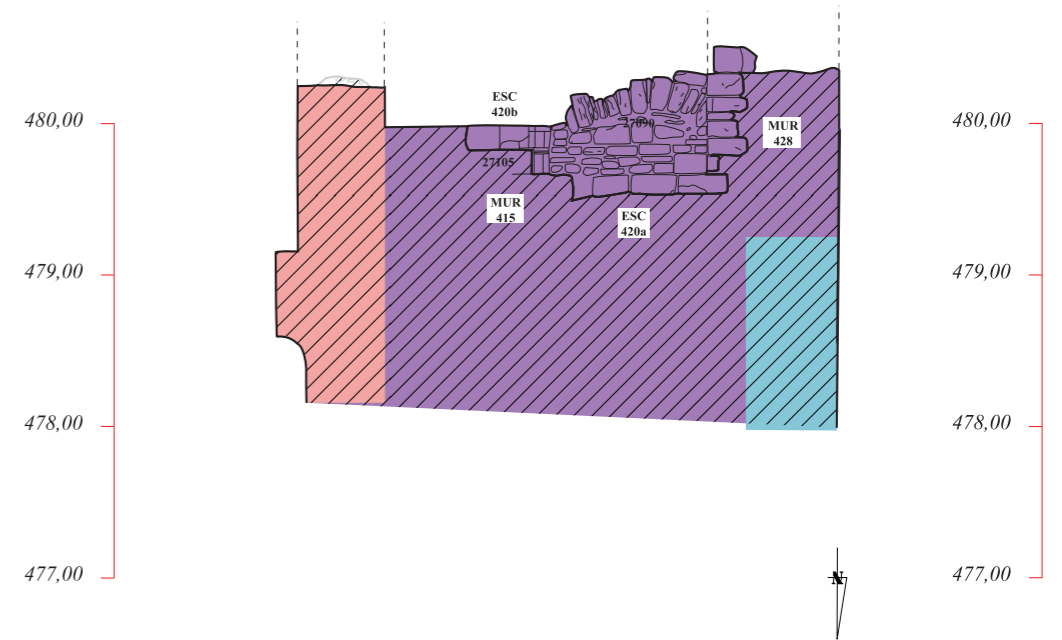
Cliché de l'us. 27090.



Cliché de l'ESC 420b et du MUR 418.



Occupation des XV^e-XVI^e siècles relevée dans le secteur 26.



CHASSAGNE (F-25)
 Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 26

- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XV^e-XVI^e siècles
- XIX^e-XX^e siècles



4.6 Le “pallas” secteur 27 du XIII^e siècle

La désignation du *pallas* intervient à la fin du XII^e et plus particulièrement dans le courant du XIII^e siècle. Sa construction apparaît majeure dans la forteresse. Cette pièce est la salle centrale du logis. Voûtée et soutenue par quatre travées est-ouest et deux nord-sud, elle est constituée de nos jours par cinq sous-espaces, réalisés successivement au XV^e et au XVII^e siècle.

4.6.1 Secteur 27a

Etat des lieux

Le secteur 27a possède une forme quadrangulaire (L. 6,73 m ; l. 2,40 m). Il est implanté au Sud de l'espace 27b et à l'Est de 27c. Comme pour les autres pièces appartenant aux secteurs “27”, ils appartiennent à la subdivision tardive du *pallas* du XIII^e siècle, appelé parfois Grande Salle. Cette division intervenant dans le dernier quart du XV^e siècle n'affecte que peu ce volume. Seul le **MUR 439** le limite à l'Ouest. C'est dans le courant du XVI^e siècle, et plus particulièrement dans les années 1570, que le rétrécissement de la salle de garde, aménagée en 1494, est effectué. Le **MUR 437** marque alors la nouvelle séparation des espaces 27a et b. A l'Est et au Sud, ce sont les murs originels **MURs 428** et **430a** qui limitent la pièce.



Cliché nord-ouest du secteur 27a.

Etude du bâti

Contrairement aux autres secteurs 27b, c, d, et e, cet espace a été décaissé dans une large mesure. L'excavation a été menée sur toute la surface durant les années 1980-1990. Ainsi, les murs limitrophes (**MURs 437, 428, 430a** et **439**) sont parfaitement analysables de leur partie sommitale à une cote relativement basse, correspondant au sol de carreaux du XVI^e siècle. En revanche, les consolidations effectuées après le décaissement ont affecté irrémédiablement les **MURs 430a** et **439**, notamment pour les états du XIII^e et des XV^e-XVI^e siècles, identifiables sur les structures. Quoi qu'il en soit, l'étude du bâti a été menée sur les quatre maçonneries, les **MURs 437, 428, 430a** et **439**.

Le **MUR 437** s'avère relativement récent en comparaison de la base primitive du *pallas*. Cette maçonnerie limitant la pièce 27a au Nord (L. 6,73 m, h. max. 0,90 m ; ép. 0,80 m) est formée des unités architecturales **POR 438, OUV 522, 27075, 27076** et **27077**. Parmi celles-ci trois groupes chronologiques peuvent être distingués.

Consolidation contemporaine

Les consolidations entreprises dans le courant des années 1980-1990 ont seulement affecté l'extrémité ouest de la structure. La porte **POR 438** entièrement réalisée durant cette période est devenue obsolète depuis la fouille du secteur 27a.



Cliché sud-ouest du **MUR 437**.

En effet, la fouille, postérieure à l'état des lieux, montre qu'il s'agit d'une interprétation. Cette ouverture

avait été motivée par l'étude architecture alors menée par J.-M. Croizat et son équipe. Cependant, aucune excavation n'avait été conduite avant cette "consolidation". Les travaux engagés en 2004 ont ainsi permis de mettre en évidence la continuité du **MUR437**, vraisemblablement chaîné avec le **MUR439**, à l'Est. Le ressaut entre les us. **27052** et **27053** —rétabli par J.-M. Croizat— est expliqué non pas comme le pied droit ouest d'une porte mais les bribes de l'arrachement du chaînage entre les deux murs. En outre, l'engravure dans le substrat d'orientation est-ouest (prof. ± 50 mm) correspond au tracé de la fondation du **MUR437**. Ainsi, ce dernier limiterait le secteur **27a** sur tout le côté nord. La bonne ouverture serait alors non pas la **POR438** mais l'ouverture **OUV522**, plus à l'Est. Celle-ci est bouchée par la maçonnerie non liée **27076**, datable par l'entablement encore présent, des XVII^e-XVIII^e siècles.

Abandon et destruction du logis durant les XVII^e-XVIII^e siècles

Les traces d'occupation contemporaine ou postérieure à la destruction ne sont pas très visibles, à l'exception de la ruine elle-même. Le comblement de l'ouverture **OUV522**, la porte originelle de la pièce **27a**, s'avère être l'une d'entre-elle. Cette maçonnerie est érigée sans liant, seulement constituée de moyen et de gros moellons secs. Parmi eux, un entablement sculpté datable des XVII^e-XVIII^e siècles est encore présent dans le parement sud.

Occupation de la fin du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle

Si les constructions et les niveaux de circulation du XIII^e puis du XV^e siècle sont maintenant perçus pour les espaces **27** —a, b, c, d, et e—, la construction du **MUR437** intervient seulement durant l'avant-dernière phase de réparation du logis, dans le courant du troisième quart du XVI^e siècle (1562 et 1576)¹³. A cette date, plusieurs aménagements sont accomplis dans le logis et particulièrement le **MUR437** et le sol dallé **SOL507** des espaces **27b** et **25**.

Outre de limiter à l'Est le secteur **27a**, le **MUR428** s'avère être la maçonnerie qui marque la fin, toujours à l'Est, du *pallas* du XIII^e siècle. Il comporte les unités architecturales **27021**, **27059**, **27060**, **27061** ainsi que **27061** et mesure 2,40 m de longueur, 2,64 m de hauteur et 0,90 m d'épaisseur.

Consolidation contemporaine

Contrairement aux autres structures, le **MUR428** dispose de peu de "consolidations" contemporaines. Seule la baie **OUV433** est répertoriée. Outre le fait que celle-ci soit parfaitement insérée dans le mur, l'étude critique des maçonneries en corrélation avec une observation minutieuse a permis de mettre en évidence une implantation inadéquate, confirmée par un mortier dissemblable en comparaison des autres unités limitrophes. S'agirait-il pas davantage d'un placard plutôt que d'une fenêtre? La profondeur des blocs taillés formant les pieds droits le consentent aisément. Cependant, cette unité architecturale, qu'elle soit fenêtre ou placard, a été reprise durant les travaux de J.-M. Croizat et son équipe. Leur état des lieux effectué en 1982 le stipule naturellement, puisque les **MURs428-430a** n'apparaissent que partiellement ou pas du tout avant le déblaiement de l'espace. Ainsi, cette unité reste sujette à caution.



Cliché ouest du **MUR428**.

Aménagement pour la salle d'arme du XV^e siècle

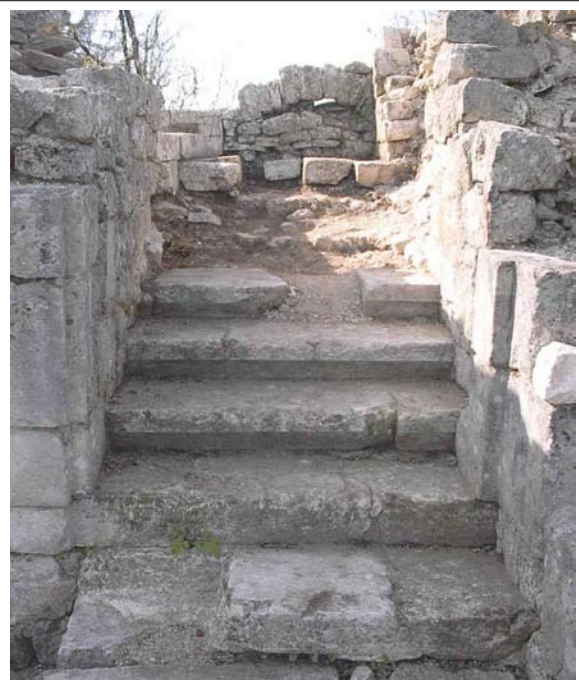
L'aménagement de la salle d'arme intervient durant le dernier quart du XV^e siècle. On sait qu'en 1494 tous les travaux sont achevés. La construction du **MUR439** marque ainsi la séparation entre les nouvelles salles de réception à l'Ouest (secteurs **27c**, **d** et **e**) et d'arme à l'Est (secteurs **27a** et **b**). L'espace **27a** devient alors après cette date une partie non négligeable de la salle d'arme. A cette

¹³ Arch. Dép. Doubs B2994 et 2MI 14-63.

période, les travaux menés sur la maçonnerie sont essentiellement effectués lors de la construction des escaliers droit **ESC420a** et à vis **ESC420b**, appelés dans la description de 1576 “viorbe”¹⁴. Les us. **27060**, **27061** et **27062** sont donc érigées à cet usage —mur de soutènement—, estompant par conséquent une grande partie du mur et des traces de voûtes du *pallas* du XIII^e siècle.



Cliché nord de **FEN433** et de **RET530**.



Cliché nord des escaliers **ESC420a** et **ESC420b**.

Le pallas du XIII^e siècle

Malgré les réfections et les aménagements de la fin du XV^e siècle, le *pallas* du XIII^e siècle est encore visible par le biais des unités architecturales **RET530** (**27021**) et **27059**. Cette dernière est en revanche partiellement cachée derrière le **MUR437**, construit durant le troisième quart du XVI^e siècle. L'us. **27059** s'avère donc être les bribes du mur est du *pallas*, alors que la **RET530** est le reste du pilastre de la retombée sud-est du plafond voûté. Cette dernière, tout comme les autres encore visibles, n'est pas chaînée à l'unité **27059**¹⁵.

Le mur sud, identifié **MUR430a**, est présent sur l'ensemble des longueurs sud des secteurs **27** le *pallas*. Il atteint à cette hauteur les plus grandes élévations (L. 7,14 m ép. 1,26 m). En revanche, l'état des lieux témoigne de plusieurs aménagements datables du XV^e et du XX^e siècle dans la structure porteuse du XIII^e siècle.

Consolidations contemporaines

L'ouverture **OUV433** apparaît entièrement reprise. La limite des deux mortiers (baie et mur) est parfaitement observable. Le mortier de la baie est très proche de celui des autres consolidations contemporaines. Cependant, nous savons que J.-M. Croizat et son équipe ont testé différents liants, comme le ciment et le mortier de chaux au sable gris, blanc et jaune ou parfois avec des graviers. Le mortier apparaît ainsi très difficilement discernable, particulièrement quand tous les types de liants ont été testés sur le **MUR430a**. Quoi qu'il en soit, la baie ou le placard **OUV433** apparaît sujet à caution dans la maçonnerie. En revanche, l'us. **27022** qui semble au premier regard comme une modification récente pourrait être l'arrachement de la voûte du



Cliché nord du **MUR430a** après consolidation.

¹⁴ Le bloc taillé utilisé pour la vis dispose de caractéristiques du XV^e siècle.

¹⁵ Un boudin de mortier de chaux a néanmoins été appliqué lors de la consolidation de 2004 afin d'éviter l'accumulation d'eau ou de terre, néfastes pour les maçonneries.

XIII^e siècle mais aucun indice ne permet de le confirmer. Les autres consolidations sont reconnaissables dans le tiers ouest du **MUR430a**. Elles comprennent les Faits **OUV431**, **POR435** et **OUV436**, puis les unités architecturales **27023**, **27024**, **27033**, **27034**, **27041** et **27042**. A ce stade de l'état des lieux puis du bâti, il s'avère très difficile, voire impossible d'identifier les consolidations des constructions tant les unités ont été remaçonnées.

Aménagement pour la salle d'arme au XV^e siècle et/ou XVI^e siècle

L'aménagement de la salle d'arme du XV^e siècle est particulièrement visible dans le secteur 27a en raison des élévations conservées. Comme nous l'avons vu pour le **MUR428**, l'érection des escaliers **ESC420a** et **420b** ainsi que vraisemblablement la pose d'un plafond sous poutres sont également perceptibles sur le **MUR430a**. L'aménagement de la baie **FEN434** (**27020**) intervient durant cette subdivision, puisqu'à une date antérieure, notamment dès le XIII^e et ce jusqu'au milieu du XV^e siècle, le pilastre de la deuxième retombée supportant les voûtes du *pallas* doit théoriquement être encore en place. C'est par ailleurs l'une des deux preuves que la voûte du rez-de-chaussée disparaît au profit d'un plancher de bois. Le premier témoignage est relaté par l'us. 27022, correspondant *a priori* à l'arrachement d'un bloc du pilastre de la retombée **RET530**. Ces interprétations, repérables par les différents mortiers des us. 27036 et 27039 ainsi que 27020, sont parfaitement manifestes sur le terrain.

Le pallas du XIII^e siècle

Les traces du *pallas* du XIII^e siècle apparaissent ainsi aisément identifiables. Seules cinq unités sont remarquées : **RET530** (**27021**), **27027**, **27036**, **27039** et **27040**. Le pilastre de la retombée **RET530** est le seul vestige de la salle voûtée. Celui de la seconde travée a été détruit au cours des XV^e-XVI^e siècles par le percement de l'ouverture **OUV431** alors que celui de la troisième travée — le pied droit sud de la porte **POR440** — a été entièrement repris dans les années 1980-1990. Le mur originel sud également visible est observable par l'us. 27027 à l'Ouest et les us. 27036, 27039 et 27040 à l'Est, ces derniers illustrant trois phases de travaux contemporains.

La partie sud du parement est du **MUR439** ne présente guère d'intérêt pour l'étude du bâti de la salle d'arme du XV^e siècle. Outre l'unité 27049, vraisemblablement contemporaine de cette pièce, l'ensemble des maçonneries — **FEN436** (**27048a** et **27048b**), **POR440** (**27050** et **27051**), **27052**, **POR438** (**27053** et **27054**) — a entièrement été repris dans les années 1980-1990, n'apportant que très peu d'informations susceptibles d'être considérées. Aucun document ne donne l'état des lieux avant ces consolidations ou ces constructions, à l'image de la porte **POR438**, envisagée après la fouille du secteur 27a comme une invention. Cette partie du **MUR439** apparaît donc sujette à caution dans son état actuel.



Cliché est du **MUR439** après consolidation

Fouille du sous-sol

Contrairement aux autres secteurs 27 fouillés, l'espace 27a a entièrement été dégagé par J.-M. Croizat et son équipe jusqu'au premier sol en carreau de terre suite à **SOL528**. Celui-ci parfaitement circonscrit tout au long de l'extrémité est de la pièce n'a pas été altéré depuis sa découverte. La fouille du sous-sol a donc porté sur les trois quarts ouest du secteur.

Comblement contemporain

Les travaux de consolidation commandés en 2004 ont été engagés dès l'achèvement de notre état des lieux, maculant l'ensemble de l'espace par les déchets de taille ou de mortier de chaux. Ceux-ci ont ainsi été retirés lors de la fouille.

Comblement entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle

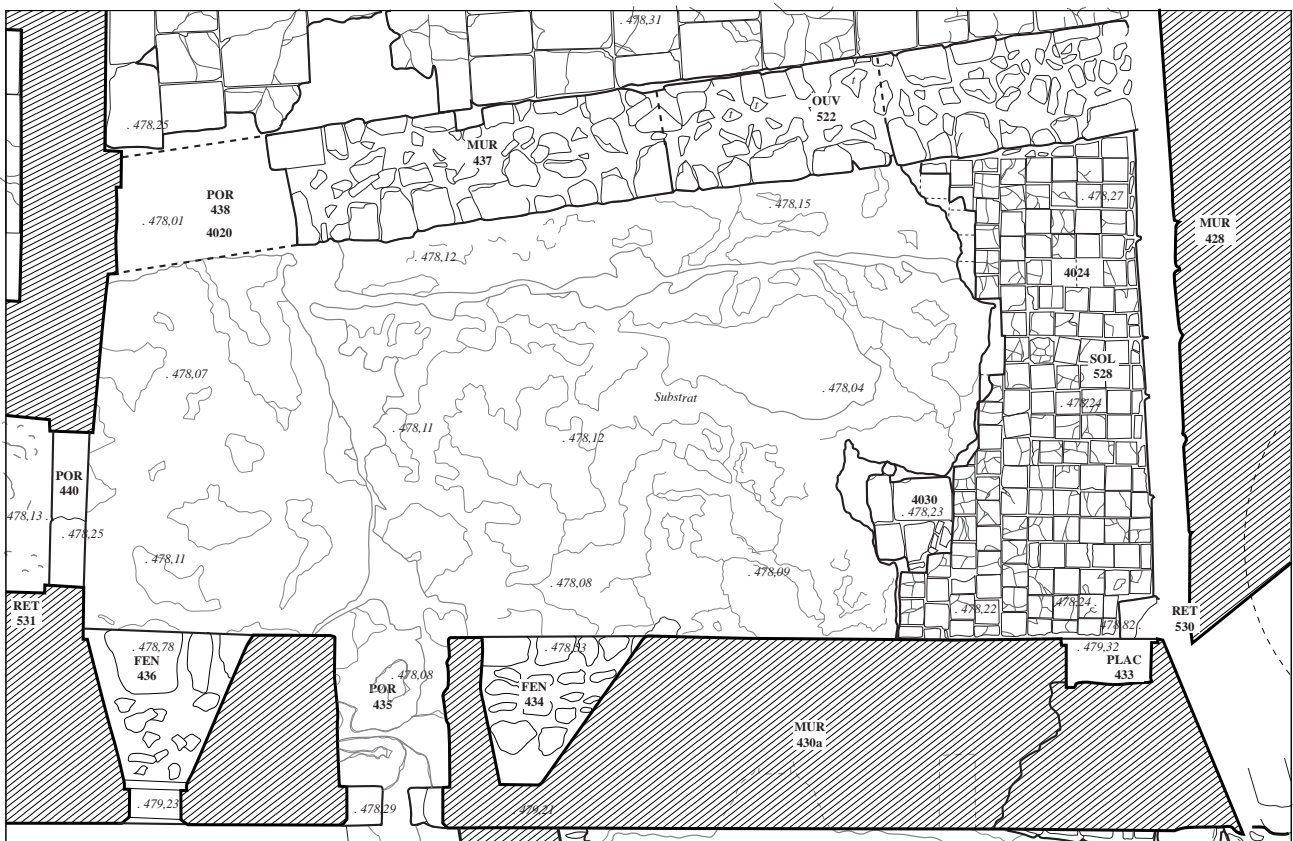
Vraisemblablement fouillé par J.-M. Croizat et son équipe, seule une fine épaisseur de terre brune a été retirée (4026). Celle-ci contenait quelques tessons, notamment un fragment de faïence, datables de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle. Sa texture s'avère très proche de celle de l'unité 4017, retrouvé dans l'espace 27c. Une chronologie et une origine identique sont ainsi fortement probables sans qu'aucune liaison physique ne soit possible.

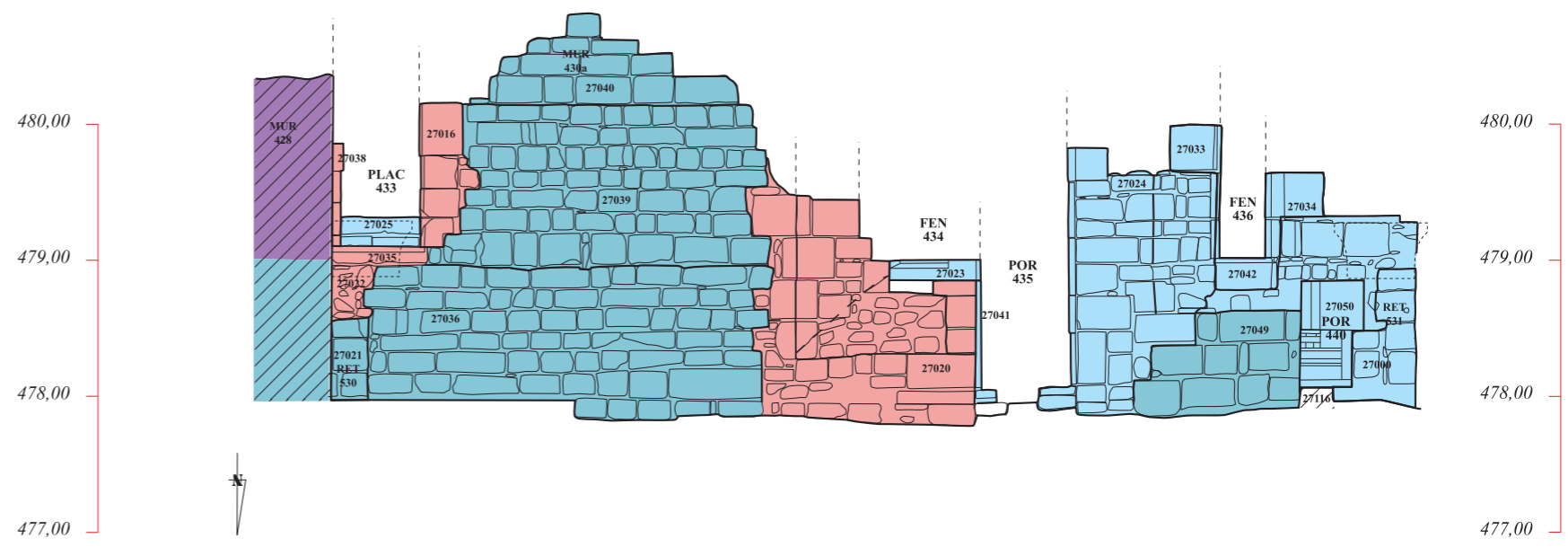
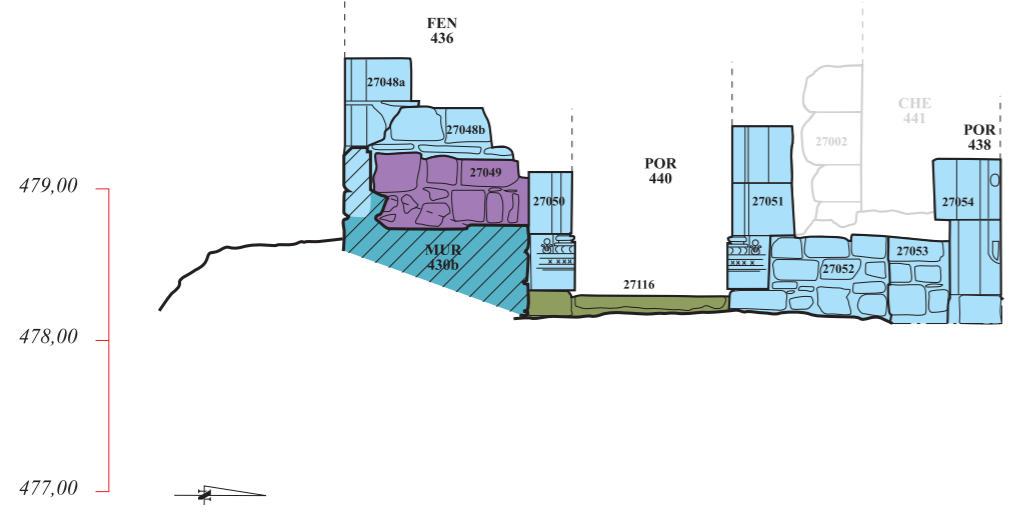
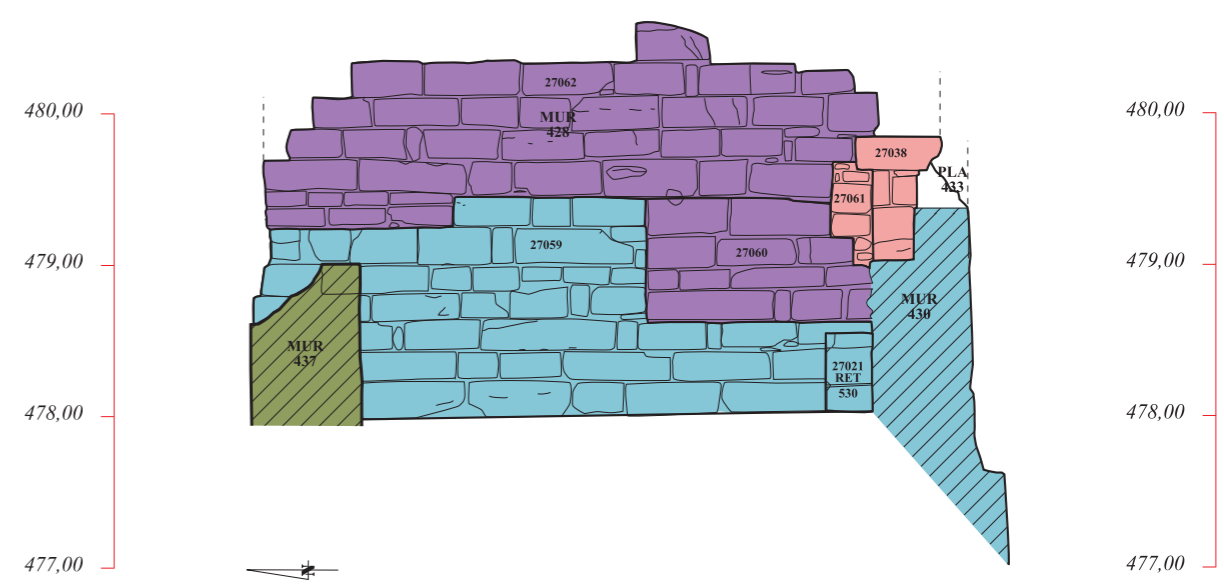
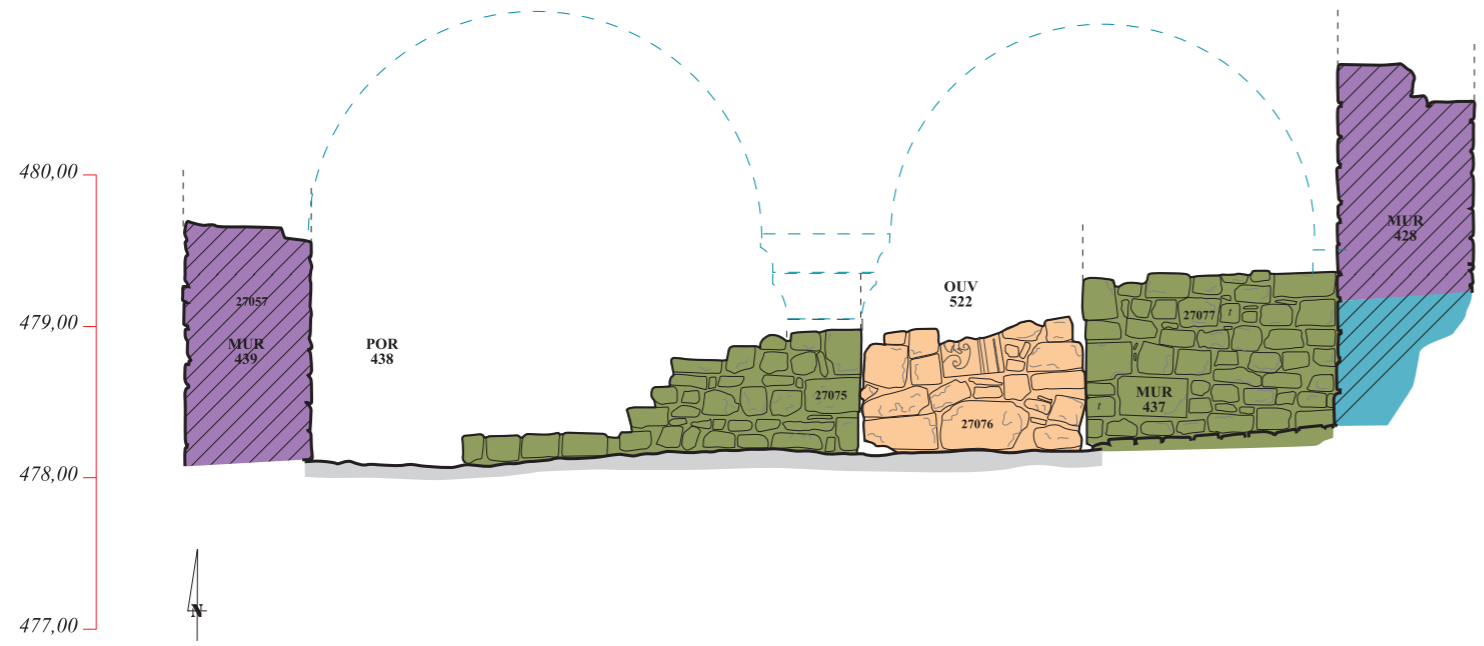
Occupation du XVI^e siècle

A l'instar de l'occupation découverte dans le secteur 27c, le SOL 528 en carreau de terre cuite a été très perturbé après la seconde conquête (1674). Les vestiges de ce niveau de sol sont uniquement visibles dans le quart ouest de la pièce. La pose de ce sol intervient de manière contemporaine au MUR 437, parfaitement lié. Une attribution dans le courant du troisième quart du XVI^e siècle (1562 et 1576) est ainsi parfaitement envisageable. Le SOL 528 en terre cuite est formé de deux couches, les carreaux (4024) et le niveau de préparation (4025). Ce dernier est constitué de mortier de chaux jaunâtre d'une épaisseur très variable. Il recouvre essentiellement la roche dans sa partie la plus au Nord, alors qu'une couche de terre brune (4026) semble fonder ce niveau sur le reste de la superficie. Il faut aussi souligner que cette strate sera également observée dans le secteur 27c. Enfin, deux états de conservation sont observés sur le SOL 518. Le premier est reconnu par les carreaux de terre cuite et le second par l'us. 4030. Il s'agit d'une réparation très grossière, opérée à l'aide de fragment de carreaux en terre cuite mais également de dallage. Aucune datation n'est actuellement envisageable, mais il pourrait s'agir avec le bouchage (27076) de l'OUV 522 dans le MUR 437 des vestiges plus tardifs avec le démantèlement du logis.



Cliché de la couche 4026 et du SOL 528.

Occupation du XVI^e siècle relevée dans le secteur 27a.



- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XV^e-XVI^e siècles
- XVI^e siècle
- XVIII^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles

CHASSAGNE (F-25)
 Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 27a

4.6.2 Secteur 27b

Etat des lieux

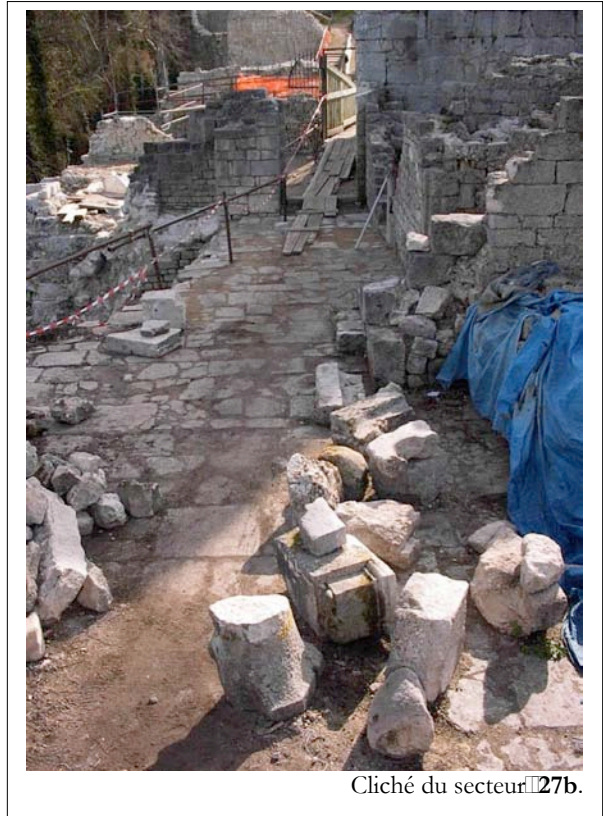
Cet espace est à l'Ouest du secteur 25. Il est limité au Nord par le **MUR 437**, à l'Ouest par le **MUR 439** et au Nord le mur ruiné **MUR 450b**. Le sol est constitué de dalles de pierre, **SOL 507**.

Etude du bâti

Notre intervention sur ce secteur n'a pu être réalisée complètement qu'après l'évacuation des matériaux entreposés par Alternative Chantiers. Ceux-ci couvraient plus particulièrement le **MUR 437**, et le nord du secteur. Ces pierres ont été employées à la consolidation des différents espaces mais aussi à quelques travaux réalisés durant cette campagne sur l'avant-château.

Construction du pallas au XIII^e siècle

Il ne reste pratiquement rien de la salle du *pallas* dans cet espace. Seule la colonne qui est prise dans le **MUR 439** témoigne du voûtement initial. La mise en place du **SOL 507** nous cache la présence d'une retombée qui d'après nos calculs devait se trouver au devant de l'actuel **MUR 437**. Il paraît compréhensible à la vue du bon état de conservation de ce même sol, qu'aucune fouille n'ait été entreprise. Comme pour les anciens secteurs du *pallas* nous nous reportons aux pièces fouillées qui nous ont révélés les traces d'un plancher.



Cliché du secteur 27b.

Occupation de la fin du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle

Le secteur 27b est cantonné au Nord par le **MUR 450b**. Il n'en reste quasiment rien si ce n'est une petite partie à l'extrême ouest de cet espace. Seule la base du piédroit ouest de la fenêtre **FEN 451** est présente. Il s'agit de deux blocs en pierre de taille, formant une baie ébrasée.

Le **MUR 439** cantonne le secteur 27b à l'Ouest. Il est relativement bien conservé dans sa partie centrale. Son parement est cependant très dégradé au Sud et au Nord.

Nous venons de décrire le piédroit de la porte **POR 438**. Il est soutenu dans le **MUR 439** par une base en petits moellons cimentés, l'us. 27055. Elle est tout comme le piédroit de construction récente.

Au centre du **MUR 439**, le parement est plus haut. Il est constitué de deux entités, l'us. 27056 et 27057. Le premier englobe sans toutefois la condamner la colonne **COL 442**. La seconde forme le parement proprement dit. Toutes les deux sont de réalisations semblables. Nous trouvons ici des moellons de moyen appareil assisés. Au Nord du **MUR 439** on trouve une porte qui permettait la communication entre les secteurs 27b et 27d. Elle ne nous est plus connue que par son piédroit sud, l'us. 27058. C'est un bloc de grand appareil sculpté. Il est orné d'une base prismatique. La liaison entre les us. 27058, 27057 et 27056 permet de proposer une datation pour ce parement. En effet le style même de la base nous permet de comprendre qu'elle a été mise en place lors des travaux réalisés à la fin



Cliché du parement est du **MUR 439**.

du XV^e siècle, en 1494. Le **MUR439** semble donc subdiviser la grande salle du *pallas* et ce dès la fin du XV^e siècle. La porte **POR443** possède un seuil formé de deux blocs de grand appareil, l'us.27009. Son piédroit nord n'est pas conservé mais il est possible que le pilastre de la retombée **RET517** et son parement, us.27010 ont formés ce piédroit nord.

Nous avons donc ici un mélange entre les fonctions publiques et privées, alors que dans les édifices palatiaux il y a différence de niveau.

Le refend du XV^e siècle tend à diviser la grande salle pour palier à cette spécialisation. Nous sommes en présence d'un bâtiment unique pour une utilisation multiple. Salle de réception et d'arme sont localisées dans un espace restreint.

Subdivisions du XVI^e siècle

Le **MUR437** est assez bas et relativement dégradé (L. 5,75m; h. 0,70m). Une ouverture pratiquée au centre a été bouchée tardivement. Le parement d'origine est réparti de chaque côté de la **POR522**, respectivement us.27027 à l'Est et us.27075 à l'Ouest. L'us.27027 est constituée de moyen appareil assisé de manière peu soigné. Le module employé est ici assez hétéroclite. Le parement de l'us.27075, visible depuis l'espace27b, est très restreint. Il nous est connu que par une seul assise. Au centre de ce mur, l'ouverture **OUV522** est bouchée par l'us.27111. Il s'agit plus ici d'un amas de moellons de moyen appareil que d'un parement. Aucun liant n'a pu être mis en évidence. Le **MUR437** est postérieur

au **MUR428**, qui dans cette zone de contact peut-être daté du XV^e siècle. Nous pouvons également remarquer une contemporanéité entre la construction de ce mur et la pose du **SOL507**. La mise en place de ce **MUR437** peut donc être datée du XVI^e siècle. Le **SOL507** est constitué de grandes dalles de calcaire. Quelques réparations sont visibles. Un décor a pu être mis en évidence. Il s'agit de traits gravés qui sont disposés en diagonale ou parallèlement au pavage. Les intersections entre les traits sont marquées par des ronds eux aussi gravés. Ce décor paraît *a priori* contemporain de la pose du sol et nous pouvons donc le dater du XVI^e siècle.

Consolidation contemporaine

Après l'étude de l'espace27a et 27b, nous pouvons affirmer que la porte **POR438** qui a été restituée à l'Ouest du **MUR437** et contre le **MUR439**. Le piédroit ouest qui a été taillé récemment us.27054 est constitué de deux blocs en pierre de taille de grand appareil. Le matériau employé mais aussi la netteté de la sculpture vont dans le sens d'une réalisation récente vraisemblablement par l'équipe de J.-M. Croizat. Sur le **MUR539**, le liant est difficilement lisible puisque les joints ont tous été repris au ciment. Nous noterons enfin le remontage de la partie supérieure de la colonne **COL442**.



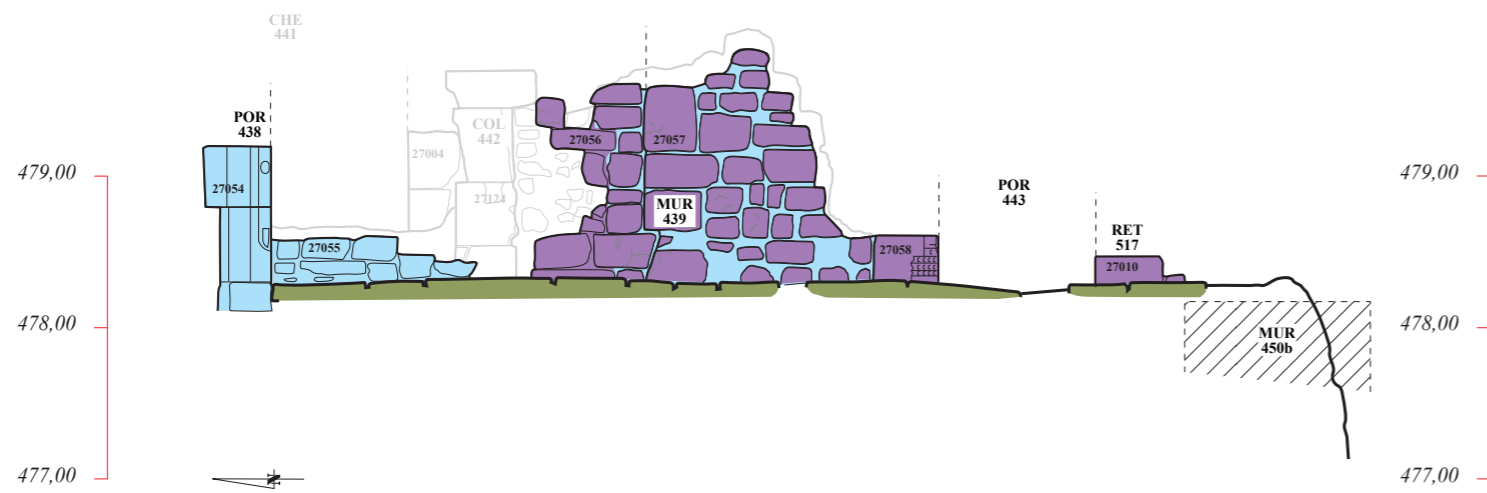
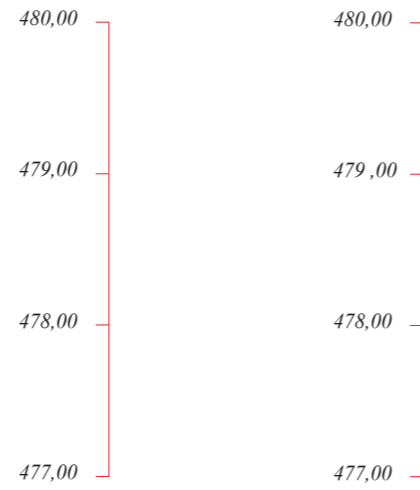
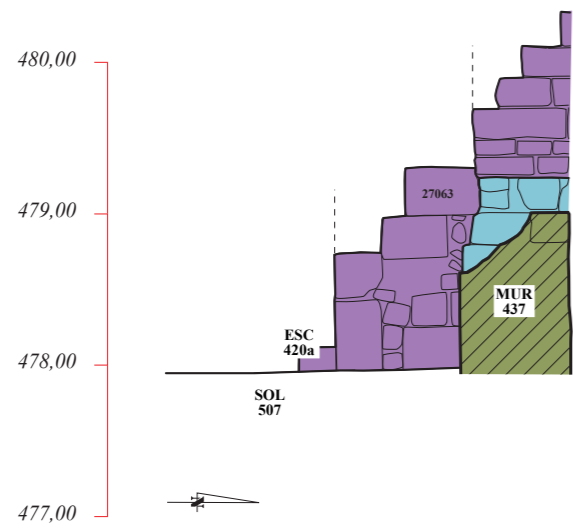
Cliché du piédroit sud de la **POR443**.



Cliché du parement nord du **MUR437** et **SOL507**.



Occupation du XVI^e siècle relevée dans le secteur 27b.



- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XVI^e siècle
- XVIII^e siècle

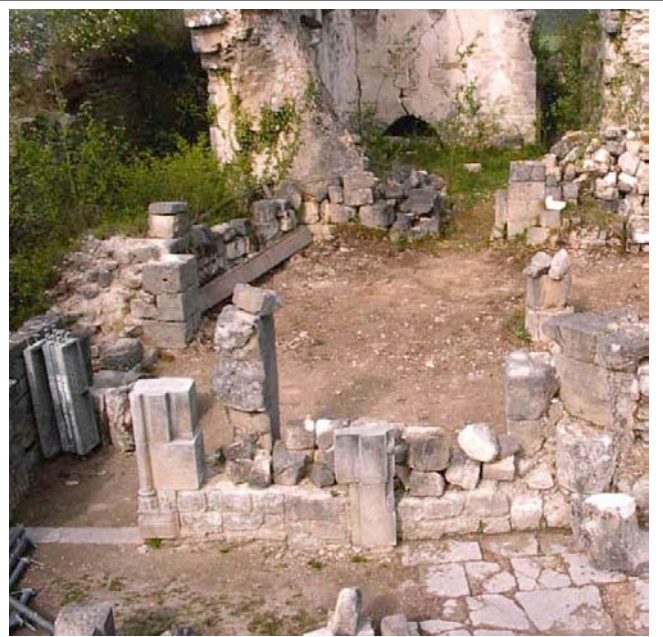
CHASSAGNE (F-25)
 Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 27b

4.6.3 Secteur 27c

Etat des lieux

De forme grossièrement quadrangulaire ($L \pm 7,73 \text{ m}$, $2,38 < l < 4,40 \text{ m}$), le secteur 27c est implanté au Sud des espaces 27d et e. A l'instar de ces dernières pièces issues des subdivisions du *pallas* du XIII^e siècle, l'aspect actuel de ce volume intervient seulement dans le courant du XVI^e et du XVII^e siècle. Rappelons que les aménagements du dernier quart du XV^e siècle surviennent principalement après l'édification du **MUR 439**, scindant ce grand volume voûté en deux grandes pièces, à l'Est la salle de réception et à l'Ouest la salle d'arme.

Au Nord, le secteur 27c est limité par les murs de refend **MURs 447** et **524**, ce dernier n'étant pas visible avant les fouilles des espaces 27c et e. Ils circonscrivent à partir du XVII^e siècle, date de leur construction, la colonne **COL 448** et le pilastre de la retombée **RET 456**. Déjà présent en 27d, le **MUR 439**, quasi entièrement repris par J.-M. Croizat et son équipe dans les années 1980-1990, marque la fin de la pièce à l'Est. Cette structure englobe également une colonne **COL 442**. Rappelons que cette dernière révèle la seconde travée et le point central du *pallas* du XIII^e siècle. Au cours du XV^e siècle, elle ne sera plus visible, enchâssée dans le **MUR 439**. Enfin, le **MUR 430b** et le **MUR 452** limite respectivement la pièce au Sud et à l'Ouest.



Cliché est du secteur 27c après l'enlèvement des matériaux.

Etude du bâti

L'étude du bâti avant les travaux archéologiques n'a été rendue possible qu'après l'enlèvement des matériaux de construction, stockés depuis les travaux de J.-M. Croizat et son équipe. Ceux-ci ont été entreposés par nos soins (environ 3 m^3) dans le secteur 29 et dans le fossé du XVI^e siècle, afin de les réutiliser pour les diverses consolidations. Ils masquaient entièrement le **MUR 524**. Ainsi, seuls les **MURs 430b, 439, 447, et 452** ont été analysés dans l'état des lieux.

Le **MUR 447** limite, dans la moitié est, le secteur au Nord. Avec le **MUR 524**, découvert que tardivement, le volume initial, qu'il soit du XIII^e siècle ou du XV^e siècle, était quadruplé ou doublé en direction du Nord et de l'Est. Cette structure orientée d'Ouest en Est mesure $2,89 \text{ m}$ de longueur, $0,52 \text{ m}$ de largeur et $0,88 \text{ m}$ de hauteur.

Subdivisions du XVII^e siècle

Le parement sud (**27019**) ne présente aucun aménagement et perturbation visibles. Il s'inscrit dans les derniers agencements du château, datables du XVII^e siècle. Cette datation s'est révélée au cours de la fouille de l'espace 27c. En effet, l'étude du **SOL 522** attribuable du XVI^e siècle, puisqu'en adéquation avec la céramique et les divers contextes rencontrés (voir le descriptif de la fouille) a montré les traces très nettes des tranchées de fondation de cette maçonnerie. La réalisation très spécifique de cette structure est analogue à plusieurs autres



Cliché sud du **MUR 447**.

contemporaines, notamment remarquées dans les subdivisions de l'avant-château. Ces murs sont pourvus d'un mortier doté de nombreuses inclusions et les parements sont principalement réalisés à l'aide de blocs de tuf équarris.

La poursuite au Sud du **MUR439** apparaît moins intéressante que sa moitié nord. Outre la présence de la **CHE441**, partiellement reprise, la maçonnerie — dont pour la plupart des unités architecturales identifiées — a été démontée et remontée par J.-M. Croizat et son équipe dans les années 1980-1990. Trop peu d'observations ont ainsi pu être entreprises. Nous connaissons seulement le tracé primitif de ce mur, orienté nord-sud, marquant également l'ancienne troisième travée du *pallas* du XIII^e siècle (L total 9,06 m ; l max. 0,75 m ; h max. 2,02 m).

Cliché ouest du **MUR439**.

Consolidation contemporaine

Les travaux engagés dans les années 1980-1990 n'ont pas seulement été des consolidations, comme actuellement effectuées, mais parfois comme nous le verrons pour le secteur 27a, des restaurations trop hâtives. Ainsi, la partie sud du **MUR439**, visible depuis l'espace 27c — les unités architecturales 27000/27026, 27001 et 27003 — a entièrement été reprise, démontée et remontée avec du liant d'un jaune vif, impliquant par conséquent son sujet à caution. La consolidation engagée en 2004 s'est fixée pour but d'élever la maçonnerie de quatre assises afin de maintenir les montants nord et sud de la cheminée **CHE441** ainsi que les pieds droits nord et sud de la porte **POR440**.

Construction de la salle de réception dans le dernier quart du XV^e siècle

La construction du **MUR439** intervient dans le dernier quart du XV^e siècle et plus exactement avant 1494, date de l'achèvement des travaux. Elle reprend l'emplacement et l'orientation de la troisième travée nord-sud du *pallas*. Outre les réfections menées au XX^e siècle, les us. 27005 et le Fait cheminée **CHE441** comprenant les us. 27002 et 27004 sont les seuls éléments contemporains de cette construction. Enfin, rappelons que l'us. 27005 contient dans sa fourrure la colonne **COL442** du *pallas* du XIII^e siècle, la colonne centrale de la troisième travée nord-sud.

Le pallas du XIII^e siècle

Les traces du *pallas* voûté ne sont ici que partiellement reprises. Si à l'origine la colonne **COL442** est parfaitement visible, elle est actuellement enchâssée au cœur de la maçonnerie du **MUR439**. Le pilastre sud originel (27000/27026) de la retombée de la travée n'est en revanche plus visible. Il a été entièrement repris durant les travaux des années 1980-1990. Son emplacement et sa taille semblent néanmoins correspondre au module encore visible dans le secteur 27a.

Le **MUR430b** est la structure porteuse sud du logis neuf du château et plus particulièrement du secteur 27c. Il s'agit d'une construction homogène dans sa partie ouest. La partie est quant à elle a été reprise dans une large mesure dans les années 1980-1990. Les consolidations ont été effectuées sur les parements mais aussi sur la fourrure. Quoi qu'il en soit, le mur actuel garde les proportions et le tracé primitif (L dans le secteur 27c 7,25 m ; h max. 1,13 m ; ép. 1,25 m). Il faut également souligner que l'extrémité ouest n'a pas été traitée en raison des risques importants de chute dans le Treulle.

Cliché nord du **MUR430b**.

Consolidation contemporaine

A l'instar des autres structures, le **MUR430b** a subi de nombreuses réfections par J.-M. Croizat et son équipe dans le courant des années 1980-1990. Elles sont visibles par les unités architecturales **27000/27026**, **27037**, **27030**. Le liant utilisé s'avère caractéristique et spécifique en comparaison des mortiers anciens (XIII^e, XV^e-XVI^e siècles), sableux et d'une teinte jaune vif, donc facilement identifiable. Néanmoins, le tracé et l'aspect de l'appareil apparaissent conservés.

Le pallas du XIII^e siècle

Outre ces consolidations, le parement, qu'il soit interne ou externe, s'avère homogène. La présence du pilastre sud **27028**, parfaitement chaîné aux us. **27029**, **27031** et par conséquent au **27032**, indique que ces éléments sont contemporains du pallas voûté du XIII^e siècle. Aucune anomalie n'est remarquée dans ces maçonneries.

Enfin, le **MUR452** n'est que partiellement observable. Seules trois assises sont conservées sur la base. Il s'agit de gros moellons formant un grand appareil (ép. 1,65 m). Le liant n'est en revanche pas visible, entièrement consolidé au mortier cimenté dans les années 1980-1990. Ce mur est pour la première fois citée comme le mur de séparation avec les parties de Scey et les seigneurs dit de "Montbéliard" dans le dernier tiers du XII^e siècle. A la hauteur du secteur 27c, aucune perturbation n'est observée. Seul un passage récent interprété comme une ouverture (**OUV461**) est mentionné sur les plans de J.-M. Croizat. L'étude du **MUR452** sera plus complète durant les prochains travaux du logis Montsoufflot.

Cliché est du **MUR452**.*Fouille du sous-sol*

L'étude du sous-sol du secteur 27c a été menée après l'enlèvement des matériaux de construction stockés depuis plusieurs années. La fouille a alors été effectuée sur l'ensemble de la surface, acceptée celle de la cheminée **CHE441**, déjà nettoyée par J.-M. Croizat et son équipe dans les années 1980-1990 puis Alternative Chantiers au début de l'année 2004.

Comblement entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle

Après l'enlèvement de la terre végétale, encore en place dans la moitié ouest du secteur, une importante couche de matériaux de construction homogène et meuble a rapidement été atteinte. Rappelons que cette unité est également visible dans le secteur 27e. La strate **4016** de couleur jaunâtre est essentiellement formée de mortier de chaux et de blocs taillés ou non. Parmi ceux-ci, plusieurs gros moellons quadrangulaires ont été mis au jour. Le reste des matériaux s'avère être des claveaux de voûte ou diverses pierres plates de blocage. Plusieurs tessons de céramique ont également été retrouvés. Ils appartiennent à des récipients ouverts en faïence ou glaçurés de type assiette ou terrine. Sous cette couche, la **4017** apparaît plus compacte. D'une couleur brune, elle est visible sur une superficie identique à la **4016**. Peu de matériaux ont été observés. Seuls quelques fragments de poteries témoignent d'une chronologie analogue.

La datation de ces couches est aisément appréciable. En effet, la destruction de cette partie du château intervient dans le courant du XVII^e siècle et plus exactement durant la seconde conquête française, en 1674. Les éléments de poteries mis au jour indiquent également, particulièrement la présence de la faïence une chronologie entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Ainsi, une datation précoce durant le dernier quart du XVII^e siècle et tout le long du XVIII^e siècle apparaît probable.

Occupation du XVII^e siècle relevée dans le secteur 27c.

Occupation du XVI^e siècle

La période attribuable au troisième —et avant dernière— état de construction, relaté par le texte de 1576, est parfaitement identifiée sur le terrain. Elle est représentée par un sol en carreau de terre cuite (**SOL 522**) ainsi que sa préparation en mortier de chaux blanchâtre (**4019**). Sur cette dernière, plusieurs négatifs sont également observés. Ce niveau de circulation n'est remarqué que sur toute la longueur sud ainsi que dans l'angle nord-est de l'espace. Deux modules de carreaux et plusieurs dalles de pierre constituent ce niveau de sol. A l'extrémité ouest, les carreaux sont rectangulaires ($1.1 \pm 200 \text{ mm}$; $1.1 \pm 130 \text{ mm}$) alors que sur le reste de sa superficie, les formes carrées prévalent ($1.1 \pm 150 \text{ mm}$). Les dalles de pierre sont seulement visibles sur le parvis de la cheminée. Leurs dimensions sont très disparates mais la plus grande mesure $0,91 \text{ m}$ de longueur pour $0,74 \text{ m}$ de largeur. Toutes présentent d'importantes traces de rubéfaction notamment vers de manteau interne de la cheminée. Le secteur 27c s'avère donc, contrairement aux deux autres espaces nord —secteurs 27d et e—, des pièces carrelées de terre cuite. En outre, plusieurs de ces carreaux présentent des points de glaçures vertes. S'agit-il à l'origine d'un sol glaçuré? Si les indices ici ne permettent pas de le consentir, la fouille menée à l'ancien Palais abbatial de Saint-Claude (Jura)¹⁶ a montré que le revêtement glaçuré était délicat et que la majeure partie des éléments disposant de points de glaçure pouvait être considérée comme entièrement glaçuré. Nous aurions donc ainsi un sol de carreaux de terre cuite entièrement ou ponctuellement glaçuré. Durant une période encore mal cernée mais vraisemblablement pendant la seconde conquête, la majeure partie de la surface a été détruite¹⁷.

¹⁶ D.F.S. en cours.

¹⁷ C'est à cet emplacement que viendront les couches 4016 et 4017.

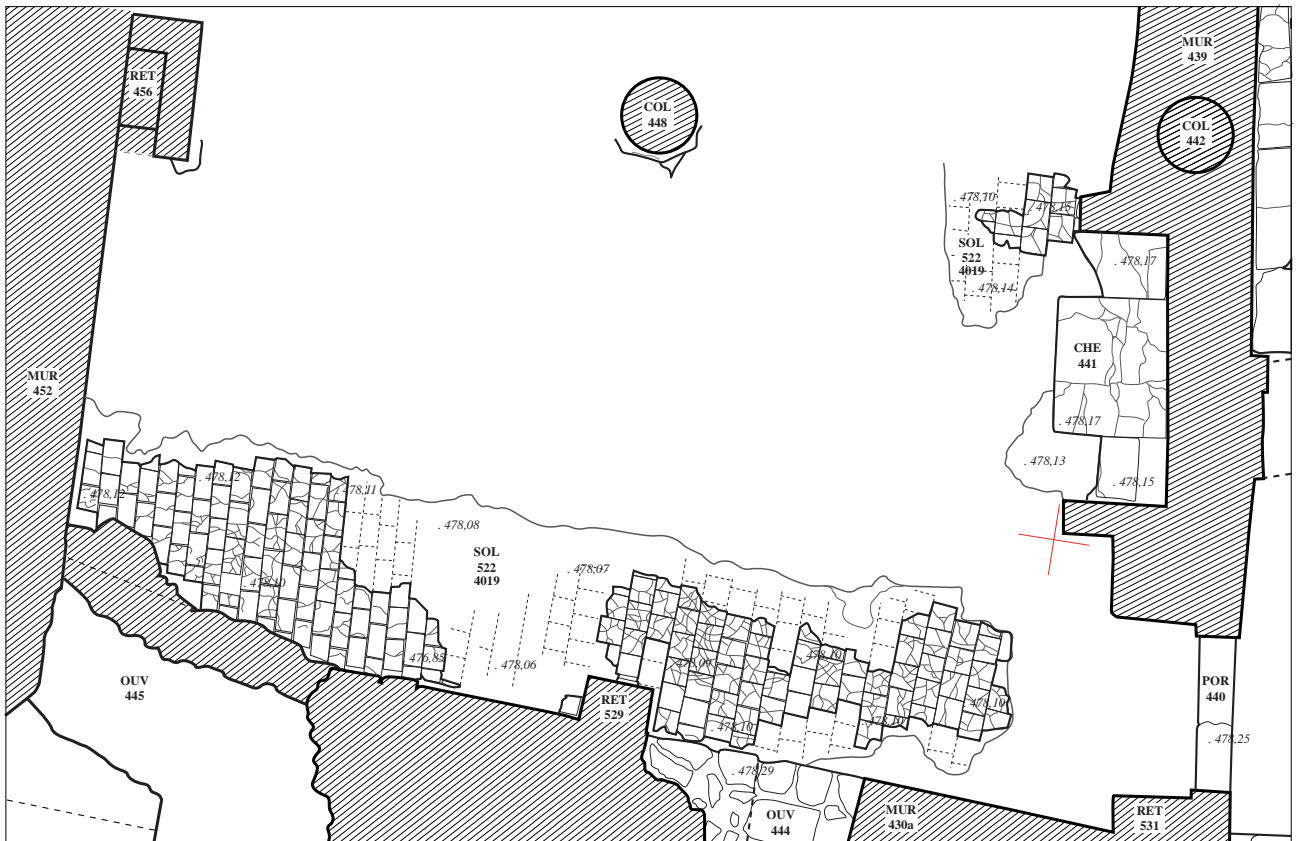


Cliché nord-est du SOL 522 du secteur 27c.



Cliché nord-est du SOL 522 du secteur 27c.

Le dernier état de construction est noté par les aménagements durant le XVII^e siècle du MUR 447 et probablement du MUR 524. Une étroite tranchée de fondation perturbe le SOL 522 et les couches sous-jacentes jusqu'au rocher. Rappelons que l'étude du bâti avait permis de mettre en avant des relations entre ces structures et d'autres de l'avant-château, datables du XVII^e siècle. Ainsi, nous aurions encore durant le XVI^e siècle et peut-être jusqu'au début du XVII^e siècle le plan primitif de la salle de réception (secteurs 27c, d et e) mise en place en 1494 par la construction du MUR 439. Cependant, aucune trace du SOL 522 n'est visible dans les secteurs 27d et e.



Occupation du XVI^e siècle relevée dans le secteur 27c.

Une occupation du XV^e siècle?

L'occupation antérieure, datable de 1494, n'est pas parfaitement discernée. Peu d'indices permettent de le confirmer. Il s'agit uniquement d'une préparation de sol appelée **4018**, semblable à l'unité **4003** du **SOL 513**, apposé sur le rocher ou une fine couche noirâtre (**4020**). Elle sera recouverte par le **SOL 522** datable des années 1570.

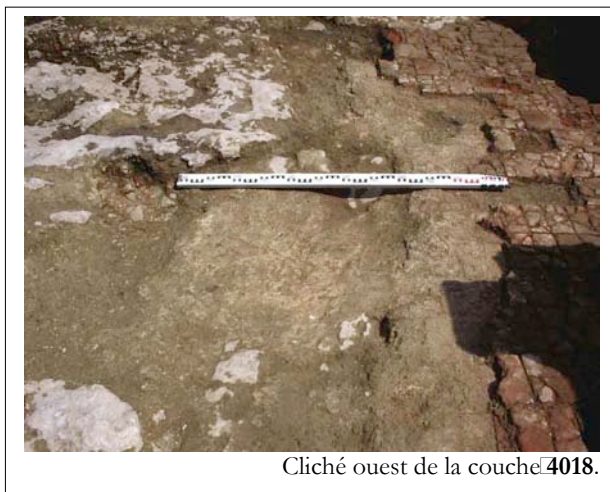
Occupation sur plancher au XIII^e siècle?

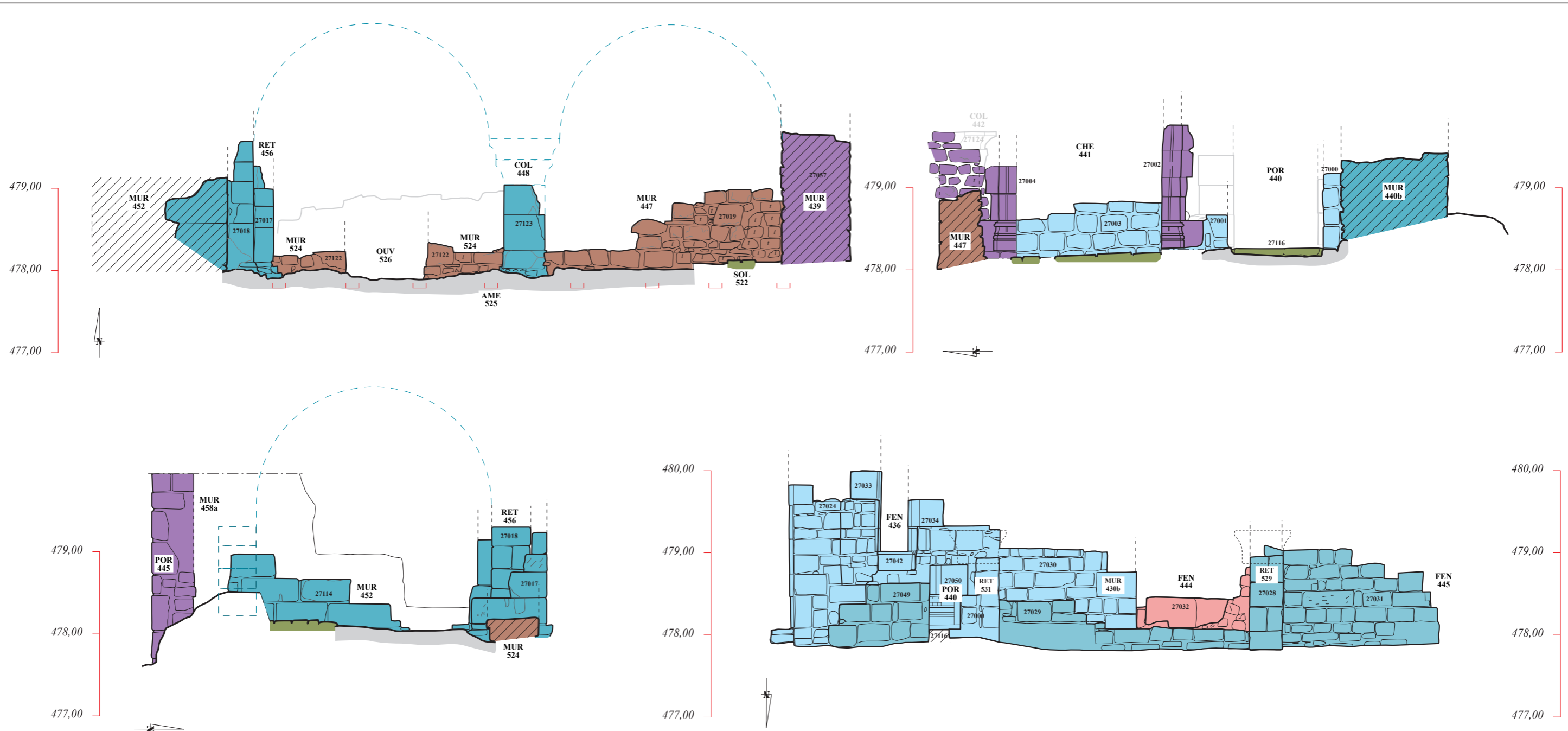
Le sol sur plancher datable du XIII^e siècle est relaté dans le texte de 1575. Du point de vue archéologique, les indices retrouvés dans le secteur 27c sont relativement peu nombreux, ce qui n'est pas le cas dans les pièces 27d et e. Les engravures taillées dans le substrat sont présentes particulièrement dans la moitié est, où le rocher affleure à la cote 477,85 m contre 477,81 m dans l'espace 27d et 477,82 m dans le 27e. Elles disposent des mêmes spécificités à savoir, taillées à l'aide d'un pic dans une orientation grossièrement nord-sud et à intervalle régulier, entre 0,70 et 0,85 m. Leurs dimensions sont entre 0,10 et 0,15 m de largeur pour de 0,03 à 0,08 cm de profondeur, les longueurs étant en adéquation avec la présence et la forme du rocher. Outre ces engravures, une préparation de sol (**4020/4004**) est également visible dans les diaclases du substrat et sur quelques surfaces éparées. Il s'agit de mortier de chaux fortement altéré et perturbé par les couches plus récentes (**4018** et **SOL 522**). Les traces de rubéfaction sur ce niveau ainsi que sur la surface du rocher laissent penser à un incendie. Ce constat est également avancé pour l'espace 27a et e alors qu'aucune autre n'est discernée dans la pièce 27d. De la cendre et du charbon de bois sont également à signaler. Enfin, rappelons que deux planches et des indices de planches rubéfiées ont été mis au jour à l'angle du secteur 27e et dans la porte **POR 526**.

La datation de ce sol sur plancher est convenue dans une large mesure par le texte de 1575, attribuant "Le plancher parterre..." au *pallas* du XIII^e siècle. Outre cette indication précieuse, plusieurs autres indices permettent d'attribuer cette phase à la grande salle voûtée :

- Plusieurs traces de cette préparation de sol rubéfiée sont aussi observées dans l'espace 27a. Il faut rappeler que le *pallas* est subdivisé en 1494 par la construction du **MUR 439** en une salle d'arme à l'Est et une salle de réception à l'Ouest. La présence d'une couche identique dans les secteurs 27c, d, e et a témoigne ainsi de sa présence sur l'ensemble de les espaces 27, soit la superficie du *pallas* du XIII^e siècle.
- La couche **4020** est en corrélation avec la fondation de la colonne **COL 448** de la salle voûtée.
- Les tessons de céramique trouvés dans la couche **4020** ne sont pas postérieurs au début du XIII^e siècle. La pâte est fine, dépourvue de dégraissants grossiers, caractéristiques de la céramique du XII^e et du début du XIII^e siècle. Quelques éléments de pichets très décorés sont également remarquables.

Ainsi, tous les témoignages retrouvés lors de la fouille plaident en faveur d'une datation attribuable au *pallas* du XIII^e siècle.

Cliché ouest de la couche **4018**.



CHASSAGNE (F-25)
 Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 27c

- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XV^e-XVI^e siècles
- XVI^e siècle
- XVII^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles



4.6.4 Secteur 27d

Etat des lieux

La création de la salle quadrangulaire identifiée en “Secteur 27d” intervient par la subdivision du *pallas* (secteur 27a, b, c, d), daté du XIII^e siècle. Ces aménagements surviennent en 1494, faisant l’objet d’une description dans un texte de 1576 (voir description par J.-M. Croizat)¹⁸. Contrairement à ce qu’indique J.-M. Croizat, l’espace actuel ne correspond pas au volume de 1494. En effet, les refends sud et ouest sont implantés plus tardivement. L’étude du bâti faisant office d’état des lieux le prouve par l’absence de chaînage entre les refends (L. 4,13m ; l. 3,14m). Cette première observation a été confirmée par la fouille. Quoiqu’il en soit, l’espace 27d est actuellement limité sur ces quatre côtés. Au Nord, l’enceinte **MUR 450b** n’est plus visible à cette hauteur. Elle est entièrement effondrée dans le vide. A l’Est, le mur de refend **MUR 439** correspond à la subdivision de 1494. Il englobe l’une des trois colonnes centrales du *pallas*, la colonne **COL 442**. Ces deux structures apparaissent comme les seules présentes au début du XVI^e siècle. En ce qui concerne les deux autres, il s’agit de murs de refend plus sommaires. Le **MUR 447** au Sud prend appui sur le **MUR 439** à l’Est et sur la colonne **COL 448** à l’Ouest. C’est sur cette dernière que le **MUR 449** se maintient. Aucun chaînage n’est observé entre ces deux dernières maçonneries. Enfin, le **MUR 449** s’appuie au Nord sur la retombée **RET 518**.



Cliché est du secteur 27d en cours de fouille.

Etude du bâti

L’état des lieux du bâti existant préventif à la consolidation a été mené avant toute intervention archéologique. Au sein du secteur 27d, trois maçonneries ont ainsi été étudiées. Il s’agit des **MURs 439, 447 et 449**.

Le **MUR 439** limite l’espace 27d à l’Est dans une orientation nord-sud. Il est visible sur l’ensemble de la plate-forme du logis, limitant également le secteur 27c sur l’Est. Composé initialement d’une seule unité, l’**us. 27005**, celui-ci a fait l’objet de nombreux aménagements entre le dernier quart du XV^e siècle, date de sa construction, et 1994.

Consolidation contemporaine

Si le mur originel est toujours présent, les diverses restaurations engagées par J.-M. Croizat ont nettement altéré son aspect primitif. Les rejointoiements par un mortier cimenté ont en effet rendu difficile l’étude de l’**us. 27005** et sa moitié sud (secteur 27c). Dans sa moitié nord, seuls les rejointoiements et l’**us. 27007** sont contemporains.



Cliché ouest du **MUR 439**.

¹⁸ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scay au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, 72 p. ; cette description est également contenue dans ce document final de synthèse.

Construction de la salle de réception dans le dernier quart du XV^e siècle

La construction du **MUR439** intervient dans le troisième quart du XV^e siècle, achevée en 1494. Avant la construction de cette structure, les plans des pièces sont relativement bien connus, grâce à la description de 1576. Celle-ci fait état d'un logis, appelé *pallas*, dont la superficie reprend l'ensemble des secteurs 27a, b, c, d, et e. Ainsi, le **MUR439** scinde ce volume en deux plus petits, une salle d'arme à l'Est et une salle de réception à l'Ouest. L'espace 27d se situe alors dans cette dernière.

Le **MUR439** mesure de 0,75 m d'épaisseur pour une hauteur maximale de 1,78 m. Il est composé de petits, moyens et gros moellons équarris assisés et liés au mortier de chaux blanchâtre. La porte **POR443** au Nord lui est contemporaine. Elle est formée par le pied droit sud 27008 et le seuil 27009. Ce dernier prend appui au Sud et au Nord sur le **MUR439**, alors qu'il se maintient sur la préparation du SOL513 découvert en fouille. Le pied droit nord est le pilastre **RET517** de la voûte du *pallas* du XIII^e siècle. Au cours de la construction du **MUR439**, le massif de maçonnerie 27006 n'a pas été altéré. Seul un léger buchage lors de la pose du **SOL513** a été observé. Cette structure n'est pas expliquée et la fouille ne l'a pas permis non plus. Seule sa poursuite vers l'Est et l'Ouest est envisagée.

Le pallas du XIII^e siècle

Avant la construction du **MUR439**, le *pallas* du XIII^e siècle est une vaste salle voûtée (à nervures ou d'arêtes?). Cette construction reprendra l'orientation et l'emplacement de la troisième travée (depuis l'Est), encore matérialisée par la colonne de retombée **RET517** de la voûte ainsi que la colonne **COL442**. Si cette dernière est parfaitement visible dans son état initial, elle est maintenant insérée dans la fourrure du **MUR439**. Elle est composée de deux fûts et de deux entablements. Leur profil n'est que partiellement visible, puisque buchés pour l'édification des deux parements. En revanche, la retombée **RET517** est composée de deux assises de gros moellons taillés (27010), préservée en sous-sol par la construction de la **POR443**. La fouille montrera que la fondation est typologiquement identique aux blocs supérieurs, dotée d'un empiètement de 5 cm à l'Ouest et de 3 cm au Sud¹⁹. Elle est appuyée au Nord au **MUR450b**. Deux phases de constructions seront également remarquées entre ces deux structures (voir le descriptif de la fouille).

Reste le massif de maçonnerie 27006. Aucune explication n'est actuellement trouvée. S'agit-il d'une construction antérieure au XIII^e siècle, d'un élément de soutien pour la poutraison **AME525**? Aucune hypothèse n'est actuellement validée.

Le **MUR447** limite le secteur 27d au Sud dans une orientation est-ouest. Il se compose d'une seule unité l'us. 27019. Ses dimensions sont de 2,89 m de longueur, 0,52 m de largeur pour 0,94 m de hauteur maximale.

Subdivisions du XVII^e siècle

Si l'étude du bâti n'a pas répondu à toutes les questions posées, elle a eu le mérite d'attirer l'attention sur plusieurs éléments. Elle a révélé que cette structure était postérieure aux grandes salles connues (au *pallas* du XIII^e siècle et à la salle de réception du XV^e siècle), le **MUR447** étant appuyé au **MUR439** et à la colonne **COL448**. Le **MUR449** à l'Ouest lui sera également appuyé dans un second temps. En revanche, la fouille du secteur 27d ne démontrera aucune autre hiérarchie historique. Seules les investigations de l'espace 27c permettront de nouvelles données avec la découverte du **SOL522** du XVI^e siècle. A cet emplacement, sur le parement sud, le mur coupe ce niveau de circulation, témoignant ainsi de sa postériorité. En outre, plusieurs signes très distinctifs, notamment le mortier et la présence de nombreux blocs de tuf grossièrement équarris permettent des parallèles typologiques avec les murs de refends du XVII^e siècle, découverts dans l'avant-château.



Cliché du Nord du **MUR447**.

¹⁹ La préparation de sol4013 est contiguë à cet empiètement, à la cote altimétrique 477,53 m.

Le **MUR449** limite le secteur27d à l'Ouest dans une orientation nord-sud. Il se compose d'une seule unité, l'us.27045, mesurant 3,52m de longueur, de 0,73 à 0,80m d'épaisseur et de 0,61m de hauteur maximale.

Subdivisions du XVII^e siècle

A l'instar du **MUR447**, celui-ci correspond aux subdivisions du XVII^e siècle. Il prend place sur la quatrième travée depuis l'Est ou la deuxième depuis l'Ouest, entre la colonne **COL448** au Sud et la retombée **RET518** au Nord. Sa construction est typologiquement proche de celle du **MUR447**, faisant également appui. Seul le tuf y est plus restreint, mais le mortier est très proche, d'une coloration blanchâtre. La fouille montrera que ce dernier est directement fondé sur le sol de préparation 4003 du **SOL513**²⁰.



Cliché est du **MUR449**.

Fouille du sous-sol

La fouille de l'espace27d a été motivée par l'apport de renseignements archéologiques mais également afin de stocker puis de libérer les autres espaces des amas de pierres pour l'étude du bâti puis les éventuelles fouilles archéologiques.

La fouille a porté sur l'ensemble de la surface.

Un premier décapage effectué par J.-M. Croizat et son équipe, ainsi que par Alternative Chantiers dans les années90 a entièrement exclu, contrairement aux autres secteurs du château (basse-cour, avant-château, sommellerie, etc.), l'étude des couches et des niveaux les plus récents, datables des XVI^e et XVII^e siècles. Un second décapage mené au début de l'année 2004 a en revanche permis de nettoyer le logis et en l'occurrence ce secteur des apports et des pollutions contemporains.

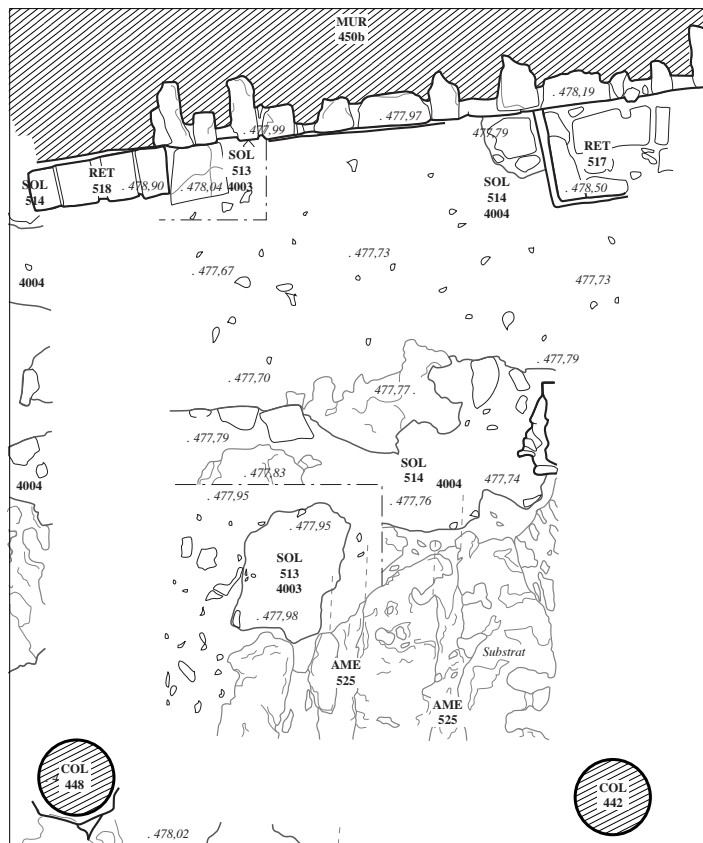
La fouille des deux premiers niveaux, **4001** et **4002**, a montré la présence de nombreux éléments contemporains, liés aux premiers travaux de restauration (année90). Plusieurs perturbations dues à ces derniers ont malheureusement été enregistrées très profondément dans les couches antérieures.

Occupation de la fin du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle

Le premier niveau de circulation, appelé **SOL513**, est remarqué sous les couches contemporaines **4001** et **4002**. Il semble maintenant acquis que J.-M. Croizat et son équipe ont excavé jusqu'à ce sol, situé à la cote 478,04m. Ce dernier est entièrement ruiné à l'exception toutefois d'une dalle de pierre située dans l'angle nord-ouest du secteur. Celle-ci de grande dimension (L. cons. 40cm x l. cons. 37cm) est malheureusement incomplète. Elle prend appui sur une préparation de sol de mortier de chaux (**4003**) compacte de coloration grise. Ce dallage et cette dernière couche forment le **SOL513**. La préparation de mortier est visible sur les deux tiers nord du secteur. Sur le dernier quart, le rocher calcaire affleure à la cote maximale de 478,02m, soit 2cm au-dessus de la cote de la dalle et 8cm au-dessus de la couche de mortier4003 à l'angle sud-ouest. La préparation de sol de mortier de chaux4003 apparaît ainsi en pendage de 5cm du Nord au Sud.

²⁰ Cette observation interdit alors que l'aménagement **AME525** soit contemporain ou postérieur au XV^e siècle (voir le descriptif de la fouille).

conditions, il paraît donc difficile que ces deux éléments soient contemporains, privilégiant ainsi une datation antérieure à 1494. S'agit-il d'un aménagement du *pallas* du XIII^e siècle? Si les résultats archéologiques ne permettent pas de le définir, les travaux de J.-M. Croizat sur les archives et particulièrement sur le texte de 1494 permettent d'en apprécier la date. Ce témoignage daté de 1494, retrace la description des transformations alors effectuées mais également l'état antérieur datable du XIII^e siècle. Ainsi, on y apprend que le vieux corps de logis ou *pallas* dispose d'un "plancher par terre et (...) deux chambres, trois gardes robes tendues de poteaux de chêne (...)". Ainsi, il apparaît fort probable, les futurs sondages le démontreront que le *pallas* voûté du XIII^e siècle comporte bien un niveau de circulation sur plancher.

Occupation du XIII^e siècle relevée dans le secteur 27d.

Occupation du XIII^e siècle

Sous le **SOL 513**, la fine couche de terre **4006** semble avoir pris place après un éventuel abandon. Il s'agit de terre naturelle organique dépourvue d'artefacts. Elle est conservée de façon éparse sur l'ensemble du secteur, recouvrant le niveau de circulation **SOL 514**. Celui-ci est formé de la couche de mortier de chaux **4004** de teinte beige comportant aussi quelques dalles informes. Elles sont situées entre les cotes 447,79 m et 477,81 m. Contrairement à la précédente occupation, ce niveau témoigne plus d'une préparation que d'un niveau de circulation utilisé. L'absence d'usure sur les quelques dalles encore en place et leur altitude en comparaison avec l'empatement de la retombée **RET 517** permettent de l'envisager fortement. En revanche, à l'instar du **SOL 513**, ce sol est relevé essentiellement sur les deux tiers nord de l'espace, le dernier tiers sud étant occupé par le rocher. Ce problème de niveau apparaît ainsi curieux dans ce secteur, puisque le substrat culmine à la cote 478,00 mm soit, 21 cm plus haut que les dalles informes mais visibles. Cette observation tend à confirmer davantage la thèse d'une préparation plutôt que d'un sol. Dans l'état des connaissances, aucune autre interprétation ne peut être considérée²¹. Seule la présence de l'aménagement **27006** dans le **MUR 439** lui est *a priori* liée au centre. Cette structure

Cliché de la relation entre la préparation de sol **4004** et la retombée **RET 517**.

²¹ Faut-il également envisager une séparation périssable entre le Nord et le Sud de la pièce? Les altitudes des "sols" peuvent le permettre mais aucune trace forte susceptible de l'attester n'a été remarquée.

contemporaine témoigne d'une avancée sur l'Ouest, bûchée à la pose du **SOL**513. S'agit-il d'un mur est-ouest limitant un espace antérieur ou contemporain du *pallas*? L'exiguïté de la fouille et les divers aménagements de sols et de structures postérieures ne permettent pas de l'évaluer. En revanche, l'aménagement **AME**525 intervient à cette période, puisque rappelons-le, le rocher culmine à 0,21 m au-dessus du niveau de préparation laissant ainsi une place suffisante pour une poutraison sous plancher. Celle-ci prendrait donc appui sur le substrat au Sud et sur le niveau4004 au Nord. Cependant, pour quelle raison avoir réalisé une préparation de sol sur les deux tiers nord de l'espace? Si un sol traditionnel, formé d'une préparation (mortier ou terre battue) et d'un sol (dallage ou carreaux) le nécessite aisément, seul un niveau de fondation (radier?) pour asseoir la poutraison peut l'expliquer. Mais peut-on envisager un plancher sur poutraison seulement sur la surface du substrat?²² Dans les deux cas, peu d'indice permet de confirmer l'une ou l'autre des hypothèses. Faut-il alors envisager que l'aménagement **AME**525 soit antérieur? Il le semble fort improbable. En effet, le niveau de circulation identifiable par **AME**515 se situe à la cote altimétrique moyenne de 478,00 m, soit de 0,34 à 0,43 m au-dessus de la cote basse des engravures. Ainsi, si l'aménagement **AME**525 peut s'avérer contemporain au *pallas* du XIII^e siècle, il apparaît difficile que celui-ci y soit postérieur au troisième tiers du XV^e siècle (1476), date de sa subdivision.

Les observations établies durant la fouille permettent de dater ce niveau de circulation d'une période antérieure à la construction des murs **MUR**447 et 449, mais également du **MUR**439, daté de 1494. L'aménagement27006 semble contemporain, ce qui n'est toujours pas expliqué. Enfin, l'élément le plus probant est sans aucun doute la liaison de ce niveau et des deux dalles associées à l'empatement de la fondation de la retombée**RET**517. Le mortier utilisé pour ces deux structures est macroscopiquement identique. Rappelons que **RET**517 est employée pour la retombée nord entre la deuxième et la troisième travée du *pallas* du logis attribuable au XIII^e siècle. Cette dernière sera utilisée après 1494 comme pied droit nord de la porte **POR**443. Enfin, la présence d'une fine couche d'enduit sur le **MUR**450 ainsi que sur la retombée **RET**517 contribue à attester cette association datable du XIII^e siècle. Ainsi, le niveau4004 apparaît être un élément non négligeable du sol originel **SOL**514 de la salle voûtée du *pallas*.

Construction du pallas au XIII^e siècle

Contrairement aux autres espaces de ce château, la fouille du logis et plus particulièrement celle du secteur27d permet d'identifier des niveaux attribuables à une période antérieure au *pallas* voûté.

Après la fouille du niveau4004, plusieurs états se sont difficilement révélés. Les perturbations successives n'ont néanmoins pas détruit les états antérieurs, permettant de déceler trois autres phases chronologiques:

- La première est sans aucun doute la construction du mur d'enceinte nord du logis, le **MUR**450b. Il intervient en premier lieu. Il est formé par des moyens et gros moellons assisés et taillés. Ils sont liés par du mortier de chaux de coloration jaunâtre et enduits sur le parement interne, visible seulement par quelques centimètres carrés d'un revêtement lissé à la chaux également jaunâtre. En revanche, le parement externe ni même la fourrure ne sont plus visibles à cette hauteur. Seul le parement interne est encore conservé sur trois assises.
- La deuxième est remarquée immédiatement sous le niveau4004. Il s'agit de la couche4005 visible sur un quart nord de l'espace. Elle comble la tranchée de fondation **TR**519 des retombées **RET**517 et 518 et prend place de manière éparse sur les couches antérieures vers le Sud. D'une couleur noire, cette couche apparaît organique recelant quelques restes osseux fauniques mais également des tessons de céramique. Ceux-ci forment un vase fermé incomplet de consommation de petite taille semblable à une cruche de table ou à un pichet. Elle est oxydante de teinte claire, pourvue sur la partie supérieure de sa face externe d'une fine couche de glaçure plombifère kaki. Malgré sa fragmentation, son aspect typologique et la présence de cette glaçure à des fins décoratifs contribuent à

²² La présence de l'us.27006 pourrait alors être expliquée.

dater cet individu vers la première moitié du XIII^e siècle. Plusieurs petits blocs de tuf ont également été retrouvés à la base de cette tranchée (mise en place de voûtes²³).

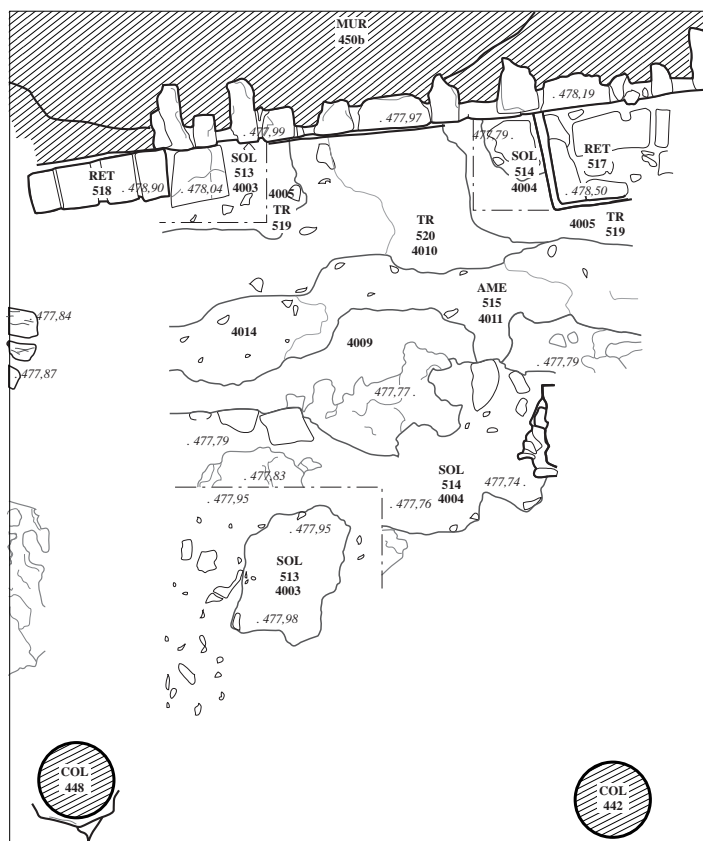
Outre l'attribution chronologique de la poterie, une datation du XIII^e siècle est confirmée par les sources²³ puisque le logis et particulièrement l'espace du *pallas* est édifié au cours du XIII^e siècle. Il subira des aménagements importants seulement au cours de 1494. Ainsi, la tranchée de fondation a été réalisée pour la seule implantation des retombées **RET 517** et **518**, puis a été rebouchée par la couche 4005, puis recouverte du **SOL 514**.



Cliché de la tranchée de fondation (**TR 519**) de la retombée **RET 517**.

- La troisième phase est relevée par la couche 4006. A l'instar de la précédente, celle-ci se limite à l'extrémité nord de l'espace 27d. D'une coloration jaune vif, la couche apparaît meuble mais très homogène, dépourvue de tout artefact. Elle comble la tranchée de fondation **TR 520** réalisée lors de l'érection du **MUR 450b**, le mur d'enceinte nord du logis. Celle-ci est repérable sous la couche 4005, essentiellement au milieu des deux retombées **RET 517** et **518**.

Ainsi, par le comblement des tranchées de fondation, la couche 4006 marque l'édification du mur nord du *pallas*, datable du XIII^e siècle. Cette dernière est perturbée par les couches des retombées **RET 517** et **518**, construites sans liaison dans un second temps²⁴.



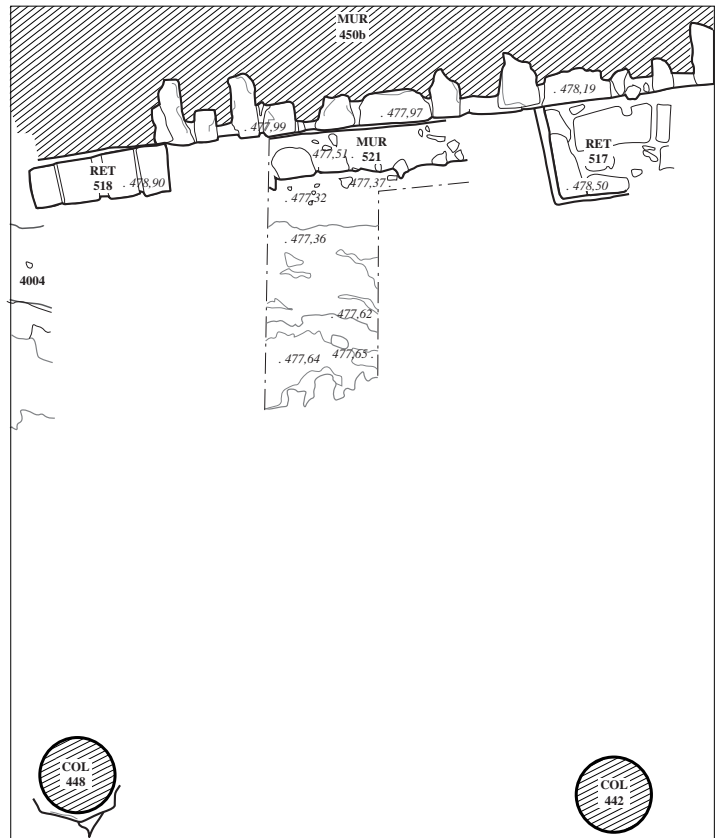
Phases constructives du *pallas* dans le secteur 27d.

²³ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, 72 p.

²⁴ Le **MUR 450b** et les **RET 517** et **518** ne sont pas liés.

Occupation des IX^e-XII^e siècles, antérieure au pallas

Malgré la taille restreinte de la fouille, les divers aménagements (tranchées de fondation successives) et le rocher affleurant sur la moitié sud, un niveau antérieur au *pallas* du XIII^e siècle a été remarqué. Il s'agit du niveau de mortier **AME 515 (4011)** limité par une bande informe et orientée d'Est en Ouest. Il se situe entre les cotes altimétriques 477,62 et 447,50 m. Le mortier est compact et homogène, constitué de graviers et de particules de terre cuite. Il prend appui sur une couche de terre (4014) recouvrant le rocher²⁵. Aucune autre structure connexe dans cet espace ne permet d'identifier cet aménagement. Quoiqu'il en soit, ce niveau apparaît antérieur à toutes les constructions connues actuellement dans le logis, puisqu'il est antérieur à la construction du mur d'enceinte **MUR 450b** faisant office de mur de soutènement nord du logis. Il faut ainsi voir une occupation plus restreinte et plus centrale sur le massif rocheux.

Cliché sud de l'aménagement **AME 515**.Occupation des IX^e-XIII^e siècles relevée dans le secteur 27d.

²⁵ Cette couche de terre **4014** recouvre l'ensemble du rocher, qu'il soit visible dans des contextes anciens comme plus récents.

La poursuite de la fouille a montré que le niveau **AME515** n'était pas la structure la plus ancienne de cet espace. En effet, il est apparu que la couche **4014**, recouvrant l'ensemble de la superficie du substrat, dissimulait une strate de mortier jaune vif, homogène et très compacte. Celle-ci prend appui sur le substrat ou sur une petite couche de terre, issue de la dégradation du massif rocheux (**4009**), ainsi que sur une structure maçonnée. Cette dernière est constituée de quelques moellons équarris alignés et orientés d'Est en Ouest, parallèles au mur d'enceinte nord, **MUR450b**, du *pallas*. La fouille va ainsi démontrer que cette maçonnerie est en réalité un mur, appelé **MUR521**, visible uniquement par une assise de sa fondation (altitude \square 477,51m). Celle-ci est le reste d'un mur vraisemblablement plus massif, détruit successivement lors de la construction de l'enceinte (**MUR450b**) ainsi que des retombées de voûte **RET517** et **518** du *pallas* du XIII^e siècle. Ce mur apparaît donc comme les bribes d'une première enceinte, liée à un niveau de remblai en mortier de chaux (**4015**).

Plusieurs critères chronologiques permettent de situer le **MUR521** et la couche **4015** d'une période contemporaine mais également de les dater d'une époque haute en comparaison des vestiges voisins. Le **MUR521** et la couche **4015** sont associés par leur liaison étroite, comportant un mortier de chaux macroscopiquement identique. Cet ensemble formait, semble-t-il, une première enceinte du château. Rappelons que la première mention d'une forteresse sur l'éperon remonte à l'année 1083²⁶ et que lors de ces fouilles dans le Treulle, J.-M. Croizat a découvert une pièce de monnaie du X^e siècle²⁷. Ainsi, nous serions en présence du mur nord de l'ancienne forteresse assurément antérieure au XIII^e siècle. En effet, le mur actuel nord (**MUR450b**, daté du XIII^e siècle) a partiellement détruit le **MUR521**, ne laissant que le parement interne des soubassements, fondés directement sur le substrat. La tranchée de fondation, **TR520**, visible par la couche **4010**, est également remarquée entre les deux murs parallèles. La construction des deux retombées perturbera également durant le XIII^e siècle la couche **4015** mais également le **MUR521**. Après ces deux éléments, la strate de terre épaisse **4014** prendra place, fondant l'aménagement **AME515** en mortier de chaux. Ces

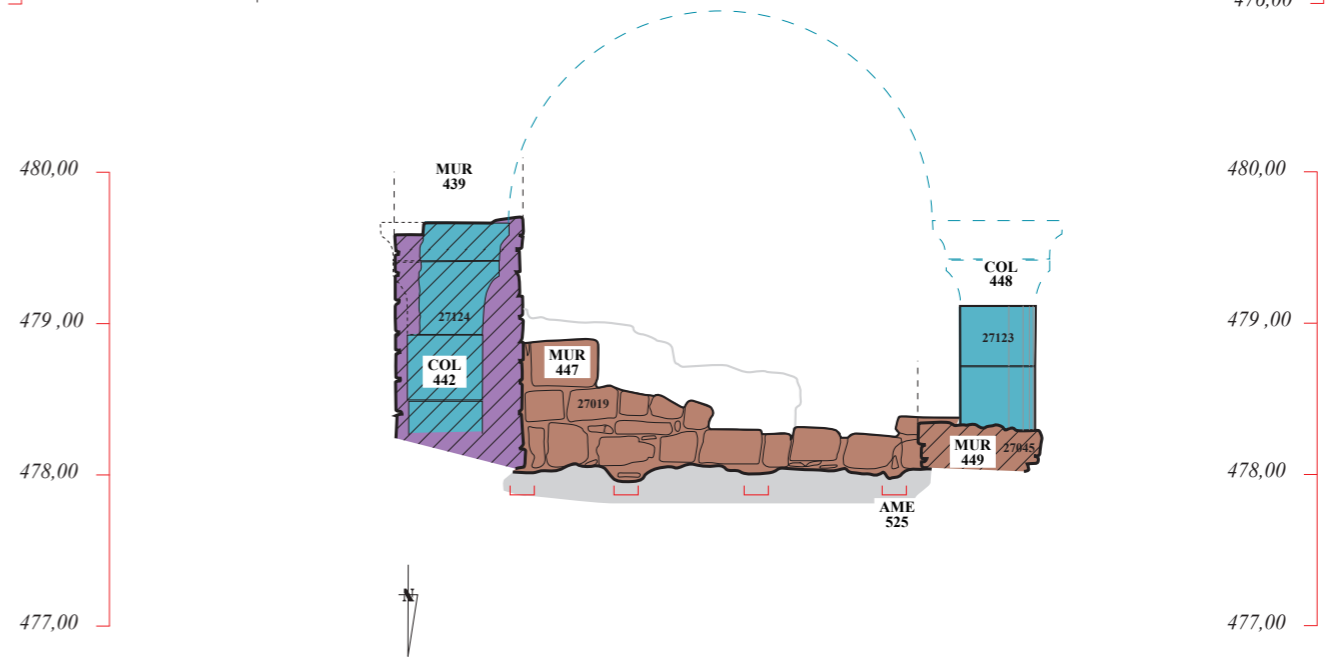
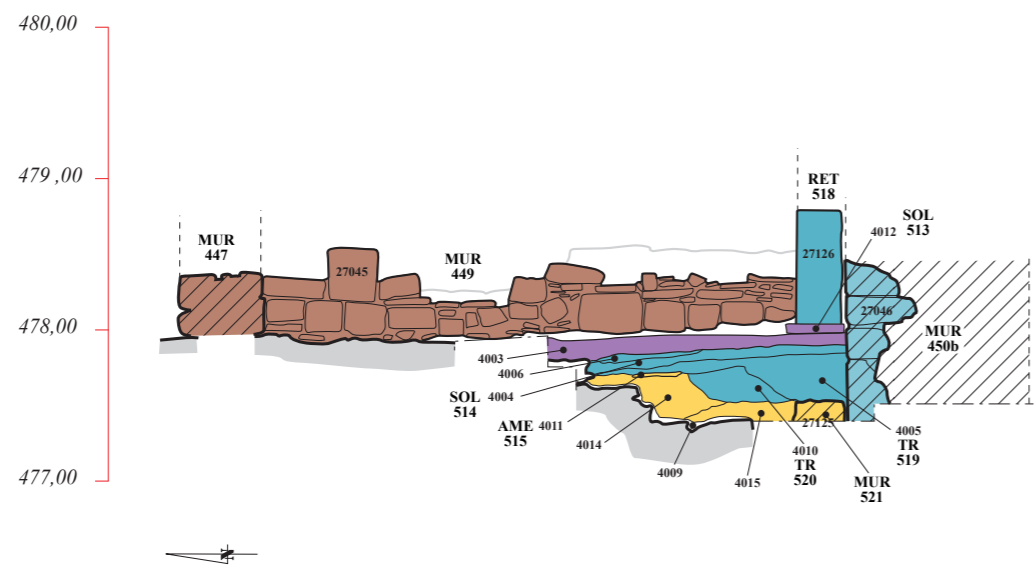
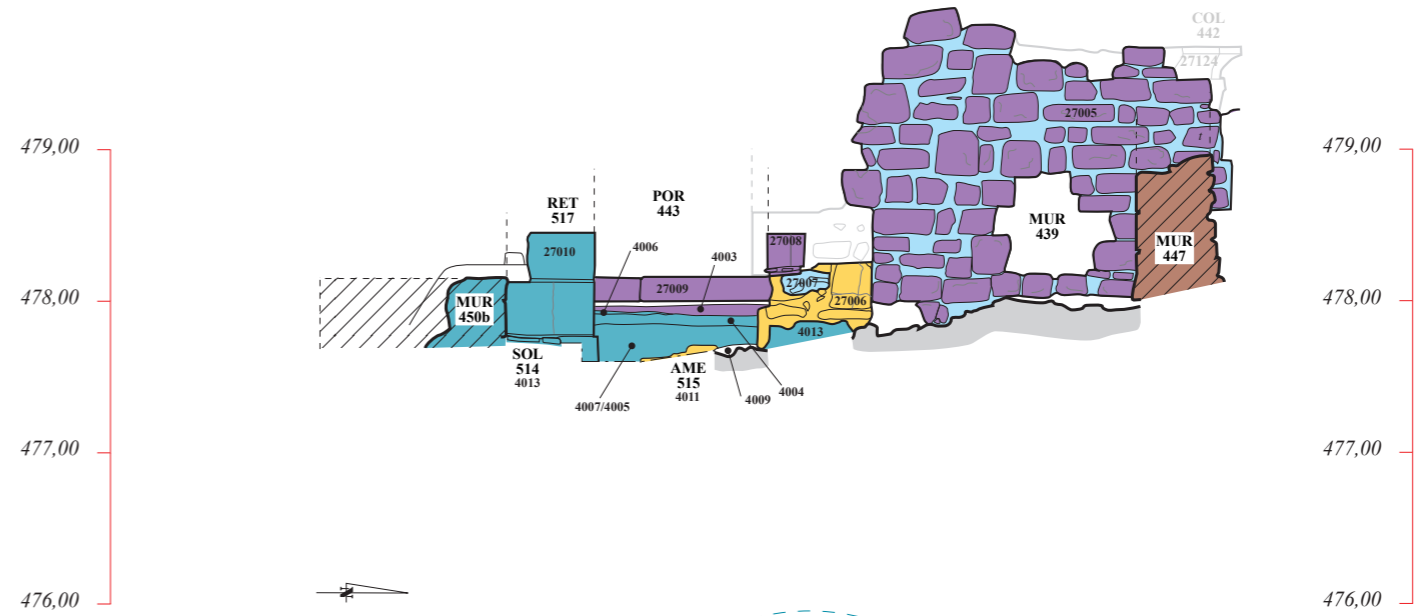
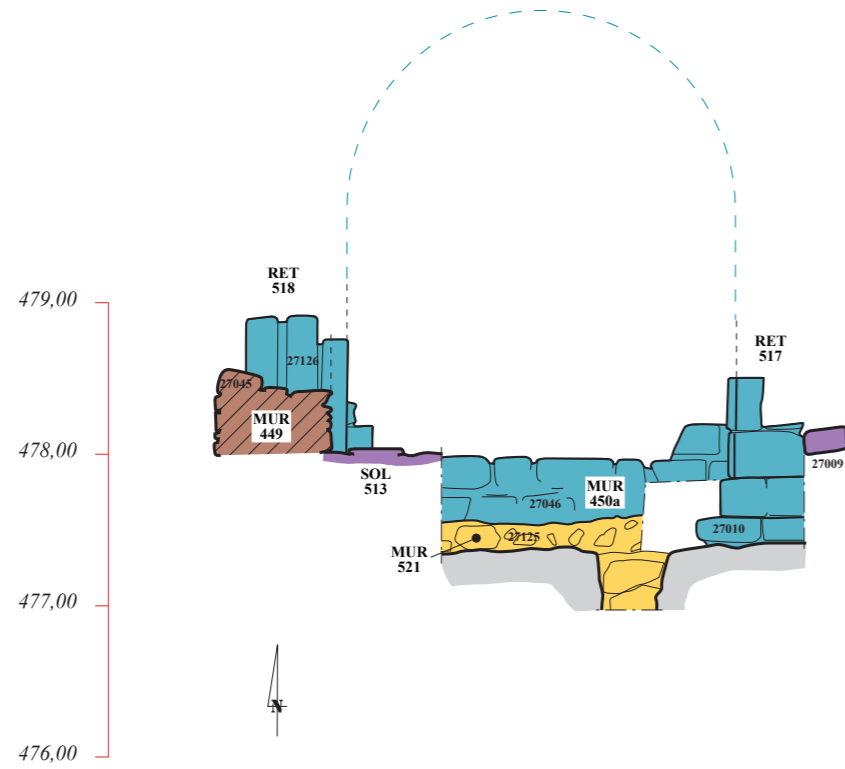
deux strates sont également perturbées par les tranchées de fondation des retombées mais également celle du **MUR450b**. Outre ces contextes archéologiques, la fouille de la strate de mortier **4015** a livré un fragment de panse de céramique assurément antérieur au XIII^e siècle²⁸ mais aussi un élément lapidaire. Cette pièce qui est dotée de deux faces visibles appartient probablement à un élément de colonne ou de chapiteau. Elle est dotée de brins d'entrelat, régulièrement remarqué dans des contextes du IX^e au XI^e siècle. Il apparaît ainsi que les couches et les structures **AME515** (**4011**), **4014**, **4015** et **MUR521** appartiennent à une occupation beaucoup plus précoce que les autres élévations encore présente. Toutefois, nous ne connaissons rien de cette occupation, même si une chapelle castrale peut-être envisagée.

Cliché de l'entrelat découvert dans la couche **4015**.Cliché de l'entrelat découvert dans la couche **4015**.

²⁶ Nous ne nous intéresserons pas à la possible existence antique, relevée par J.-M. Croizat \square CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scy au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, p. 13.

²⁷ *Ibid*, p. 14.

²⁸ Sa pâte très fine à cuisson réductrice est assurément antérieure à celles très caractéristiques du XIII^e siècle, plus communes, voire plus grossières.



CHASSAGNE (F-25)
 Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 27d



- XI^e-XII^e siècles
- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XVII^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles

4.6.5 Secteur 27e

Etat des lieux

L'espace 27e est créé que très tardivement. L'étude archéologique menée sur le secteur 27d par J.-M. Croizat²⁹ et par notre équipe en a aisément marqué les limites chronologiques. Si l'origine de ce volume appartient au XIII^e siècle avec la création du *pallas* voûté, plusieurs subdivisions ont été enregistrées, particulièrement celles au cours du dernier quart du XV^e siècle. Mais c'est dans le courant de la première moitié du XVII^e siècle (avant le démantèlement par les troupes françaises) que cette pièce, le secteur 27e, a pris sa mesure (L: 4,32 m ; l: 2,80 m).



Cliché sud-est du secteur 27e après enlèvement des matériaux.

Cet espace est formé de quatre murs limitrophes, les MURs 449, 450a, 452 et 524³⁰. Ceux-ci appartiennent à deux états distincts. Les plus anciens, les MURs 450a et 452, forment le *pallas*, alors que les 449 et 524 sont édifiés plus tardivement, au cours du XVII^e siècle. Il faut également noter la présence de la colonne COL 448 à la jonction des deux MURs 447 et 524, la retombée RET 456 (27017 et 27018), située à l'extrémité du MUR 524, et le massif de maçonnerie MAC 453, accueillant la retombée nord-ouest du *pallas*.

Etude du bâti

L'étude du bâti engagée dans ce secteur n'a pas été effectuée de manière préventive, à l'instar des autres pièces du logis. Elle a été menée après le dégagement par nos soins des amas de pierre relativement importants ($\pm 7\text{m}^3$) ainsi que de la fouille du sous-sol. L'absence d'élévations et les risques d'éboulement dans le vide du MUR 450a nous ont contraint à ce mode opératoire. Malgré ceci et à la fin de la fouille de cette pièce, les quatre murs contigus ont été analysés³¹.

Le MUR 449 limite le secteur 27e à l'Est dans une orientation nord-sud. Il se compose d'une seule unité, identifiée us. 27045. Celle-ci mesure 3,52 m de longueur, de 0,73 à 0,80 m d'épaisseur pour 0,69 m de hauteur maximale.

Subdivisions du XVII^e siècle

A l'instar du parement est, observé et décrit une première fois pour le secteur 27d, le parement ouest apparaît typologiquement analogue à son pendant. Son emplacement et son orientation reproduisent la moitié nord de la quatrième travée (de l'Est) du *pallas* du XIII^e siècle, en s'appuyant au Sud à la colonne COL 448 et au Nord au parement sud du MUR 450a. Ce mur de refend est formé de blocs plats semblables à des laves et d'autres plus importants, des moellons moyens et gros. L'appareil est grossièrement assisé, dépourvu de mortier dans les joints. Seule la fourrure en est dotée. Aucun empattement n'est remarqué en fondation, directement apposée sur les restes du SOL 513, datable du XV^e siècle.



Cliché ouest du MUR 449.

²⁹ J.-M. Croizat n'a pas *a priori* engagé d'opération archéologique dans le sous-sol. Aucune perturbation n'a été observée dans les comblements et les niveaux fouillés.

³⁰ Cette structure n'a jamais été recensée par J.-M. Croizat. Seul un amas de pierre le soulignait en surface.

³¹ Seuls les MURs 449 et 452 étaient visibles avant les fouilles des secteurs 27c, d et e. Ainsi, seuls les MURs 449 et 452 sont décrits dans cet étude du bâti.

Partiellement visible, le **MUR452** circonscrit vers l'Ouest le secteur 27e mais également le *pallas* du XIII^e siècle. Il comporte deux faits à cette hauteur (L: ±7,10m; ép.: 1,65m), la maçonnerie **MAC453** et la porte **POR455**.

La séparation des seigneurs de Scey et des Scey, dit de Montbéliard.

Cette structure apparaît très importante dans l'histoire du château. Elle scinde le logis actuel entre le château des seigneurs de Scey et celui des Scey, dit de Montbéliard. Ce partage remonterait aux fils de Pierre I^{er}, Othon II et Pierre II à la fin du XII^e siècle³². L'état des lieux ne montre aucune assise à cette hauteur du logis. Seule la maçonnerie **MAC453** est flanquée dans l'angle des **MURs450a** et **452**. Ce massif construit à l'aide de gros moellons et en gros appareil forme un arc de cercle irrégulier de ±0,92m de rayon. Son emplacement est actuellement difficile à cerner mais le départ de la dernière travée nord-sud du *pallas* du XIII^e siècle y est clairement marquée. Elle fait également office en partie basse du pied droit nord de la porte **POR455**. Quoiqu'il en soit, malgré les problèmes d'observation, il apparaît actuellement, cela devra être complété durant l'étude du logis Montsoufflot, que ce massif de maçonnerie et la porte qui lui est adossée sont parfaitement insérés dans la maçonnerie originelle du XIII^e siècle. L'ouverture **OUV527** est insérée dans le **MUR450a** et dans la partie nord de la **MAC453**. En ce qui concerne la porte **POR455**, si son fonctionnement très tardif est actuellement assuré, sa création semble très précoce, vraisemblablement dès l'édification de l'ancienne enceinte de la fin du XII^e siècle.



Cliché est du **MUR452** après la fouille.

Fouille du sous-sol

La fouille a été menée sur l'ensemble du secteur 27e.

Après l'enlèvement des matériaux, un premier décapage de surface a montré l'absence de perturbation contemporaine profonde. La terre végétale (**4000**) d'une épaisseur de 0,03 à 0,15m recouvre une couche de démolition (**4016**) plus importante (0,10m < ép. > 0,40m). A l'instar des secteurs juxtaposés, cette dernière est essentiellement composée de mortier de chaux et de blocs taillés ou non mais également d'un nombre non négligeable de pierres plates. Celles-ci ont été entièrement réutilisées pour divers blocages, notamment ceux de la nouvelle voûte de la chambre de tir nord dans l'avant-château. La découverte de quelques tessons de céramique, dont un fragment d'assiette en faïence et plusieurs autres de terrines glaçurées, inscrivent la strate **4016** dans la première moitié du XVIII^e siècle, voire peut-être dès la fin du XVII^e siècle. Sous cette couche (**4016**), le rocher affleure à une altitude relativement haute sur les trois quarts sud/sud-est de l'espace (altitude maximum: 478,09m). La puissance des strates à fouiller s'est ainsi radicalement réduite pour atteindre seulement l'angle nord-est du secteur 27e, ne complétant que partiellement les résultats des fouilles du secteur 27d.

Une occupation sur plancher datable du XIII^e siècle?

Une couche noirâtre et/ou grisâtre formée d'un mélange de terre, de poussière, de cendre et de charbon de bois s'inscrit dans le dernier quart de fouille et sous la couche **4016**. Cette strate, appelée **4020**, est également relevée à plusieurs autres endroits notamment dans quelques diaclases et trois issues de ruissellement. Elle est aussi répertoriée sur le substrat visible dans la porte **POR526** et de façon éparse dans les secteurs 27a et 27c, toujours sur le substrat, affleurant en général à la cote de 477,97m d'altitude.

³² CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, p.58.

Sa fouille a permis de mettre en avant plusieurs indices susceptibles d'évoquer non seulement son interprétation mais également sa chronologie.

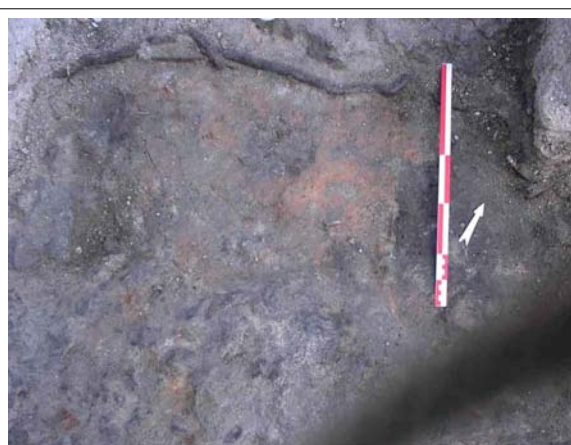
- Contrairement aux espaces juxtaposés, le secteur 27e est dépourvu de tout niveau de circulation des XVII^e, XVI^e et même XV^e siècle. En revanche, comme pour les espaces 27c et d, des engravures au nombre de trois ont été taillées dans le substrat. Leurs orientations et leurs dimensions sont grossièrement comparables, à savoir respectivement alignées dans un sens sud-nord et d'une profondeur de 0,03 à 0,11 m pour une largeur de 0,17 à 0,26 m. Les longueurs visibles sont cependant très disparates, puisqu'en adéquation avec la forme du massif rocheux et les infractuosités naturelles. Certains de ces aménagements dans le substrat ont été réalisés à l'aide de pics sur toute leur longueur. Seule l'unité la plus à l'Ouest a été installée dans des réservations naturelles. Lors de la fouille, aucun indice ne permet d'assimiler ces structures négatives à une autre maçonnerie. La couche 4020 apparaît la seule indication d'occupation contemporaine. Dans l'angle nord-est du secteur et à la surface de la couche, d'importantes traces de carbonisation ont été répertoriées. Lors du nettoyage, deux planches sont alors apparues. Très altérées, elles disposent d'une orientation grossièrement est-ouest, alignées entre deux engravures aménagées dans le substrat (AME 525), le sol sur plancher du *pallas* du XIII^e siècle. Le second témoignage est visible dans la porte POR 526. Il s'agit de traces de rubéfaction des poutres visibles par les engravures dans le substrat.



Cliché sud de la couche 4020 de l'espace 27e.



Cliché ouest des deux planches dans la couche 4020.

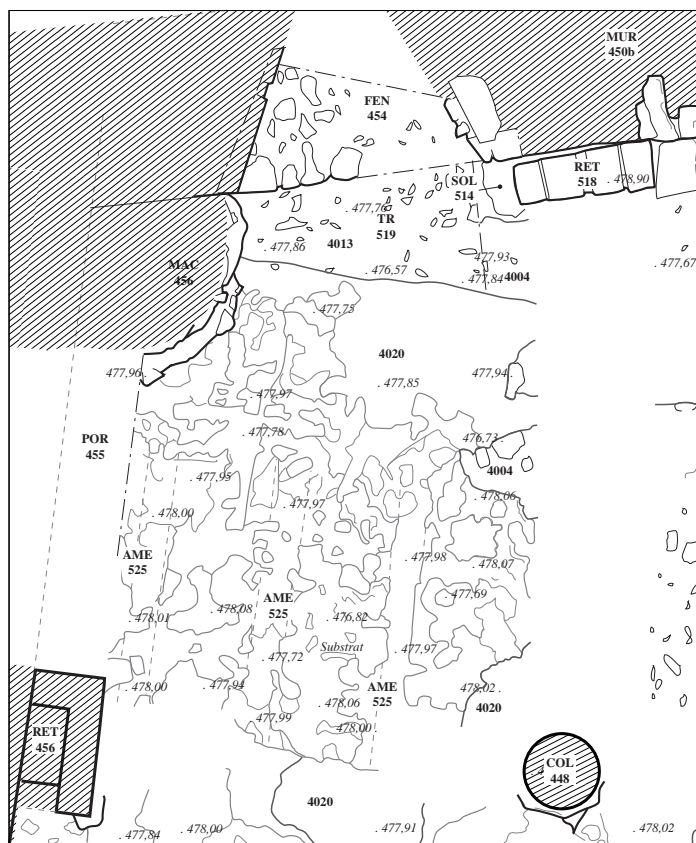


Cliché sud des traces de poutre carbonisée de la couche 4020, visible dans la porte POR 526.

- Le second indice est la quantité non négligeable³³ de tessons de céramique en majorité réductrice. Ils appartiennent à des vases fermés consacrés à la consommation. Ceux-ci disposent de spécificités largement retrouvées sur le mobilier du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle.

Il apparaît ainsi nettement que la couche 4020 que l'on retrouve dans les secteurs 27a, c et e appartient à l'état du XIII^e siècle (construction débutée à la fin du XII^e siècle avec la séparation des Scey et des "Montbéliard"), soit à la Grande Salle ou au *pallas*.

³³ En comparaison avec les autres couches.

Occupation du XIII^e siècle relevée dans le secteur 27e.

Construction du pallas au XIII^e siècle

La poursuite de la fouille et particulièrement de la couche 4020, a permis de mettre en avant une strate de mortier de chaux (4010³⁴), appuyée au Nord à l'enceinte MUR 450a., s'avérant par conséquent contemporaine à cette dernière. Tout comme le secteur 27d, la tranchée de fondation TR 520 de l'enceinte est ainsi parfaitement visible, comblée non pas par de la terre mais ici par la couche 4010. La fouille montrera qu'elle viendra mourir près de la retombée RET 518. La strate 4010 vient également prendre appui sur la maçonnerie MAC 453. Aucune tranchée de fondation n'est cependant remarquée, alors que les autres retombées en présentent toutes une. Il est donc vraisemblable que cette structure a été érigée dans la même phase que l'enceinte, contrairement aux autres. Son plan spécifique lui confère *a priori* un rôle différent actuellement inconnu (fondation d'escalier, construction antérieure...). Les investigations dans le logis Montsoufflot permettront peut-être d'en savoir un peu plus. A l'exception de cette couche, aucune autre trace n'appartient à cet état.

La couche 4010 sera perturbée à plusieurs reprises par la réalisation de la tranchée de fondation TR 519 de la retombée RET 518.



Cliché de la couche 4010.

³⁴ La strate a malencontreusement été appelée 4010 et 4013.

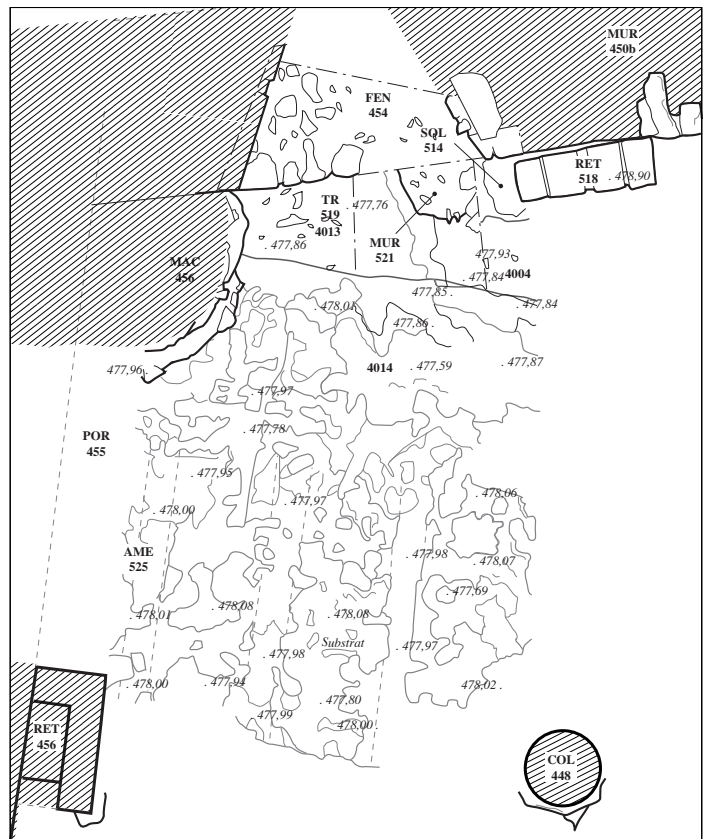
Des occupations antérieures au pallas

A l'instar du secteur 27d, plusieurs vestiges d'une occupation antérieure ont été mis au jour. Les couches **4014** et **4015** ont également été retrouvées. Nous ne reviendrons pas sur leur description. Elles adoptent toutefois les mêmes caractéristiques. Elles s'appuient aussi sur le **MUR 521**, présent seulement dans l'angle nord-ouest puisque le rocher affleure sur l'ensemble de la surface.

Il faut aussi noter la découverte de plusieurs tessons de céramique dans les trous de rocher. Ils présentent une pâte proche, datable d'une période antérieure au XIII^e siècle. En effet, les céramiques du XIII^e siècle possèdent une granulométrie mi-fine alors que celle qui sont appartenant à des poteries plus précoces est plus fine, comme les individus trouvés. Enfin, plusieurs équivalent-vases présentent des caractéristiques des céramiques protohistoriques. Leur pâte est fine de teinte marron, dotée de surfaces interne et externe lissées. Les dégraissants sont peu visibles exceptés les nombreux fragments de coquille d'œuf.

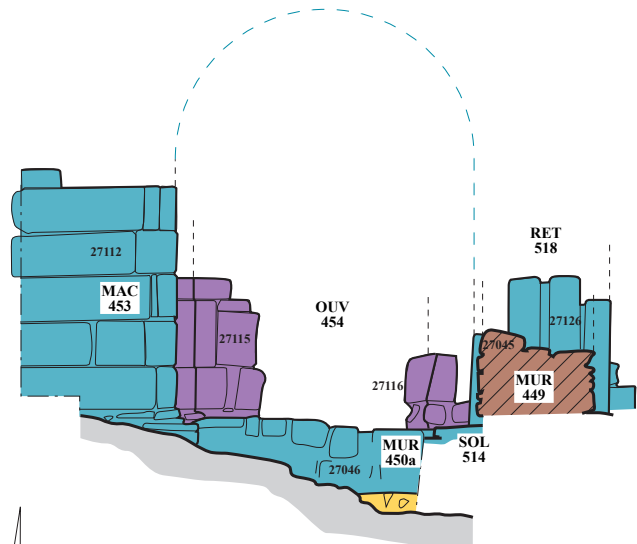


Cliché su massif rocheux.

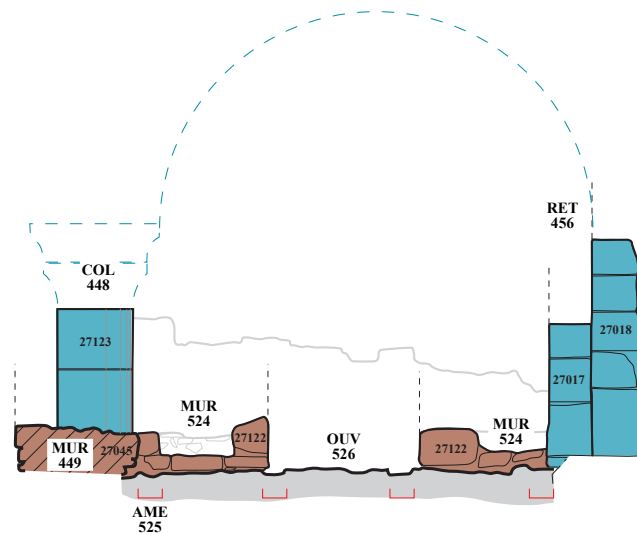


Occupations antérieures au XIII^e siècle relevée dans le secteur 27e.

480,00
479,00
478,00
477,00

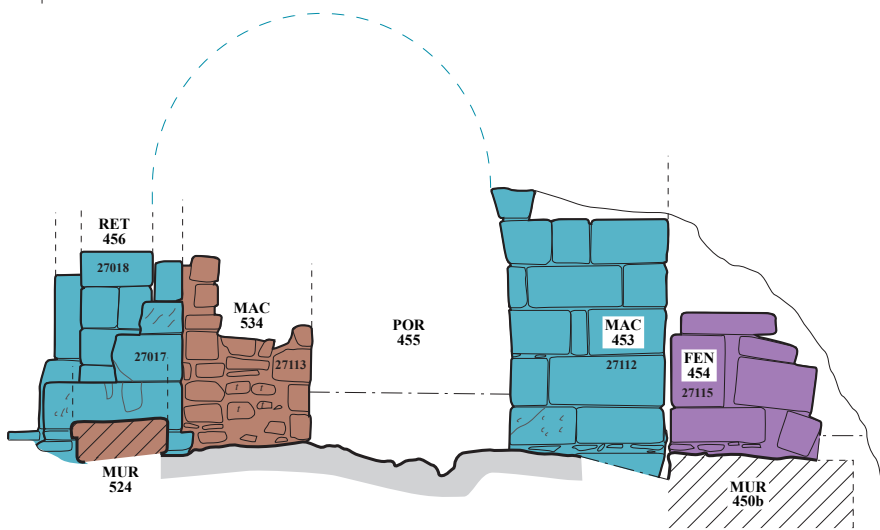


480,00
479,00
478,00
477,00



480,00
479,00
478,00
477,00

479,00
478,00
477,00



479,00
478,00
477,00

- XI^e-XII^e siècles
- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XVII^e siècle

CHASSAGNE (F-25)
Castel Saint-Denis
Logis
Secteur 27e



4.7 Le couloir, secteur 28

Etat des lieux

Cet espace est situé au Sud du secteur 27a. Il est de forme trapézoïdale, circonscrits par quatre murs. Au Nord, il est séparé du secteur 27a par le **MUR 430a**, à l'Est le **MUR 532**, au Sud le **MUR 431**, et enfin à l'Ouest le **MUR 432**.

Construction du pallas au XIII^e siècle

Le **MUR 430a**, est l'un des plus élevés du logis. Il est composé principalement des us. 27039 et 27036. Cette dernière repose sur le rocher à une cote moyenne de 477,80 m N.G.F. Une fissure importante dans le rocher a nécessité la création d'un encorbellement afin de ne pas affaiblir la solidité du parement. Cette maçonnerie est constituée de moellons assisés avec soin. L'us. 27036 constituant la base de ce parement possède globalement des pierres de plus grande taille. C'est sans doute la recherche de la stabilité qui en est l'origine. Le liant est un mortier de chaux blanchâtre.

En raison de l'état de dégradation du mur, il est difficile de connaître la véritable désignation de l'**OUV. 433** fenêtré ou placardé. Quoiqu'il en soit, la création de ce mur semble contemporaine des autres aménagements attribuables au XIII^e siècle. Il serait donc le pendant sud du **MUR 450b**.

A l'Est un petit mur a été essentiellement mis au jour par la fouille. Il s'agit du **MUR 532**, (L 1,50 m, h 1,10 m). Construit en moellons de moyen appareil, il paraît homogène et constitué de l'us. 27120. Le liant employé ici est la chaux.

L'étude de ce parement a révélé qu'il est antérieur au **MUR 430a**, ce qui nous permet de le placer dans une phase de construction du XIII^e siècle. Il semble aussi soutenir et donc servir de fondation du **MUR 429**, visible dans l'espace 26. Les aménagements ne sont pas nombreux dans cet espace. Nous signalerons toutefois une encoche de poutre dans l'us. 27036 inscrite dans le **MUR 430a**. Cette réservation porte encore le moulage d'une pièce de bois dans le mortier. Elle est à la même altitude que le ressaut que nous retrouvons sur le **MUR 431**.

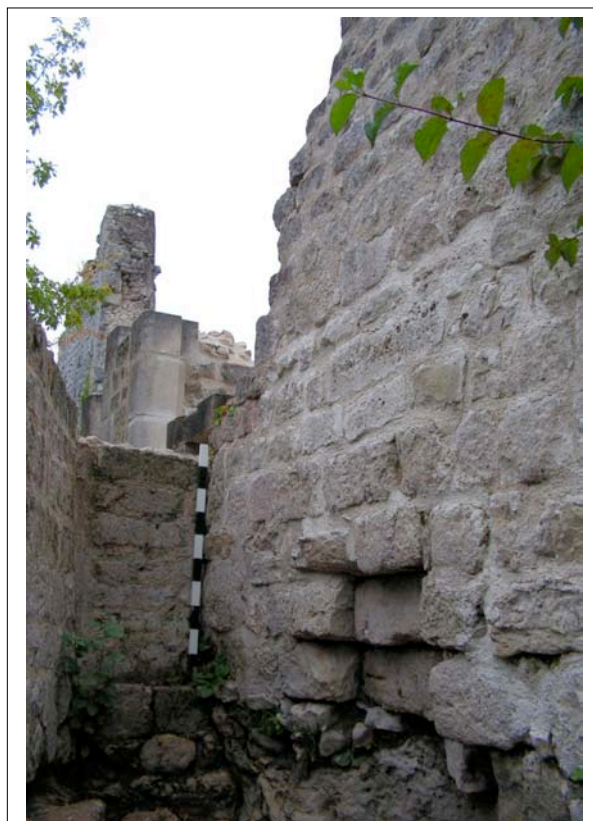
Au Sud l'étude du **MUR 431** a été plus délicate. L'excavation du secteur nous a permis de mettre en évidence deux phases de travail très différentes. La base du mur est constituée de moellons de moyen appareil extrêmement bien assisés et réguliers. Les pierres sont majoritairement allongées. Les modules sont très proches si l'on excepte une assise de plus grande dimension. C'est l'us. 27117, (L 3,56 m; h 1,22 m). Les joints sont ici très bien lissés.

Occupation du XVI^e siècle

A la limite ouest du secteur, on remarque sur le **MUR 430a** un autre aménagement : une partie du piédroit est de la fenêtre **FEN 434**. Cette us. 27020 est insérée dans ce mur entre le XV et le XVI^e siècle.

Plus récemment mais toujours en rapport avec cette fenêtre, nous citerons la pose d'une nouvelle allège (us. 27023), par l'équipe de J.-M. Croizat.

Après un ressaut le parement du **MUR 431**, continue à s'élever avec l'us. 27118 (L 1,58 m; h 1,38 m). Le module des blocs de moyen appareil est ici légèrement plus important, mais c'est surtout la régularité de la pose qui est un facteur de différenciation. Les joints sont moins bien soignés.



Cliché du parement sud du **MUR 430a**.

La pose des blocs plus aléatoire. Nous signalerons enfin la présence d'un petit parement à l'Ouest de cet espace²⁸. Il s'agit du **MUR**432 (L 0,60m, h 1,10m). Constitué de moellons allongés il est véritablement inséré entre le **MUR**431 et le **MUR**430a. L'indigence des indices chronologiques ne permet pas de vérifier la contemporanéité de l'us.27119 inscrite dans le **MUR**432 et de l'us.27118 du **MUR**431, ainsi que la position de la **FEN**434.

Il semble difficile de déterminer la fonction précise de cette pièce. En effet ici les descriptions ne nous donne que peu d'indication. Nous savons uniquement que les murs ont du être érigés à deux périodes différentes. L'emplacement de ce secteur et son volume pourrait toutefois nous laisser envisager des latrines. D'autant plus que la description de 1576 signale leur présence. La poutraison présente alliée à une profondeur importante serait également des arguments intéressants.

Consolidation contemporaine

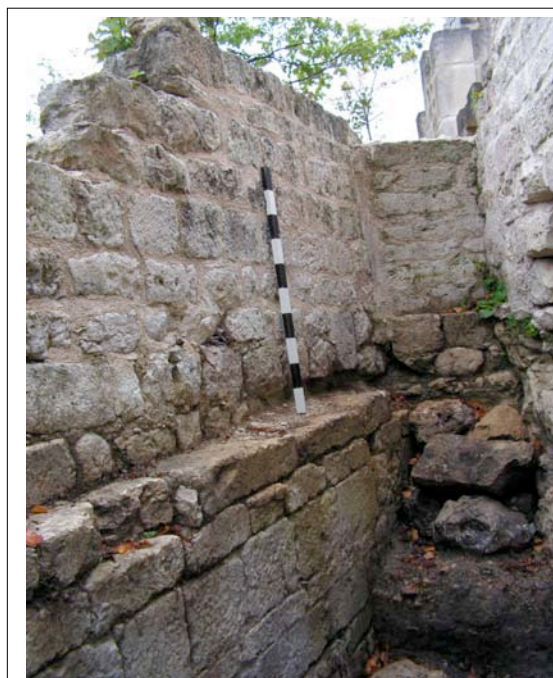
Quelques restaurations légères ont été pratiquées sur ce secteur.

Fouille du sous-sol

La fouille du secteur n'était pas programmée par l'année 2004. Cependant, l'indigence des activités de surveillance des travaux des équipes d'Alternative Chantiers nous ont permis d'avancer dans la programmation 2005. Ainsi, ce petit espace a été fouillé sur un peu plus de 1,30m de puissance et d'une superficie d'environ 4,50m² (soit 5,85m²).

Une occupation du XVII^e siècle?

Après l'enlèvement de la couche naturelle (4021), pourvue de nombreux détritiques, trois couches ont été fouillées. La première est le niveau de démolition 4022. Il s'agit essentiellement de mortier de chaux jaunâtre et de plusieurs petits blocs taillés ou non. Quelques matériels ont également été découverts, notamment des tessons de céramique, attribuables au XVII^e siècle. Le niveau inférieur est une couche de marne très plastique de couleur brune (4023), pourvue de petites pierres ou de cailloutis. Aucun matériel n'a été observé lors de la fouille. La dernière strate (4031) a été observée sur plus de cinquante centimètres de puissance, essentiellement composée de charbon de bois et de cendre. Des gros blocs taillés ou non ont aussi été découverts. Pour des raisons évidentes de sécurité et de pénibilité de travail³⁵, la fouille a été arrêtée à la cote 476,22m. La fin de la strate n'a pas été atteinte. Cette concentration de résidus carbonés est en revanche expliquée par la proximité du four dans le secteur²⁶. Cet espace n'a pas fait l'objet d'un traitement cette année, mais la présence de quatre soles successives permet aisément d'envisager l'extraction d'une aussi grande quantité de charbon de bois et de cendre. Ainsi, nous serions dans le cendrier de ce four, probablement construit et utilisé dans le courant du XVII^e siècle. Celui-ci prend place dans la cage et contre le noyau de l'escalier du XV^e siècle.



Cliché du parement nord du **MUR**431.



Vue générale du secteur²⁸.

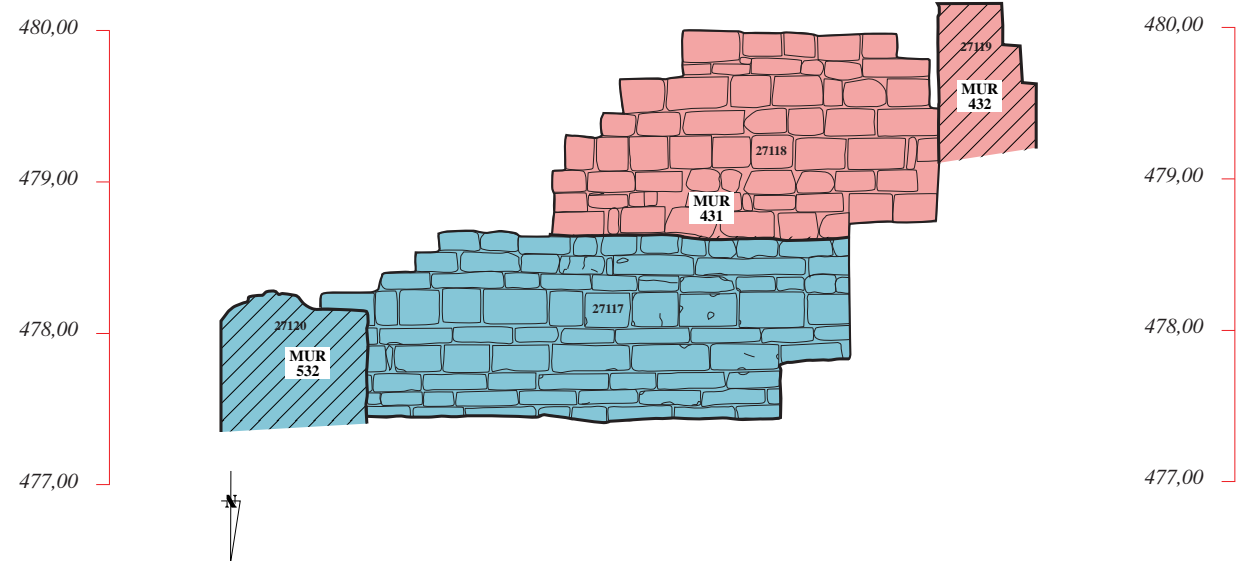
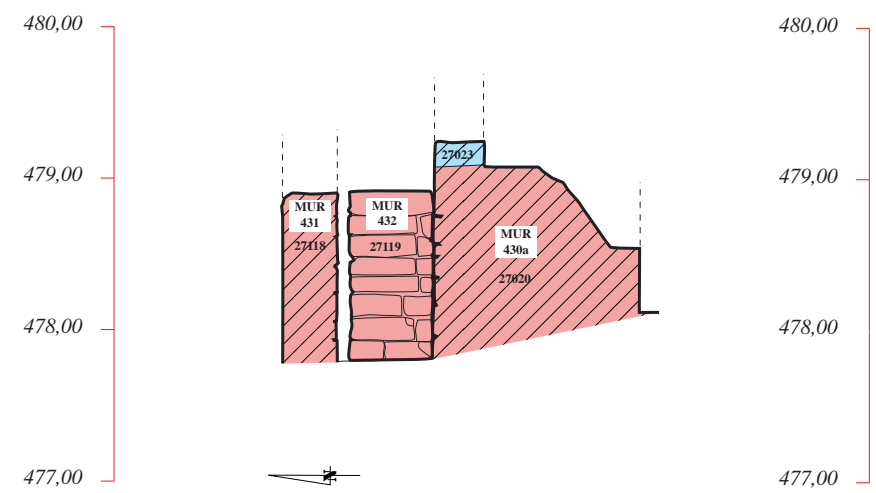
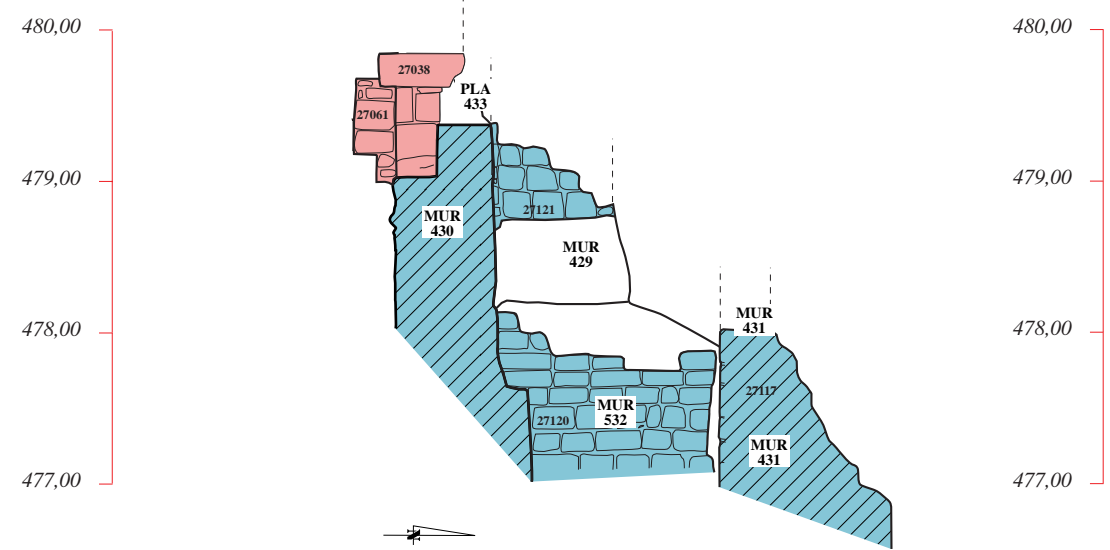
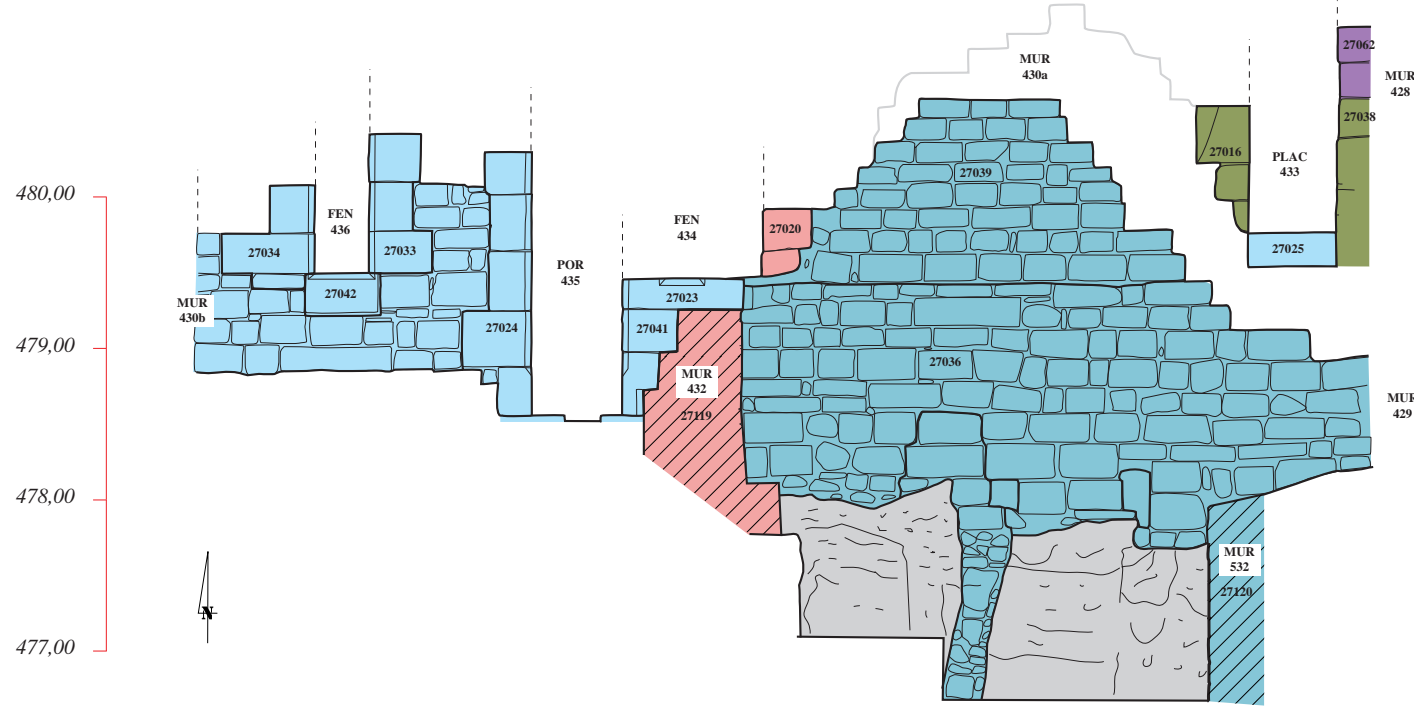
³⁵ La terre et les matériaux devaient être élevés à plus de 3,20m de hauteur sans moyen technique et être stockés dans l'avant-château à plus de 40m.

La chronologie est établie par les sources mais également par l'étude du bâti et le matériel découvert dans les couches fouillées, les **4022**, **4025** et **4031**.

Cependant, aucun sol n'a été découvert lors de l'excavation. Le seul indice d'un niveau de circulation reste le ressaut du **MUR**431 et la réservation dans le **MUR**430a. Ces vestiges permettent d'asseoir un plancher sur poutraison de bois. Ce dernier peut effectivement être envisagé puisque le sol des espaces²⁷ se situe à 0,64m plus haut que ces indices, auxquels il faut soustraire la hauteur de poutre et l'épaisseur du sol.



Cliché est du ressaut et de la réservation.



- XIII^e siècle
- Fin du XV^e siècle
- XV^e-XVI^e siècles
- XVI^e siècle
- XIX^e-XX^e siècles

CHASSAGNE (F-25)
Castel Saint-Denis
 Logis
 Secteur 28

0 1 3 m

5 Synthèse chronologique

L'étude qui a été effectuée en 2004 a consisté à la surveillance des travaux d'Alternative Chantiers, à l'étude du bâti et à la fouille du logis des seigneurs de Scey. Si la première tâche n'a que partiellement engendré de travail sur les secteurs étudiés, le bâti et les fouilles ont permis d'identifier et de hiérarchiser plusieurs occupations des lieux s'incluant dans un intervalle chronologique des IX^e-XI^e jusqu'au XVII^e siècle. C'est ainsi que près de huit à neuf siècles d'occupation quasi ininterrompue ont été relevés par le biais de maçonneries, de couches ou de niveaux de circulation.

5.1 *Le massif rocheux à la protohistoire*

Les premières occupations du site semblent intervenir à la période protohistorique. Aucune structure n'a été identifiée mais plusieurs tessons marquent la présence ou le passage de personnes à cette période.

5.2 *Une occupation des IX^e-XII^e siècles*

Cette occupation précoce avait déjà été envisagée par J.-M. Croizat dans les années 1980 lors de la fouille du Treulle. Plusieurs indices avaient été découverts et plus particulièrement une pièce de monnaie du X^e siècle³⁶. Dès lors, une occupation des lieux a été fortement considérée, d'autant plus que le lignage des Scey apparaît à la fin du IX^e siècle.

De nos jours, seules quelques bribes ont été relevées. Ces vestiges se situent dans les espaces 27d et 27e. Il s'agit du **MUR 521**, associé au niveau de mortier **AME 515** et à deux couches, la **4014** et la **4015**. Dans cette dernière, un morceau de pierre taillé et pourvu de brins d'entrelat a été découvert. Malgré l'indigence des comparaisons franc-comtoises, le style employé pour ce bloc se situe chronologiquement dans un intervalle débutant au IX^e et finissant au XI^e siècle. D'ordinaire, ces blocs ornent des édifices religieux et non pas des espaces castraux. Faut-il donc envisager une chapelle castrale primitive au castel ? Aucune réponse ne peut être émise en l'absence de traces significatives. Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence de niveaux inscrits dans un espace fermé au Nord par le **MUR 521**. Seul un sondage plus à l'Est (sous le dallage **SOL 507**) permettrait de trouver l'angle nord-est de cette pièce.

5.3 *Le logis de la fin du XII^e et du XIII^e siècle*

Le logis de cette période s'avère relativement connu par les sources. Le partage entre les Scey et les Scey dit de "Montbéliard" remonte à cette période de la fin du XII^e siècle. Peu de temps après, le *pallas* quadrangulaire est mentionné à plusieurs reprises. Il est constitué des **MURs 450** au Nord, **428** à l'Est, **430** au Sud et **452** à l'Ouest. La tour Saint-Denis fait également partie de cette phase chronologique. Ces deux espaces habitables sont actuellement les seuls parfaitement identifiés dans ce secteur. Certes, il faut aussi signaler les enceintes sud (**MUR 501** et **502**) et nord (**MUR 301**). D'autres structures identifiées cette année sont aussi probablement contemporaines. Il s'agit du **MUR 532** et la partie basse du **MUR 431**. Ces deux maçonneries limitent un espace grossièrement trapézoïdal de fonction inconnue. Dans la description de 1576, des latrines sont signalées dans cet espace. Nous serions donc peut-être dans leur fosse. Enfin, il faut mentionner le **MUR 429** en arc de cercle. Si celui-ci est actuellement la fondation de l'escalier à vis du XV^e siècle, il est vraisemblable qu'il appartient primitivement à un autre escalier ou aux prémices d'une tour, c'est du moins ce que semblent indiquer ses liaisons avec le **MUR 430** et son diamètre restreint.

Le visiteur du logis doit donc arriver de l'Est. Il passe par le fossé puis sous la tour Saint-Denis avant d'ouvrir la porte d'entrée à l'emplacement du **SEUIL 368**. Celle-ci ouvre sur la salle d'arme, de dimensions inconnues (grossièrement sous le secteur 25). L'enceinte **MUR 373** marque la limite nord alors que le **MUR 413** marque celle du Sud. A l'emplacement du secteur 24 se trouve une pièce signalée par la préparation de sol **4037 (SOL 535)**. Plus à l'Est, le **MUR 428** ferme cette pièce, dotée au Sud

³⁶ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, p.14.

d'un éventuel escalier, trahi par le **MUR429**. Une porte, non observée, permet d'entrer dans le *pallas* quadrangulaire. Cette vaste pièce inscrite dans les secteurs 27a, b, c, d et e est couverte de voûtes formant quatre travées et reposant sur trois colonnes centrales (**COL442** et **448**³⁷). Douze pilastres de retombées soutiennent également les voûtes, sept seulement étant encore visibles. Un plancher de bois recouvre toute la superficie. Les engravures **AME525** dans le rocher permettent la stabilisation de la poutraison dans les trois quarts sud alors qu'en l'absence de substrat, un sol grossièrement dallé l'assure au Nord. A l'exception de l'ouverture **OUV444** dans le mur sud, les fenêtres du XIII^e siècle ne sont pas connues. Au pied de la maçonnerie **MAC456**, une porte autorise l'accès au logis Montsoufflot.

5.4 Le logis après les aménagements du XV^e siècle

Les aménagements qui suivent modifient de manière importante l'intérieur du logis du XIII^e siècle. Certes, les volumes au sol, pour ceux connus, restent grossièrement identiques. La construction du **MUR439** apparaît la pièce centrale de cet aménagement. Celui-ci, considéré comme un mur de refend³⁸, est édifié au centre du *pallas*, enchâssant par ailleurs la **COL442**. Par cette séparation, les fonctions primaires des pièces sont changées. Les secteurs 25, 27a et 27b deviennent la salle d'arme tandis que les secteurs 27c, 27d et 27e sont dorénavant la salle de réception. D'autres travaux sont aussi relevés dans le secteur 26. La cage de l'escalier **ESC420** est créée. Elle succède peut-être à une unité du XIII^e siècle mais rares sont les indices. Les **MURs416** et **418** sont également repris. Il faut aussi vraisemblablement associer la cheminée **CHE414**, actuellement mal cernée. Enfin, la porte **POR411** est percée dans le **MUR410** de la tour Saint-Denis. En ce qui concerne les niveaux de circulation, celui de la salle d'arme est actuellement inconnu. Seul le seuil **27009** de la porte **POR443** au Nord du mur de refend **MUR439** l'indique. Il se situerait à quatre centimètres plus bas que l'actuel dallage, attribuable au XVI^e siècle. Le sol sur plancher est ainsi enlevé au profit d'un sol dallé au moins dans le secteur 27d. Il est cependant fort probable que le plancher ait été déposé sur l'ensemble des secteurs 27. Un élément de ce sol dallé (**SOL513**) a été retrouvé à la cote 478,04 m. En ce qui concerne les plafonds, des bouleversements importants se produisent dans la moitié est du *pallas* primitif. Deux travées semblent être déposées à cette période. Rappelons que la construction de l'arc-doubleau supprime le pilastre de retombée et de la première travée. L'insertion vraisemblable de la fenêtre **FEN434** supprime également le pilastre de retombée sud entre la première et la deuxième travée. Ainsi, le *pallas* voûté du XIII^e siècle, conserverait sa voûte uniquement sur les secteurs 27c, d et e, les secteurs 27a et b seraient alors sous une poutraison de bois.

Au XV^e siècle, nous ne connaissons pas exactement l'emplacement de la porte d'entrée. Se situe-t-elle comme au XIII^e siècle, à la hauteur du **SEUIL368**, ou au niveau de la porte **POR423**, datable du XVI^e siècle? Aucun indice ne permet de l'assurer. Seule la construction de la sommellerie au cours du XVI^e siècle envisage davantage une localisation identique au XIII^e siècle, soit à l'emplacement du **SEUIL368**. Quoi qu'il en soit, le visiteur du logis passant cette porte arrive sur la salle d'arme probablement dallée. L'enceinte nord³⁹ limite toujours la façade alors que la cuisine (secteur 24) s'organise vers le Sud, séparée par les **MURs416** et **417**. Cette pièce est dallée (**SOL536**, **4033**) pourvue d'une cheminée incorporée (**CHE414**) dans son mur ouest (**MUR418**). A l'Est, la porte **POR411** nouvellement insérée autorise maintenant l'accès au rez-de-chaussée de la tour Saint-Denis. Au Sud, un arc-doubleau (**27064**) limite la cuisine alors qu'un couloir *a priori* voûté⁴⁰, longue, hors œuvre, les secteurs 26 et 27a. Il y aurait eu dans ce passage "une citerne, une latrine et une fenêtre croisée à meneaux"⁴¹. De retour dans la salle d'arme, un autre arc-doubleau marque dès lors l'extension vers les secteurs 27a et 27b. La salle d'arme est dorénavant en "L", empiétant le *pallas* du XIII^e siècle. En revanche, nous ne connaissons pas pour première partie de la salle d'arme le style de plafond en place à cette époque (voûte ou poutraison?). Avant d'entrer dans la salle de réception, il ne faut pas omettre la cage de l'escalier **ESC420**, protégée par la porte **POR421**. Ces marches sont incorporées de part et

³⁷ Deux seules sont conservées.

³⁸ Mur non porteur, prenant place sous les voûtes d'arêtes.

³⁹ L'enceinte du XIII^e siècle en grand appareil semble affublée d'une nouvelle construction, le **MUR512**. Les travaux de l'année 2005 permettront de mieux analyser cette structure, actuellement dans le Sud.

⁴⁰ CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scay au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, p.56.

⁴¹ *Ibid.*

d'autre dans les **MUR**428 et 415. Le noyau de l'escalier hélicoïdal **ESC**420b possède à sa fondation une base prismatique caractéristique du XV^e siècle. Le mur de refend **MUR**439 compte deux portes, inscrites à chacune de ses extrémités. Celle au Nord présente encore de nos jours en plus de son seuil un piédroit pourvu de moulures du XV^e siècle. Ces deux ouvertures donnent accès sur la salle de réception dallée. Rappelons que le *pallas* du XIII^e siècle, maintenant affublé en son centre du **MUR**439 conserve ses voûtes dans sa moitié ouest, alors qu'une poutraison est mise en place dans sa moitié est. La porte **POR**455 autorise le passage aux autres unités. Enfin, les fenêtres ne sont pas cernées. Si l'ouverture **FEN**444 ne paraît pas être insérée de manière postérieure dans le **MUR**430b, les **FEN**434, 436, 451 et 454 ainsi que la porte **POR**435 seront encore utilisées au cours des occupations postérieures. En revanche, nous ne discernons pas exactement les phases chronologiques entre la fenêtre **FEN**434 et le **MUR**432 (l'utilisation ou non du secteur 28 depuis le 27a).

5.5 Les transformations des Granvelle au XVI^e siècle

Si les Granvelle intiment l'ordre de réaliser d'importants aménagements dans la basse-cour et dans l'avant-château, le logis ne semble subir que des aménagements mineurs. Certes, la plupart des sols sont repris. C'est le cas des secteurs 25, 27b et 27c. La plus grande édification reste sans aucun doute au niveau du secteur 22 (étudié en 2003⁴²). A l'origine, cet espace comporte l'entrée du XIII^e et vraisemblablement encore au cours du XV^e siècle. Les Granvelle font construire à cet emplacement un bâtiment de trois étages, dont une engravure en bâtière marque, encore sur le mur nord de la tour Saint-Denis, le sommet de la toiture de lauzes. Au sol, peu de traces désignent de nos jours ce corps de bâtiment et les jonctions avec la tour Saint-Denis sont lacunaires. Durant le XV^e siècle, la salle d'arme est agrandie par l'édification d'un arc-doubleau. Ce développement est maintenu au cours du XVI^e siècle, exception faite de l'espace 27a. Le sol ancien sera alors seulement déposé, remplacé par de grandes dalles de pierre. Sur plusieurs de ces dernières (dans le secteur 27b), un motif géométrique engravé rehaussait probablement l'ensemble le dallage. Il faut aussi compter sur la dépose des trois premières marches (27092) de l'escalier **ESC**420a. Les secteurs 27a et b initialement annexés au XV^e siècle à la salle d'arme sont scindés par le **MUR**437. Un sol de terre cuite est alors posé tout comme le secteur 27c. Ainsi, durant cette période, les sols en terre cuite semblent se généraliser comme nous l'avons vu pour l'avant-château⁴³.

En passant par la cour de la sommellerie (secteur 16), le visiteur du XVI^e siècle doit s'engager sous les arcades du bâtiment nouvellement érigé (secteur 22) puis passer par la porte **POR**423 pour entrer dans la salle d'arme (secteur 25). Celle-ci dessert la cuisine (secteur 24), la cage d'escalier (secteur 26) et une petite pièce (secteur 27a) au Sud ainsi que la salle de réception à l'Ouest (secteurs 27c, d et e). Toutes ces salles sont accessibles par une seule porte. La fenêtre **FEN**451 permet de voir toute la vallée nord alors que le ravin de Valbois n'est plus visible depuis cet espace. Il faut se rendre dans la cuisine ou le secteur 27a pour l'apercevoir. Ce dernier possède un sol en terre cuite tout comme le secteur 27a, plus à l'Ouest. La porte **POR**435 et les fenêtres **FEN**434 et 436 paraissent être déjà en service à cette période. C'est par ailleurs l'insertion de la fenêtre **FEN**434 qui marque le changement du plafond voûté primitif (puisque attribuable du XIII^e siècle) en plafond sous poutraison. En revanche, nous ne connaissons pas les spécificités des sols des secteurs 27d et e. Cependant, les carreaux du **SOL**522 seront retirés ou cassés au XVII^e siècle pour la construction du mur de refend **MUR**447. Il est donc vraisemblable que ces deux espaces ont été recouverts de carreaux de terre cuite.

5.6 Les aménagements au cours du XVII^e siècle

Après les aménagements du XV^e et du XVI^e siècle, ceux engagés dans le courant du XVII^e siècle apparaissent négligeables dans le logis. Il s'agit essentiellement de la construction des murs de refends **MUR**447, 449 et 454 dans les secteurs 27c, d et e. Ils scindent cette salle quadrangulaire en quatre petits espaces. Les murs sont fondés sur le rocher après avoir percés les niveaux de sol en carreaux de

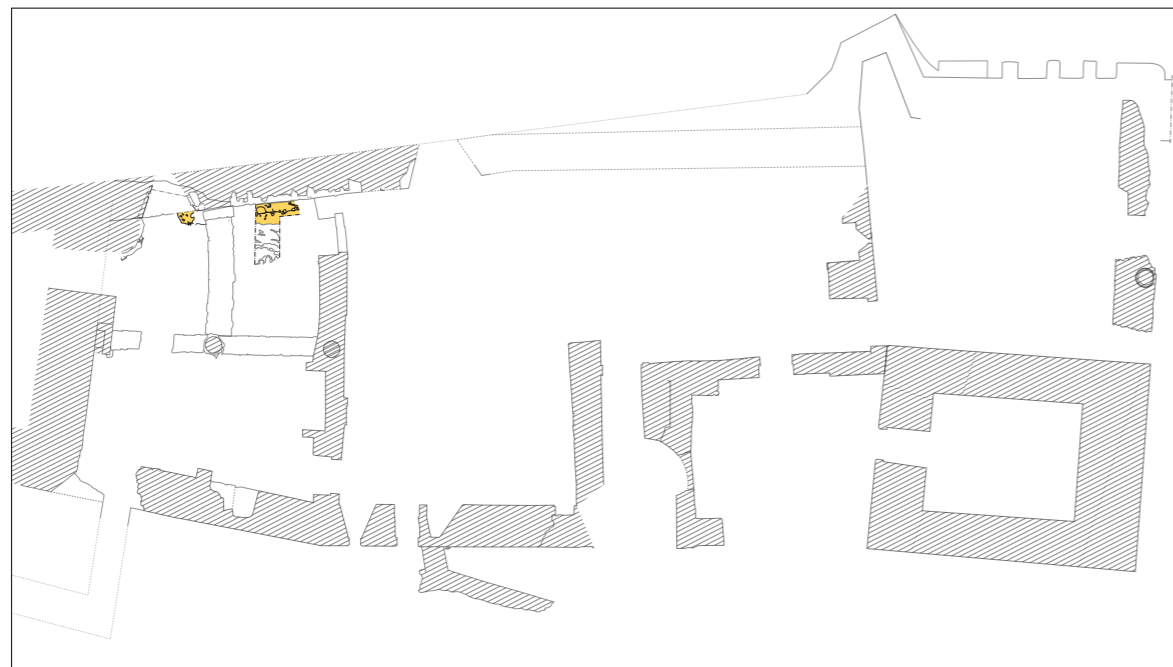
⁴² DARD (I.), *Chassagne Saint-Denis (F-25). Château de Scey dit Castel Saint-Denis. Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation*, D.F.S. dactylographié, Besançon, 2003, 43 p.

⁴³ BULLY (S.) et GUYOT (S.), *Chassagne Saint-Denis, Château de Scey dit Castel Saint-Denis, Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation 1999/2001*, document final de synthèse, 2001, 90 p.

terre cuite, prenant appui sur les pilastres de retombée (**MAC**456, **RET**456, 518 et 529), la troisième colonne (**COL**448) et le **MUR**439. Ainsi, ces liaisons marquent encore la présence au XVII^e siècle des deux dernières travées des voûtes du *pallas* du XIII^e siècle.

Le visiteur du logis du XVII^e siècle marche donc dans les volumes de pièces présentes dans le courant du XVI^e siècle et ce jusqu'au mur de refend **MUR**439. Après avoir passé l'une des deux portes (**POR**440 et 443), ce n'est une grande pièce qui s'ouvre à ses yeux mais trois petites représentées par les secteurs 27c, d et e.

IX^e-XI^e s. ?



fin XV^e s.



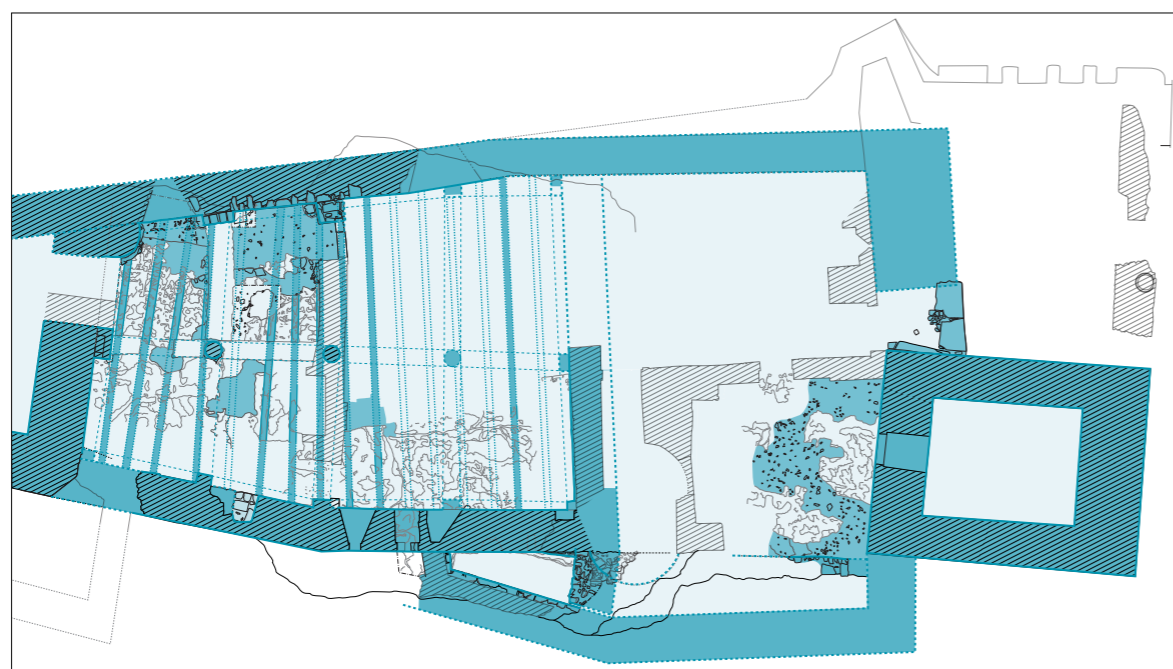
XI^e-XII^e s.



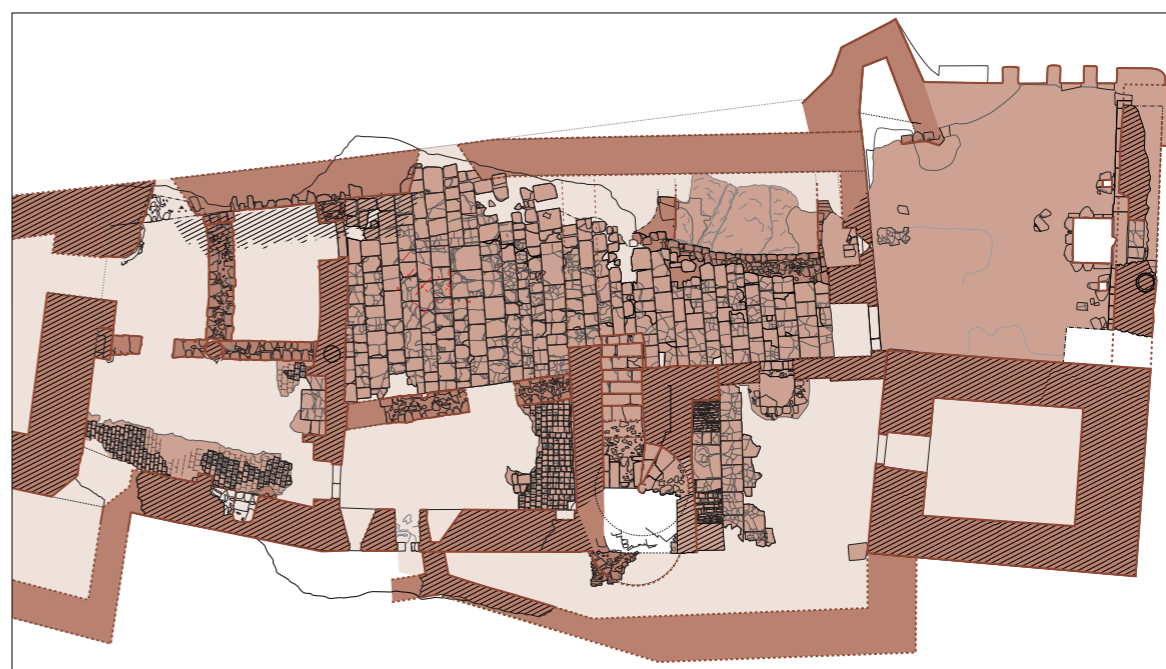
XVI^e s.



fin XII^e-XIII^e s.



XVII^e s.

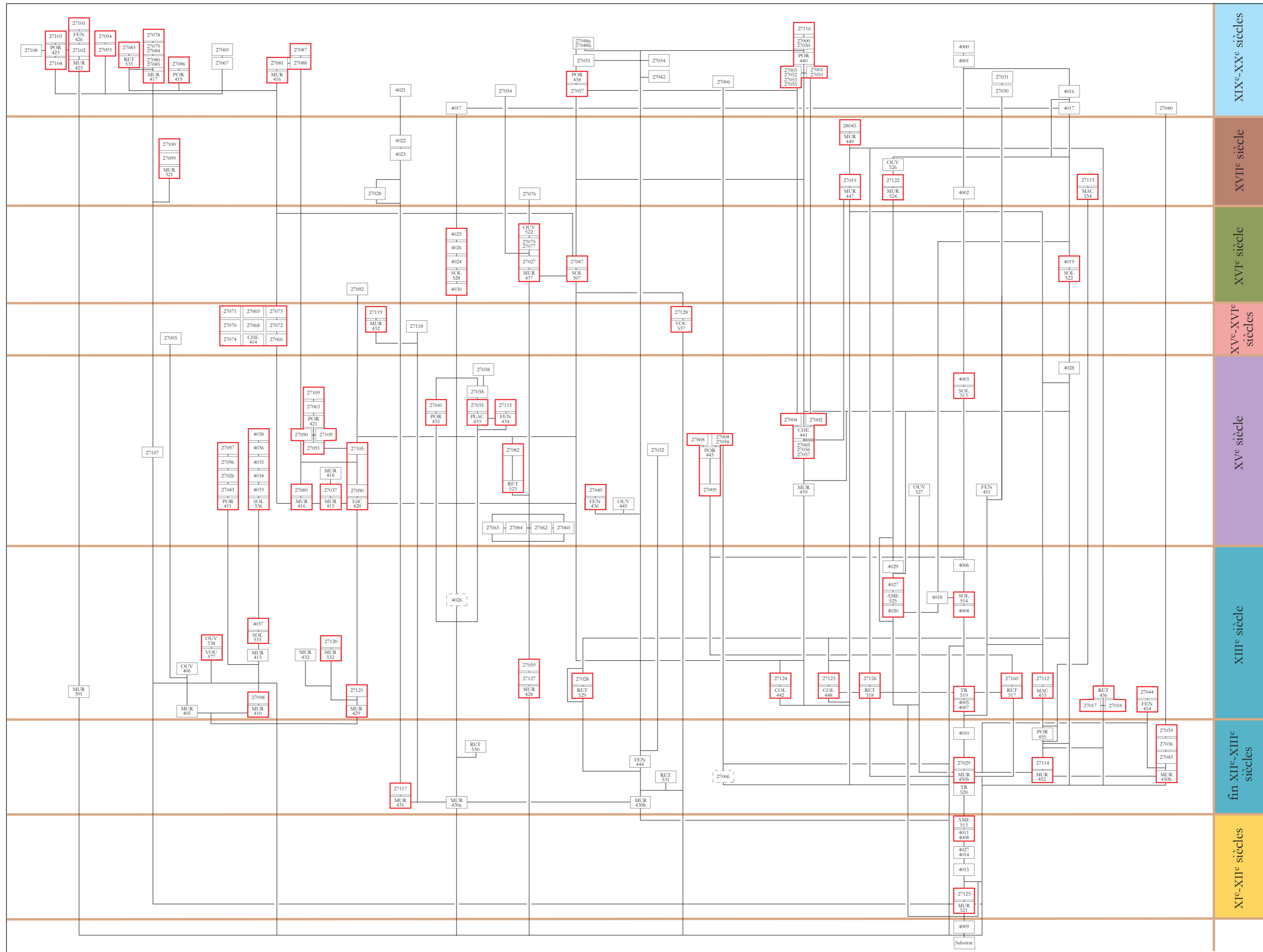


P
L
A
N
S

P
H
A
S
E
S

D
U
L
O
G
I
S

N
E
U
F



XIX^e-XX^e siècles
 XVII^e siècle
 XVI^e siècle
 XV^e-XVI^e siècles
 XV^e siècle
 XIII^e siècle
 fin XII^e-XIII^e siècles
 XI^e-XII^e siècles

**D I A G R A M M E
 S T R A T I G R A P H I Q U E**

6 Inventaire du mobilier

Couche 4005 datable du XIII^e siècle.

- [1]-[22] restes osseux fauniques;
- [23]-[26] tessons de panses d'un pichet très décoré à pâte oxydante, glaçure orange tacheté vert;
- [27]-[30] tessons de panse d'une céramique à pâte oxydante (2 panses et 1 fond);
- [31] fusaiöle en terre cuite à pâte oxydante.

Couche 4014 datable d'une période antérieure au XIII^e siècle, vraisemblablement entre XI^e et la fin du XII^e siècle.

- [33]-[45] restes osseux fauniques;
- [46]-[53] tessons de céramique fermée à pâte réductrice (7 panses et 1 fond);
- [54]-[72] tessons de panse à pâte réductrice;
- [73] tesson de fond à pâte réductrice;
- [74]-[81] tessons de céramique fermée à pâte réductrice (5 panses et 3 fonds);
- [82] tesson de lèvre bandeau d'une oule à pâte réductrice;
- [83]-[86] tessons de panse d'une céramique à pâte oxydante;
- [87]-[88] éléments métalliques informes;
- [89]-[91] tessons de verre plat;
- [92]-[214] restes osseux fauniques.

Couche 4015 datable d'une période antérieure au XIII^e siècle, vraisemblablement entre XI^e et la fin du XII^e siècle.

- [32] fragment d'un chapiteau daté entre les IX^e-XI^e siècles⁴⁴.

Couche 4016 datable du XVII^e-XVIII^e siècles.

- [215]-[216] tessons de terrine à pâte oxydante, glaçure brune décorée d'un sinusöidal sur la lèvre;
- [217] tesson d'assiette à pâte oxydante, glaçure brune tachetée marron;
- [218]-[219] tessons de céramique à pâte oxydante, glaçure brune (1 panse et 1 oreille);
- [220]-[224] tessons de céramique à pâte oxydante, glaçure verte (3 panses et 1 fond);
- [225]-[226] tessons d'une assiette à pâte oxydante, glaçure brune tachetée marron;
- [227] tessons de panse à pâte réductrice;
- [228] tessons de panse d'une céramique à pâte oxydante, glaçure kaki tachetée vert;
- [229] tesson de verre plat.

Couche 4017 datable du XVII^e-XVIII^e siècles.

- [230] élément lithique quadrangulaire taillé;
- [231]-[239] tessons de pichet à pâte oxydante (1 lèvre, 1 anse et 7 panses);
- [240]-[252] tessons de panse à pâte oxydante (trace de suie);
- [253]-[257] tessons d'une céramique fermée à pâte réductrice;
- [258]-[261] tesson d'un pichet très décoré à pâte oxydante, glaçure orange tacheté vert (1 anse et 4 panses);
- [262]-[263] tesson de panse à pâte réductrice;
- [264]-[266] tessons de panse à pâte oxydante, glaçure verte;
- [267] tesson de panse à pâte oxydante;
- [268]-[269] éléments métalliques informes;
- [270]-[272] tessons de verre plat;
- [273] tesson de verre à pied;

⁴⁴ Datation envisagée par S. Bully.

[274]-[276] ☐ restes osseux fauniques.

Couche 4020 ☐ datable du XIII^e siècle.

[277]-[284] ☐ tesson de panse d'une céramique fermée à pâte réductrice ☐

[285]-[287] ☐ tesson de panse d'une céramique fermée à pâte réductrice ☐

[288]-[291] ☐ tesson de panse d'une céramique fermée à pâte réductrice ☐

[292]-[293] ☐ tesson de panse d'une céramique fermée à pâte réductrice ☐

[294]-[316] ☐ tessons à pâte réductrice (12 panses et 1 fond) ☐

[317] ☐ tesson d'un pichet très décoré à pâte oxydante, glaçure orangé tacheté vert ☐

[318] ☐ tesson de lèvre de céramique fermée à pâte réductrice ☐

[319]-[320] ☐ tessons de lèvre de céramique fermée à pâte réductrice ☐

[321] ☐ éléments métalliques informes.

Couche 4021 ☐ datable du XX^e siècle.

[322]-[324] ☐ restes osseux fauniques ☐

[325]-[333] ☐ tessons de verre plat ☐

[334] ☐ fragment de briques ☐

[335] ☐ tesson d'un pied de verre à boire ☐

[336]-[338] ☐ tessons de céramique fermée à pâte oxydante (4 panses et 1 fond) ☐

[339] ☐ tesson de panse à pâte réductrice ☐

[340]-[342] ☐ tessons d'une céramique à pâte oxydante, glaçure verte.

Couche 4022 ☐ datable du XVII^e siècle.

[343]-[350] ☐ restes osseux fauniques ☐

[351]-[354] ☐ tessons de verre plat ☐

[355]-[356] ☐ tessons de panse à pâte réductrice.

Conclusion

A l'issue de la campagne archéologique, l'ensemble des travaux envisagés a été traité dans le temps imparti de l'étude. Seules les investigations menées sur la chambre de tir n'ont pas été achevées en raison d'un calendrier inadéquat entre les deux équipes. A défaut, le secteur 28 situé dans le logis et initialement prévu l'année prochaine a été sondé.

Les surveillances de travaux archéologiques régulières, engagées sur plusieurs secteurs, ont permis de conduire à bien les consolidations. Les murs désignés ont été relevés, analysés et décrits.

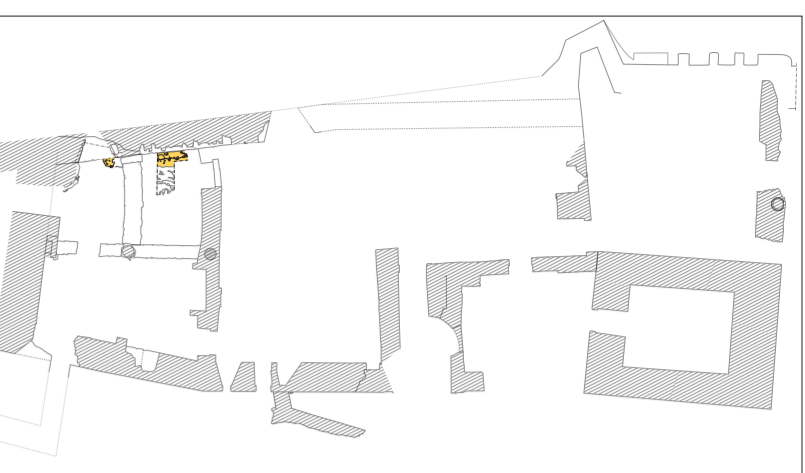
L'étude du bâti effectuée dans le logis a considéré tous les murs présents dans les secteurs 24, 25, 26 et 27. A l'instar des surveillances, ils ont été relevés, analysés et décrits. Le phasage de l'ensemble des unités stratigraphiques et des Faits a ainsi permis de mettre en évidence, par l'intermédiaire d'un code couleur et d'un diagramme stratigraphique, les différents états chronologiques des constructions et/ou des aménagements, enregistrés entre la fin du XII^e jusqu'au XX^e siècle, date des travaux de J.-M. Croizat et son équipe.

Enfin, les sondages archéologiques opérés sur les secteurs 24, 27a, 27c, 27d, 27e et 28 ont permis de confirmer et de compléter les phases chronologiques identifiées par l'étude du bâti. Ainsi, les intervalles chronologiques ont été décelés par le biais de couches et de niveaux de circulation. Deux occupations ont en outre été décelées en plus des états connus. La première précède immédiatement la construction du *pallas*, datée de la fin du XII^e et du XIII^e siècle. Il s'agit de vestiges datables dans l'intervalle débutant au IX^e et s'achevant à la fin du XII^e siècle. Enfin, les bribes d'un passage ou d'une occupation protohistorique du site sont décelées par quelques tessons de coupes.

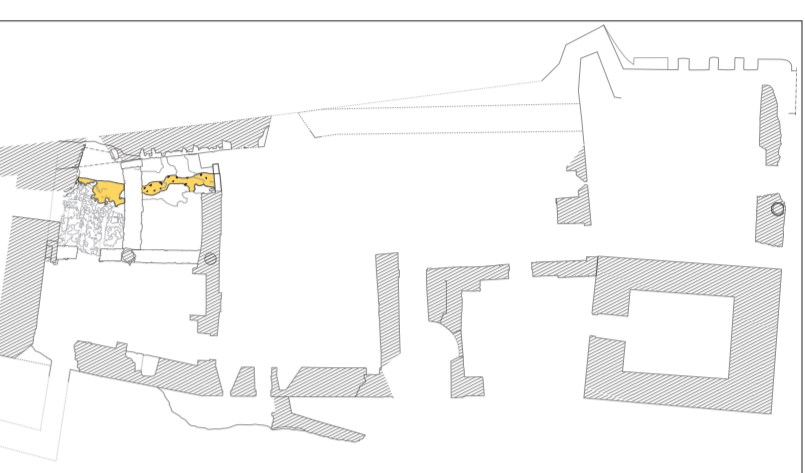
L'intervention menée au logis du castel Saint-Denis consistait à établir un état des lieux des maçonneries et du sous-sol de plusieurs secteurs, ce qui a été accompli. Elle a également permis de mettre en avant une occupation castrale primitive peu connue, seulement abordée par J.-M. Croizat dans les années 1980. L'étude du logis Montsoufflot en 2005-2006 promet dès lors un potentiel archéologique important pour la connaissance des occupations datables entre le bas Moyen Age jusqu'au début du Moyen Age classique ainsi que la fin de l'époque carolingienne.



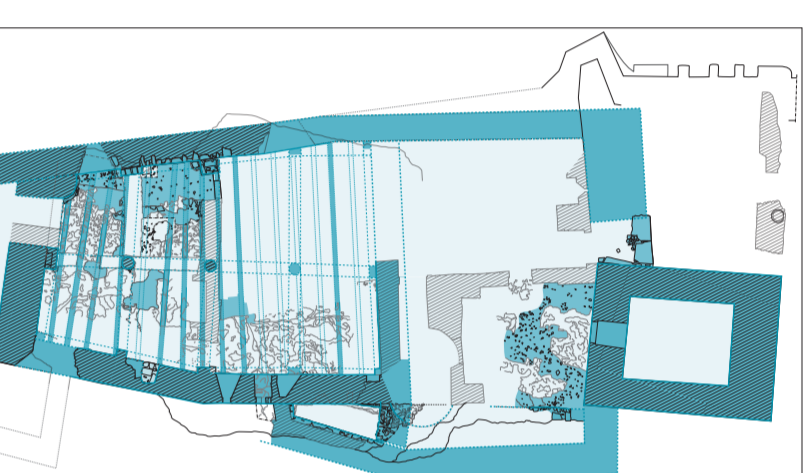
IX^e-XI^e s. ?



XI^e-XIII^e s.



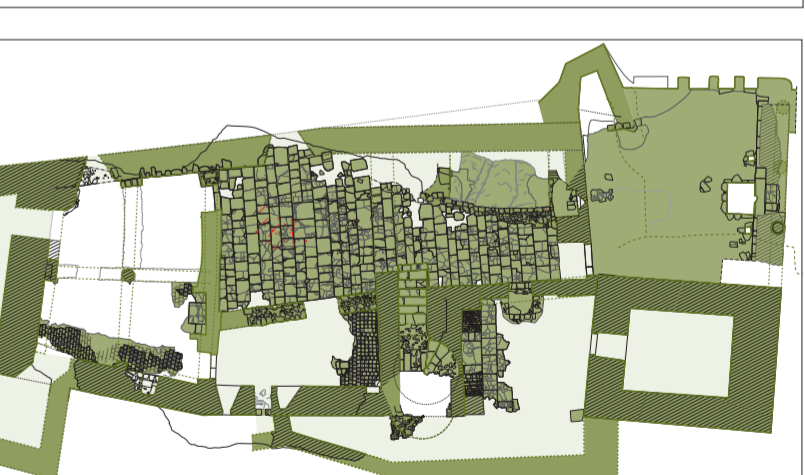
fin XII^e-XIII^e s.



fin XV^e s.



XVI^e s.



XVII^e s.

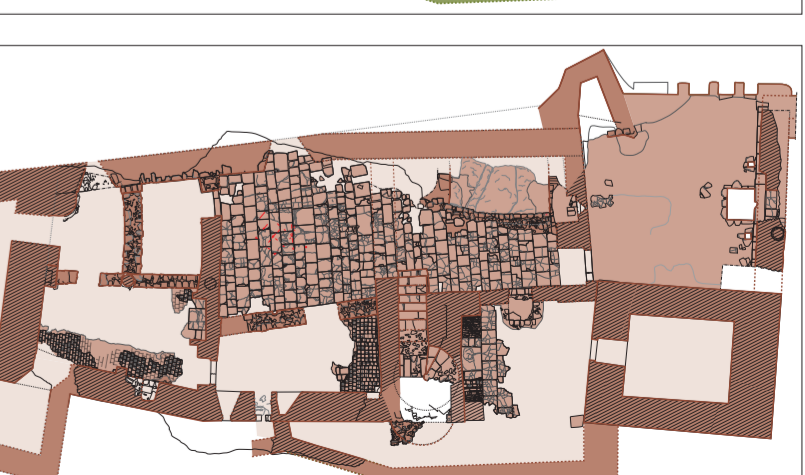


Table des figures

Cliché est du logis del. S. Guyot	6
Cliché est du logis, notamment la salle d'arme xv ^e s. del. S. Guyot	7
Logis - Localisation des constructions citées par le document de 1576 J.-M. Croizat	11
Basse-cour - localisation des constructions ou des secteurs cités par le document de 1576 J.-M. Croizat	12
Extrait de la carte IGN 1/25000 ^e del. S. Guyot d'après I.G.N.	13
Localisation des espaces architecturaux del. J.-J. Schwien repris par S. Guyot	14
Cliché est du château, depuis le ravin de Valbois del. S. Guyot	15
Localisation des travaux depuis 1995 del. J.-J. Schwien repris par S. Guyot	16
Localisation des travaux effectués en 2004 del. J.-J. Schwien repris par S. Guyot	18
Cliché ouest de la consolidation du mur d'enceinte nord del. S. Guyot	19
Localisation des secteurs du logis del. S. Guyot	24
Cliché de détail du MUR405 del. M. Carlier	35
Cliché nord du MUR321 del. M. Carlier	36
Cliché sud du MUR321 del. M. Carlier	36
Cliché est du MUR425 del. M. Carlier	36
Relevé du secteur 22 del. S. Guyot et M. Carlier	37
Cliché de la CHE414 del. M. Carlier	38
Cliché du piédroit nord de la CHE414 del. M. Carlier	39
Cliché de la porte POR411 del. M. Carlier	39
Cliché de la CHE414 del. M. Carlier	40
Cliché est du SOL536 del. S. Guyot	40
Cliché nord du palier du secteur 24 del. S. Guyot	40
Cliché est de la préparation de sol 4037 del. S. Guyot	41
Occupation du XVI ^e siècle avec lambeau de sol du XIII ^e siècle, relevés dans le secteur 27a del. S. Guyot	41
Relevé du secteur 24 del. S. Guyot et M. Carlier	42
Cliché du MUR416 del. M. Carlier	43
Cliché du secteur 25 del. M. Carlier	44
Cliché du MUR417 del. M. Carlier	44
Occupation du XVI ^e siècle relevée dans le secteur 25 del. S. Guyot	45
Relevé du secteur 25 del. S. Guyot et M. Carlier	46
Cliché de l'us. 27121 del. M. Carlier	47
Cliché de l'us. 27090 del. M. Carlier	48
Cliché de l' ESC420b et du MUR418 del. M. Carlier	48
Occupation des XV ^e -XVI ^e siècles relevée dans le secteur 26 del. S. Guyot	49
Relevé du secteur 26 del. S. Guyot et M. Carlier	50
Cliché nord-ouest du secteur 27a del. S. Guyot	51
Cliché sud-ouest du MUR437 del. S. Guyot	51
Cliché ouest du MUR428 del. S. Guyot	52
Cliché nord de FEN433 et de RET530 del. S. Guyot	53
Cliché nord des escaliers ESC420a et ESC420b del. S. Guyot	53
Cliché nord du MUR430a après consolidation del. S. Guyot	53
Cliché est du MUR439 après consolidation del. S. Guyot	54
Cliché de la couche 4026 et du SOL528 del. S. Guyot	55
Occupation du XVI ^e siècle relevée dans le secteur 27a del. S. Guyot	55
Relevé du secteur 27a del. S. Guyot et M. Carlier	56
Cliché du secteur 27b del. M. Carlier	57
Cliché du parement est du MUR439 del. M. Carlier	57
Cliché du piédroit sud de la POR443 del. M. Guyot	58
Cliché du parement nord du MUR437 et SOL507 del. M. Carlier	58
Occupation du XVI ^e siècle relevée dans le secteur 27b del. S. Guyot	59
Relevé du secteur 27b del. S. Guyot et M. Carlier	60
Cliché est du secteur 27c après l'enlèvement des matériaux del. S. Guyot	61
Cliché sud du MUR447 del. S. Guyot	61
Cliché ouest du MUR439 del. S. Guyot	62
Cliché nord du MUR430b del. S. Guyot	63
Cliché est du MUR452 del. S. Guyot	63
Occupation du XVII ^e siècle relevée dans le secteur 27c del. S. Guyot	64
Cliché nord-est du SOL522 du secteur 27c del. S. Guyot	65
Cliché nord-est du SOL522 du secteur 27c del. S. Guyot	65

Occupation du XVI ^e siècle relevée dans le secteur 27c del. S. Guyot	65
Cliché ouest de la couche 4018 del. S. Guyot	66
Relevé du secteur 27c del. S. Guyot et M. Carlier	67
Cliché est du secteur 27d en cours de fouille del. S. Guyot	68
Cliché ouest du MUR 439 del. S. Guyot	68
Cliché du Nord du MUR 447 del. S. Guyot	69
Cliché est du MUR 449 del. S. Guyot	70
Cliché du pied droit sud de la porte POR 443 del. S. Guyot	71
Occupation des XV ^e -XVI ^e siècles relevée dans le secteur 27d del. S. Guyot	71
Occupation du XIII ^e siècle relevée dans le secteur 27d del. S. Guyot	72
Cliché de la relation entre la préparation de sol 4004 et la retombée RET 517 del. S. Guyot	72
Cliché de la tranchée de fondation (TR 519) de la retombée RET 517 del. S. Guyot	74
Phases constructives du pallas dans le secteur 27d del. S. Guyot	74
Cliché sud de l'aménagement AME 515 del. S. Guyot	75
Occupation des IX ^e -XIII ^e siècles relevée dans le secteur 27d del. S. Guyot	75
Cliché de l'entrelat découvert dans la couche 4015 del. S. Guyot	76
Relevé du secteur 27d del. S. Guyot et M. Carlier	77
Cliché sud-est du secteur 27e après enlèvement des matériaux del. S. Guyot	78
Cliché ouest du MUR 449 del. S. Guyot	78
Cliché est du MUR 452 après la fouille del. S. Guyot	79
Cliché sud de la couche 4020 de l'espace 27e del. S. Guyot	80
Cliché ouest des deux planches dans la couche 4020 del. S. Guyot	80
Cliché sud des traces de pourtravaux carbonisés de la couche 4020, visible dans la porte POR 526 del. S. Guyot	80
Occupation du XIII ^e siècle relevée dans le secteur 27e del. S. Guyot	81
Cliché de la couche 4010 del. S. Guyot	81
Cliché su massif rocheux del. S. Guyot	82
Relevé du secteur 27e del. S. Guyot et M. Carlier	83
Occupations antérieures au XIII ^e siècle relevée dans le secteur 27e del. S. Guyot	84
Cliché du parement sud du MUR 430a del. M. Carlier	85
Cliché du parement nord du MUR 431 del. M. Carlier	85
Vue générale du secteur 28 del. S. Guyot	86
Cliché est du ressaut et de la réservation del. S. Guyot	87
Relevé du secteur 22 del. S. Guyot et M. Carlier	88
Diagramme stratigraphique des us. et Faits bâti ainsi que les us. et Faits sous-sol del. S. Guyot	92
Plan phasé du logis del. S. Guyot	93

Sources et orientation bibliographique

Sources

Archives départementales du Doubs

Série B 406 (p. 171 description de 1576), 2Mi 14-63
2B 372 (mort du Baron de Scey, juillet-septembre 1660)
B 2994 (réparations au château en 1562)

Archives privées du château de Buthiers (Haute-Saône)

Etat du chateau de Scey en 1666, et inventaire desd. Meubles

Bibliographie

Château de Scey

Annuaire du Doubs, 1828, pp. 136-137.

A.C.F.C., *Consolidation et mise en valeur du château de Scey dit castel Saint-Denis*, concept général et projet 1997, document dactylographié, Besançon.

BOUVARD (A.), *Les peuplements castraux de la montagne du Doubs*, Thèse de Doctorat à l'Université de Nancy, t. II, 1997, pp. 111-125.

BUGNON (A.-L.), *Etude du mobilier céramique et verre, des terres cuites architecturales et des éléments de poêle issus des campagnes de surveillance des travaux de 1996 à 2002*, Besançon, 2002, 49 p.

BULLY (S.) et GUYOT (S.), *Chassagne Saint-Denis, Château de Scey dit Castel Saint-Denis, Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation 1999/2001*, document final de synthèse, 2001, 90 p.

BULLY (S.), GUYOT (S.) et VUILLERMOZ (D.), "Le château de Scey au XVI^e siècle : la question de l'avant-château et de son réseau hydraulique", *La Franche-Comté à la charnière du Moyen Age et de la Renaissance (1450-1550)*, Besançon, 2003, pp. 491-510.

CHABRIER (M.), *Chassagne Saint-Denis (F-25). Château de Scey dit Castel Saint-Denis. Dessins, inventaire, catalogue annoté du mobilier*, Besançon, 2002, 42 p. + pl.

CROIZAT (J.-M.), *Etude pour la sauvegarde du château de Scey en Varais*, Besançon, s.d., s.p. (arch. Dép. BC 14571)

CROIZAT (J.-M.), BULLY (S.) et JEANNIN (L.), *Chassagnes Saint-Denis (F. 25), Château de Scey dit Castel Saint-Denis, Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation, 1996-1998*, Centre de documentation du Service régional de l'archéologie, 1998, 105 p.

CROIZAT (J.-M.), RICHARD (A.) et MUNIER (C.), *Scey au Moyen Age, un domaine à la campagne*, Besançon, 1992, 72 p.

CROIZAT (J.-M.) et VAN AVERMËT (Ch.), "Le château de Scey", *Collectif de recherches sur les châteaux du nord-est de la France*, document dactylographié déposé au service de la documentation du SRA, Besançon, 1996.

DARD (I.), *Chassagne Saint-Denis (F-25). Château de Scey dit Castel Saint-Denis. Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation*, D.F.S. dactylographié, Besançon, 2002, 45 p.

DARD (I.), *Chassagne Saint-Denis (F-25). Château de Scey dit Castel Saint-Denis. Etudes archéologiques préalables aux travaux de consolidation*, D.F.S. dactylographié, Besançon, 2003, 43 p.

FAVROT (J.), *Histoire de Scey-en-Varais et du château Saint-Denis*, Besançon, 1890.

- GUYOT (S.) et DARD (I.), *Chassagne Saint-Denis (Doubs). Château de Scey dit Castel Saint-Denis. Descriptions archéologiques sommaires du logis*, D.F.S. dactylographié, Besançon, 2001, 24 p.
- Histoire de Salins*, t.I, preuves, p.27.
- LOUIS (G.), *La guerre de dix ans, 1634-1644*, Centre d'Etudes Comtoises n°60, Besançon, 1998, 379 p.
- METIN (A.), *Histoire des communes du canton d'Ornans*, Besançon, 1913, pp.133-157.

Généralités

- BERNARDI (P.), *Métiers du bâtiment et techniques de constructions à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1995, pp. 382-392.
- BUR (M.), *La maison forte au Moyen Age. Actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984*, Paris, 1986, édition du C.N.R.S., 345 p.
- CLAUDE (S.), *Le châteaux de Gréoux-les-Bains (Alpes de Haute-Provence)*, D. A. F. n°80, Paris.
- DEMIANS d'ARCHIMBAUD (G.), *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéens*, Valbonne, 1980, 724 p.
- FAUCHERE (N.), *Châteaux forts*, cd-rom, édition Syrinx, 1999.
- HAEGEL (B.) et KILL (R.), "Un château roman révélé par la fouille de Daubenschlagfels-Warthenberg", *Archéologie médiévales en Alsace, nouvelles recherches*, n°3, 1987.
- JEANJACQUOT (J.-C.) (sous la dir.), *Pymont, la forteresse oubliée*, Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-le-Saunier, 1993, 140 p.
- KILL (R.), "La citerne à filtration du château de Grand-Ochenstein", *Pays d'Alsace, Etudes médiévales, archéologie et histoire*, n° hors-série 133 bis, 1985.
- KILL (R.), "Une recherche en cours de l'approvisionnement en eau des châteaux alsaciens", *Vivre au Moyen Age, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg, 1990.
- KILL (R.), "L'approvisionnement en eau des châteaux forts de montagne alsaciens", *Collectif de recherches sur les châteaux du nord-est de la France*, document dactylographié déposé au service de la documentation du SRA à Besançon, 1992.
- MESQUI (J.), "Maisons, maisons fortes ou châteaux? Les implantations nobles dans le comté de Valois et les Franges occidentales du comté de Champagne au XIII^e et XIV^e siècle", *La maison forte au Moyen Age. Actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984*, Paris, 1986, édition du C.N.R.S., 345 p., pp.185-227.
- METZ (B.) et POISSON (J.-M.), "A propos de quelques éléments de confort dans les châteaux forts alsaciens", *Le château médiéval, forteresse habitée*, Paris.
- MORDEFROID (J.-L.), "L'Aigle - évolution architecturale d'un petit château du Massif jurassien", *Eclat d'Histoire*, Besançon, 1995, pp.300-303.
- POEY d'AVANT (F.), *Monnaies féodales de France, troisième volume*, 1975.
- POISSON (J.-M.) (Sous la dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée*, D. A. F., Paris, 1992.
- POLGE (M.), "Chambord et la question des toits-terrasses", *Bulletin Monumental*, t.156.III, Paris, 1998.
- ROOSENS (B.), "Guerres, fortifications et ingénieurs dans les anciens Pays-Bas à l'époque de Charles Quint", *Château Gaillard XIX, Actes du colloque international de Graz (Autriche), 22-29 août 1998*, Caen, 2000, pp. 257-267.
- SALAMAGNE (A.) et LE JAN (R.), *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-Ouest, mutations et adaptations*, Revue du Nord n° 5, 1998.
- VAN AVERMËT (Ch.) (sous la dir.), *Chantier : mode d'emploi - Les fortifications au Moyen Age*, Agence Culturelle Technique - Région de Franche-Comté, Besançon, 59 p.
- WALTER (P.) (Sous la dir.), *Le vieux château de Rougemont, site médiéval*, Belfort, 1993.
- WILDE (H.), *Die burg Montfort*, 1987.